

P 8971 B

CLIO

Périodique trimestriel

3^{me} trimestre 1978 — 55



Bruxelles

Liège

Centre de la pédagogie de l'histoire et des sciences de l'homme

SCIENCES DE L'HOMME
ET DE SON ENVIRONNEMENT

COMITE DE PATRONAGE :

John BARTIER - Marinette BRUIER - Giovanni BUSINO -
Roger CHRISTE - Gilbert DE LANDSHEERE - Huguette
DUSSAULT-DUMAS - Pierre GOUBERT - Paul HARSIN -
Etienne HELIN - Jean-Jacques HOEBANX - André JORIS -
Christian LAVILLE - Jacques LE GOFF - Louis-Théo
MAES (†) - Lucile MARBEAU - Philippe MOUREAUX - Albert
SOBOUL - Jacques STIENNON.

COMITE DE REDACTION :

Minna AJZENBERG-KARNY - Pervenche BRIEGLEB - Josette
DEBACKER - Liliane DE KEYSER - Gérard DELCROIX -
Jacqueline DELROT - Jean DUGNOILLE - Arlette GOD-
FROID-LAURENT - Maggy HODEIGE - Nicole JOZIC-
HIERNAUX - Michel REVELARD - René ROBBRECHT -
Freddy SCHANER - Gérard TURPIN - Jenny VANROELEN -
René VAN SANTBERGEN - Marie-Rose VILLE.

ABONNEMENT ANNUEL (4 numéros) :

Professeurs, bibliothécaires, etc.	400 fr. b.
Professeurs retraités	350 fr. b.
Etudiants	300 fr. b.

Paiement soit au C.C.P. n° 000-0016824-43, soit au compte
n° 704-0420050-97 de la Caisse d'Epargne IPPA, à Liège,
avec la mention « D.S. 10.750.713, Centre de pédagogie de
l'histoire, abonnement **Cahiers de Clio**, 19... ».

Correspondance concernant les abonnements à adresser à
Maggy HODEIGE, rue Saint-Gilles, 343 - boîte 054 —
B - 4000 LIEGE (Belgique).

Envoyez-nous vos suggestions et vos critiques

SECRETARIAT :

Liliane DE KEYSER, avenue Télémaque, 51 - 1190 Bruxelles.

CAHIERS DE CLIO

IN MEMORIAM

Louis Théo MAES, Professeur à la Rijksuniversiteit Antwerpen

Inspecteur d'Etat pour l'histoire

Directeur des périodiques *CLIO*

GIO (Geschiedenis in 't Onderwijs)

Le 11 août 1978, alors que l'été avait dispersé nombre de ses amis et collaborateurs, Louis Théo Maes toujours à la tâche s'écrasait sur un poteau électrique de l'autoroute E 10, près de Malines, sa ville. Il allait fêter ses soixante ans en décembre : un être disparaît et tout est dépeuplé...

Licencié en histoire de l'Université catholique de Louvain où il entre à seize ans, il y conquiert aussi le titre de docteur en Philosophie et Lettres avec une thèse monumentale : *Cinq siècles de droit pénal*. Il poursuit ensuite des études de droit à l'Université libre de Bruxelles tout en menant carrière d'enseignant dans les athénées d'Etterbeek, Turnhout, puis Anvers, où il professe aussi à l'athénée israélite. Tielt et Turnhout encore le voient enseigner aux écoles normales.

Collaborateur estimé de Léopold FLAM, inspecteur d'histoire du régime linguistique néerlandais, il assume avec lui la charge de la revue *Geschiedenis in 't Onderwijs* nouvellement créée et lance l'idée d'un journal historique pour les adolescents : *CLIO* dont 209 numéros ont vu le jour sous leur égide au cours de plus de vingt années. Ils animent ensemble des rencontres pédagogiques de haut niveau à caractère international, ainsi que des voyages d'étude et d'information à l'intention des collègues historiens tant en Belgique qu'à l'étranger. La série de manuels *Sprekend Verleden*, les recueils de textes *Document* et d'iconographies *Beeld*, un atlas historique voient le jour sous leur mutuelle impulsion.

Devenu à son tour inspecteur, il donne un nouvel essor à *CLIO* et *GIO*, publie *Open Venster* dans un climat d'amitié propre à sa nature et à ses aspirations. Il combat avec force pour rendre au cours d'histoire la place que d'aucuns lui contestent tout en l'adaptant aux besoins pédagogiques nouveaux : *De Maatschappij*, *Heden en Verleden*, des dizaines de documents de travail pour les enseignants sont mis au point sous sa gouverne, de même qu'une nouvelle revue : *Alternatief* pour les professeurs d'éducation sociale bientôt suivie d'une nouvelle série de manuels : *Clio-werkboek* adaptée aux nouveaux programmes mis sur pied sous sa houlette.

Doux, aimable et confiant, nul mieux que lui ne savait apprécier chacun à sa vraie valeur ni lutter avec plus d'obstination pour ses idéaux. Sa vitalité était prodigieuse, sa force de travail peu commune qui lui faisait mener de pair une carrière académique et scientifique illustrée par l'organisation de plusieurs expositions consacrées aux institutions anciennes de la Belgique, par ses cours à l'Université d'Anvers sur la sorcellerie et le droit pénal, ses conférences aux Universités de Neuchâtel, Bari, Varsovie, Narbonne, Munich, Leyde, Amsterdam, Nimègue, Utrecht, Linz, Vienne, Budapest, Cracovie, Poznań, Paris, Berkeley, Berlin-Ouest, la mise sur pied en juin 1978 des journées internationales d'histoire du droit tenues à Anvers. Son sens de l'humain, sa joyeuse et malicieuse convivialité faisaient beaucoup pour cimenter et entretenir les relations.

Simultanément, il assumait les fonctions d'animateur en chef pour l'histoire de l'*Office du Baccalauréat international* à Genève, de secrétaire néerlandais de la *Commission belge pour la révision des manuels d'histoire*, de co-directeur du recueil de *Documents d'histoire de Belgique* publié par le Ministère des Affaires étrangères, de *chairman* du groupe de travail *Enseignement-Forces armées*, de président de la *Commission atlantique belge de l'Education*, de directeur de la partie historique de l'édition néerlandaise de l'*Encyclopédie Larousse*, de collaborateur de la revue de l'Association des intellectuels socialistes. Membre de l'« Order van den Prins » (d'Orange), hommage est rendu à sa tolérance et à son humanisme pluraliste.

Membre du comité de patronage de notre revue, la Rédaction pouvait à tout moment faire appel à son concours, comme tous ses collaborateurs directs qui savaient apprécier sous ses dehors bonhomme la force de ses sentiments et leur pudeur. Sa mémoire vivra à jamais dans nos cœurs.

Pour la Rédaction des *Cahiers de Clio*,

Jenny VANROELEN,
septembre 1978

DIALOGUE AVEC...

LES ENSEIGNANTS SUISSES

QUELLE HISTOIRE ENSEIGNER À DES JEUNES ÂGÉS DE 12 À 15 ANS ?

TRAVAUX ET CONCLUSIONS DU SÉMINAIRE D'HISTOIRE ORGANISÉ PAR LES PRÉSIDENTS DU GROUPE D'HISTOIRE DU CYCLE D'ORIENTATION (12-15 ANS) DU CANTON DE GENÈVE À CARTIGNY LES 12 ET 13 AVRIL 1978

PARTICIPANTS

Les organisateurs avaient réuni des participants en provenance des différents cantons suisses, — chaque canton étant tout à fait autonome sur le plan du choix des finalités de l'éducation et sur celui des structures à donner à l'enseignement, — d'Italie et de Belgique. En raison des dates choisies pour les vacances scolaires, la France n'était pas représentée.

LE BUT DU SEMINAIRE. L'ENSEIGNEMENT GENEVOIS

Le but de ce séminaire était de confronter les programmes, les méthodes et les expériences réalisées en dehors du canton de Genève afin de modifier éventuellement la conception des cours d'histoire du cycle d'orientation dans ce canton. Le cycle d'orientation genevois couvre les trois premières années de l'enseignement secondaire (12-15 ans, soit l'ancienne école moyenne belge) ; il est suivi par quatre années d'enseignement secondaire supérieur. Quelques établissements du cycle d'orientation ont adopté un type d'enseignement dans lequel les classes traditionnelles ont été abolies. Il convient en outre de remarquer que chaque établissement scolaire est fréquenté par 800 à 900 élèves des alentours. C'est le pouvoir qui détermine la ventilation de la population scolaire entre les établissements : les élèves s'inscrivent à l'école la plus proche de leur domicile ; si celle-ci est en voie de surpopulation, certains d'entre eux sont automatiquement dirigés vers un établissement moins peuplé.

LES PROGRAMMES ET EXPÉRIENCES PRÉSENTES

Les cantons suisses, à l'exception du Tessin, utilisent actuellement un programme d'histoire linéaire⁽¹⁾ à l'intérieur duquel les professeurs ont une liberté de choix plus ou moins large suivant les cantons. D'une manière générale, les programmes sont établis par le pouvoir sans consultation des professeurs. Les réalisations genevoises sont donc à cet égard une innovation en Suisse romande puisque les programmes actuels ont été rédigés par le groupe d'histoire.

(1) C'est-à-dire selon le seul enchaînement des périodes chronologiques par opposition à l'histoire par sujet tout autant préoccupée de chronologie mais abordant la matière historique de façon plus explicative que descriptive.

Le programme genevois. Ses objectifs et ses méthodes

En septième (12-13 ans), deux ou trois heures hebdomadaires sont consacrées à l'enseignement de l'histoire. Le programme met l'accent sur le passage de la préhistoire à l'histoire et sur les civilisations de l'antiquité, avec le souci d'intéresser les élèves à d'autres continents que l'Europe. Dans les classes où se trouvent des élèves étudiant le latin, il est cependant recommandé d'étudier Rome ; dans les autres classes, une des deux civilisations étudiées sera l'Égypte, la Grèce ou Rome. D'autre part, l'étude de l'antiquité doit permettre l'exploitation des ressources locales.

En huitième (13-14 ans), avec le même nombre d'heures hebdomadaires, il convient d'étudier l'histoire médiévale et moderne. Elle doit intégrer l'histoire nationale à celle de l'Europe et du monde. Chaque professeur adoptera le schéma suivant : d'abord une présentation générale qui permet de situer la période, de placer ses faits saillants dans l'ordre chronologique et d'exposer ses grandes lignes de force ; ensuite une étude approfondie de deux problèmes choisis par le maître parmi ceux qui sont proposés (exemples : « La société médiévale : féodalité et Eglise », « Transformation économique et formation de la bourgeoisie », « Islam », « L'expansion européenne et ses conséquences », « La réforme en Europe et en Suisse », etc.).

En neuvième (14-15 ans), toujours avec le même nombre d'heures d'histoire hebdomadaires, la classe étudiera l'histoire de l'époque contemporaine, des révolutions bourgeoises à aujourd'hui, en insistant sur la compréhension du monde présent. Le schéma de l'enseignement en neuvième année est le même que celui présenté pour la huitième année.

L'enseignement de l'histoire contribue à la formation de la personnalité des élèves. Les objectifs à atteindre sont de trois ordres différents, à atteindre progressivement :

- développer des aptitudes nécessaires à l'acquisition du sens de l'histoire (acquérir le sens du temps et de l'espace, l'esprit de synthèse, — entre autres par la mise en relation d'informations que le jeune reçoit tant à l'école que par les *mass-media* et la vie en général, — l'esprit d'analyse critique, le sens de la pluri-objectivité et de la relativité des valeurs propres à chaque société) ;
- mieux percevoir notre société (comprendre le monde actuel et ses structures, être apte à exercer le rôle de citoyen, être social, — la socialisation étant à développer notamment par le travail de groupe) ;
- acquérir des savoir-faire (noter correctement une référence bibliographique, établir une bibliographie commentée, établir des fiches, prendre des notes, faire des résumés à partir d'une, ensuite de plusieurs sources, analyser un document, écrit ou iconographique).

Les méthodes et les moyens à mettre en œuvre dépendront des activités entreprises ; ils seront variés, non seulement pour éviter la lassitude mais aussi parce que la méthode est également matière d'enseignement (à titre d'exemples : exploitation de documents, travail de groupe, comparaison de manuels et de sources diverses d'information, prise de notes). Pour l'étude de l'histoire, chaque élève a à sa disposition deux manuels, — un en septième ; en fonction des sujets

étudiés, chaque professeur peut obtenir en prêt momentané auprès de l'économat de son établissement plusieurs exemplaires d'autres manuels ; des ouvrages de référence sont également disponibles dans chaque bibliothèque (une par établissement). D'autres *media* (diapositives, bandes sonores, films et émissions de télévision) sont également à la disposition des professeurs de même que des cartes murales, des salles conçues pour le travail en groupes (et contiguës à la bibliothèque dans les nouveaux établissements), des sorties possibles (musées, archives, Vieille Ville, séances parlementaires, etc.), le laboratoire d'histoire. Le travail de groupe est largement préconisé dans la mesure où il favorise la prise en charge par l'élève de son travail, le sens de l'organisation, l'acquisition d'une démarche personnelle autant dans la méthode que dans la découverte d'un sujet. Les auteurs du programme estiment que le travail de groupe doit être de courte durée en septième et relativement directif. Ce n'est que peu à peu, par l'acquisition des savoir-faire, que les groupes pourront organiser plus librement leur travail.

* * *

Le programme d'éducation civique quant à lui propose en septième année (12-13 ans) une approche intuitive de la vie politique, économique et sociale à partir du vécu et des motivations de l'élève (famille, quartier, école), à partir du cours d'histoire, et à partir de l'actualité. Il en va de même en huitième, avec comme objectif une étude plus approfondie de la situation suisse. Les auteurs estiment que parmi les acquis fondamentaux vers lesquels l'éducation civique doit tendre, il faut citer :

- l'apprentissage de la vie en groupe en tant que telle (travaux de groupes, débats, etc.) et l'analyse de ce qui se passe dans la classe ;
- le problème du pouvoir au sens large : l'exercice du pouvoir établi (institutions) et le rôle dynamique de l'individu et de groupes d'individus ;
- la nécessité de l'existence de lois fixées en commun et gérées par des arbitres choisis en commun, ainsi que la liaison avec le contrôle populaire ;
- le sens et le rôle des institutions ;
- l'étude des divers milieux sociaux et des mécanismes économiques élémentaires⁽²⁾.

L'histoire dans le pays de Vaud

A défaut de pouvoir agir sur les programmes décidés par le pouvoir, les professeurs vaudois essayent, pour une période ou pour un sujet déterminé :

- de fixer les coordonnées spatio-temporelles,
- de proposer des thèmes et problèmes débouchant sur des mots-clefs et concepts de portée limitée ou générale.

(2) Texte rédigé à l'aide de programmes genevois.

Voici, à titre d'exemple, le schéma proposé par une équipe animée par Monsieur R. Christe.

Restauration - Mouvements libéraux et nationaux 1815-1871

Manuels de référence : Chevallaz, p. 80-159
Bordas, 3^e, p. 90-91 et 108-125.

1. Les coordonnées spatio-temporelles

1.1. Chronologie (1815-1871)

Suisse	France	Reste du monde
régimes mouvements révolutions guerre civile	souverains régimes révolutions	mouvements soulèvements révolutions - indépendances répressions unifications conflits personnages

1.2. Cartographie :

L'Europe de 1815 à 1830, l'Europe de 1830 à 1848 ; l'Amérique latine, l'Unité italienne, l'Unité allemande.

2. Thèmes et problèmes

- 2.1. L'équilibre européen.
- 2.2. Le mouvement libéral
- 2.3. Les révolutions de 1830.
- 2.4. Le mouvement radical et le *Sonderbund* en Suisse.
- 2.5. Les révolutions de 1848.
- 2.6. La montée des nationalités : l'unité italienne, l'unité allemande.
- 2.7. Rapport entre les modifications politiques et les modifications économiques.

3. Mots clefs et concepts

- 3.1. de portée limitée : régénération, *carbonari*, *pronuciamiento*, *zollverein*, *risorgimento*, *sonderbund* ;
- 3.2. de portée plus générale : restauration, mouvement libéral, libéralisme, mouvement radical, romantisme, socialisme, principe des nationalités, confédération, diète, Etat fédératif, conseil d'Etat, grand conseil, suffrage universel, parlement, dictature, annexion, plébiscite, patriotisme, constitution.

Les séminaires pédagogiques vaudois proposent à leurs participants des méthodes pour aborder les programmes d'histoire. En voici un exemple :

Suggestion pour aborder le programme d'histoire...

1. Plan de travail annuel : environ dix sujets

2. Plan d'étude détaillé par sujet (planification)

Sur les dix sujets du programme annuel, quatre ou cinq sujets sont développés, par exemple : l'Angleterre au XVII^e siècle.

3. Préparation de leçon : application d'un « modèle » correspondant à la situation pédagogique la plus habituelle ; construction d'une leçon mettant en évidence une démarche pédagogique.

4. Analyse documentaire ou phase de la « lecture » d'un document, par exemple : une gravure satirique représentant Cromwell :

- niveau sémiologique (signes et codes),
- niveau sémantique (application du schéma :
Emetteur - Message - Récepteur),
- repérage spatio-temporel.

L'histoire dans le canton du Jura

Après quatre années d'enseignement primaire, les jeunes passent cinq années dans l'enseignement secondaire et ensuite trois ans dans les sections gymnasiales⁽³⁾.

La première année de l'enseignement secondaire comporte trois heures hebdomadaires d'histoire, de géographie et de sciences ; au cours des quatre années suivantes, l'histoire est étudiée d'une manière linéaire, à raison soit de deux heures, soit d'une heure par semaine.

Les professeurs jurassiens ont rédigé un *Memento d'histoire générale* dans le but de donner aux élèves une vision globale de celle-ci. L'histoire est appréhendée à partir de documents reproduits, comme le *Memento*, par la Librairie de l'Etat.

(3) Correspondant plus ou moins à l'enseignement secondaire supérieur belge.

Le canton de Zurich

Les manuels zurichois examinés à l'occasion de ce séminaire présentent, par chapitre, un texte d'histoire mettant l'accent sur les problèmes évoqués dans chacun d'entre eux et des documents les illustrant.

Le canton de Neuchâtel

La structure de l'enseignement dans ce canton est la suivante : cinq années d'école primaire, quatre années d'enseignement secondaire au cours duquel l'histoire est étudiée en deuxième et en quatrième années. Le représentant de ce canton a surtout insisté sur les expériences intéressantes menées en quatrième année dans le « séminaire d'éducation civique » centré sur les problèmes du monde contemporain et où la possibilité de faire travailler les élèves en bibliothèque est largement exploitée, de même que la pratique des *interviews*, etc.

Le canton du Tessin

Le degré d'orientation de ce canton est destiné aux élèves âgés de 11 à 15 ans. On y a abandonné l'histoire à dominantes militaire et politique au profit d'une histoire à dominante économique.

La première année permet une approche du milieu dans lequel vit l'élève : elle se fait par le biais du cours d'histoire (deux heures par semaine) et du cours de géographie (*idem*). La deuxième année envisage les « lignes de développement » : il s'agit d'un enseignement diachronique de l'histoire des origines au XI^e siècle⁽⁴⁾. La troisième année poursuit le même programme du XVI^e siècle à nos jours. La dernière année propose une étude plus particulière des problèmes de notre temps.

La conception de l'histoire en Italie

Le représentant italien a montré combien les projets de réforme se succédaient dans son pays mais n'aboutissaient pas et ne permettaient pas une refonte totale des programmes d'histoire trop centrés sur « les grands moments de l'histoire italienne ». Il estime qu'il faudrait créer un rapport entre l'école et la société, qu'il ne convient pas d'étudier l'antiquité en première année de l'enseignement secondaire car les élèves n'ont pas le sens de la continuité historique. Au contraire, il faudrait, à partir de problèmes actuels, remonter le cours du temps. Outre l'enseignement diachronique, l'enseignement interdisciplinaire retient particulièrement son attention.

(4) En s'inspirant, notamment, des ouvrages belges de la collection « Formation historique », Liège, Sciences et Lettres, (rue de la Commune 13 à 4020 Liège).

La conception de l'histoire en Belgique

Les hôtes suisses étaient particulièrement intéressés par les expériences faites dans le cadre de « l'enseignement rénové » : c'est donc la conception de l'enseignement de l'histoire rénovée qui a été présentée.

Les objectifs du cours d'histoire rénové sont, non plus de transmettre des connaissances mais de doter les jeunes de moyens leur permettant de *se situer* dans la société, de la *comprendre* et de l'*expliquer*. L'élève, futur citoyen actif, lucide et responsable doit acquérir des *savoir*, des *savoir-faire*, et des *savoir-être*. Il sera le principal artisan de ces acquisitions ; il sera actif et non passif.

De plus l'histoire ne se justifie dans l'enseignement que dans la mesure où elle est utile. Et elle n'est utile que si elle permet d'éclairer le présent, de l'expliquer.

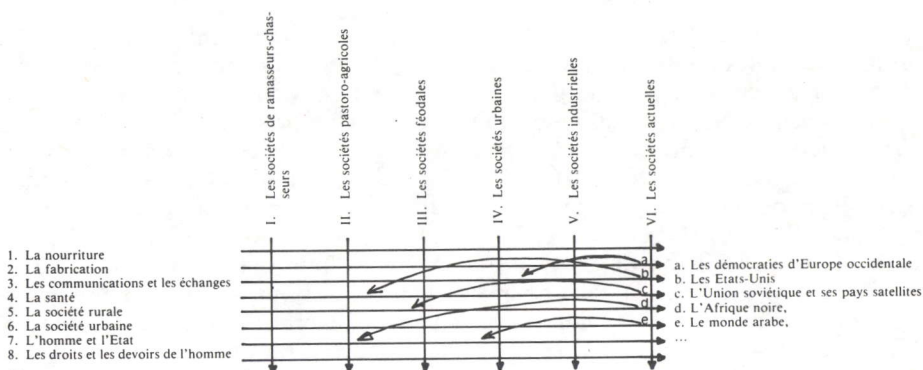
Il convient donc, non pas de proposer une histoire-récit, subjective, chargée d'affectivité, — c'est le cas de l'histoire traditionnelle, — mais de proposer une histoire-problèmes, transposant et adaptant à l'enseignement secondaire les méthodes de la critique historique, méthodes que l'élève devenu un adulte autonome pourra utiliser quotidiennement face à l'information écrite ou parlée.

L'enseignement secondaire rénové comporte trois degrés de deux ans chacun. Le premier degré ou degré d'observation est destiné aux élèves âgés de 12 à 14 ans ; le deuxième degré ou degré d'orientation aux élèves âgés de 14 à 16 ans et le troisième degré ou degré de détermination aux élèves âgés de 16 à 18 ans. Chaque degré comprend une formation commune, une formation optionnelle et des activités complémentaires.

Dans l'enseignement général de transition, un cours d'histoire existe dans la formation commune durant les six années de l'enseignement secondaire (de 1 heure 30 à 2 heures au premier degré, 2 heures au deuxième degré et 1 heure au troisième degré). En formation optionnelle, il est repris dans l'option socio-économique du premier degré, dans l'option « Sciences économiques et sociales » du deuxième degré, dans l'option « Sciences sociales » du troisième degré, degré où il existe également en tant que cours optionnel autonome (3 heures hebdomadaires). Dans l'enseignement technique, aux deuxième et troisième degrés, l'histoire fait partie du groupe « Sciences humaines » qui compte une heure au deuxième degré et deux heures au troisième. Pour mémoire, au premier degré, elle fait partie, comme dans l'enseignement général, du groupe « Etude du milieu naturel, humain et technique » et est donnée à raison de 1 heure 30 par semaine. Dans l'enseignement professionnel enfin, elle est remplacée aux deuxième et troisième degrés par des « Questions d'actualité » à raison de une ou deux heures hebdomadaires. En résumé, l'histoire est présente partout mais n'occupe pas, comme en Suisse, une place privilégiée. Elle fait toujours partie de groupes de cours qui présupposent un enseignement interdisciplinaire, souvent difficile à promouvoir, — il faut bien le dire.

Le programme du cours d'histoire du premier degré, commun, répétons-le à l'enseignement général, à l'enseignement technique et au degré d'accueil, — destiné aux élèves qui accusent un retard scolaire dû à des maladies ou à une intelligence faible, — est conçu dans une perspective diachronique, permettant des

relations nombreuses entre les situations du passé et celles de l'époque actuelle. Il s'agit donc d'un enseignement concret et vivant, lié au vécu des élèves, expliquant celui-ci. Dans la mesure où les éléments de la vie matérielle sont plus accessibles à la compréhension de jeunes adolescents, les programmes du premier degré proposent l'étude de problèmes liés à la subsistance de l'homme (L'homme se nourrit, l'homme s'abrite, l'homme fabrique, l'homme commerce, l'homme se soigne,...) et ensuite aux relations que celui-ci établit avec autrui (sociétés rurales et sociétés urbaines) et avec l'Etat. Il est en effet indispensable d'aborder ce dernier problème au premier degré car la loi belge autorise encore les jeunes à quitter l'école à 14 ans. Au cours du premier degré, les différents problèmes dont l'étude a été décidée par le professeur sont abordés dans une perspective diachronique mais celle-ci est complétée, dès le premier degré par des synthèses synchroniques. Le deuxième degré propose une histoire synchronique, basée sur l'étude des différents types de sociétés (sociétés de ramasseurs-chasseurs, sociétés pastoro-agricoles, sociétés féodales, sociétés urbaines, sociétés industrielles, sociétés actuelles). Il vise à compléter les notions, les savoir-faire et les savoir-être acquis au premier degré. Le troisième degré enfin se rapporte à « l'histoire de notre temps » : il permet une étude plus approfondie des problèmes du monde actuel dans leur perspective historique : il est donc toujours possible de remonter aussi loin que nécessaire dans le temps pour expliquer les situations du monde contemporain. La conception de l'enseignement de l'histoire dans l'enseignement secondaire rénové peut donc être visualisée de la manière suivante :



Ce programme suppose, notamment au premier degré, l'étude du milieu comme terme de comparaison pour l'étude des problèmes européens ou non. Il s'inscrit dans une perspective d'histoire mondiale, non européocentrique.

Signalons enfin que les objectifs de chaque degré sont notés dans les programmes et amplement développés dans un article paru dans les *Cahiers de Clio*⁽⁵⁾. Les professeurs mettent en œuvre les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs des domaines cognitif, affectif et psychomoteur en utilisant les manuels disponibles sur le marché belge⁽⁶⁾ et en les complétant par des documents et/ou instruments de travail découverts lors de l'élaboration des cours soit avec des collègues, soit individuellement. La méthodologie générale du cours d'histoire dans l'enseignement secondaire rénové suppose en effet que les élèves soient confrontés, soit collectivement, soit à l'occasion de travaux de groupes, avec des documents de plus en plus difficiles, avec les instruments de travail d'abord simples, — dictionnaires, atlas, — ensuite plus compliqués, — manuels, aide-mémoire, précis d'histoire, — et enfin difficiles, — ouvrages spécialisés. Le milieu est appréhendé par des documents, bien sûr, mais aussi et surtout par des visites de sites, de musées, par des enquêtes, de préférence pluridisciplinaires, par des *interviews*, etc. Le professeur utilise notamment les expositions relatives au passé local et/ou national organisées là où il fait cours. A titre d'exemples d'expériences réalisées, citons des visites du *Musée de la Vie wallonne*, du *Musée du Fer et du Charbon*, de fermes. A titre d'exemples d'expériences futures citons les différentes expositions et documents qui seront élaborés à l'occasion du millénaire de Notger, premier prince-évêque de Liège, du cent-cinquantième anniversaire de l'indépendance de la Belgique et du septante-cinquième anniversaire du premier congrès wallon.

CONCLUSIONS

Les participants, — genevois notamment, — ont été vivement intéressés par les programmes belges qui visent à faire comprendre le monde actuel. Ils se sont rendus compte des intérêts indéniables de l'étude du milieu, point de départ et point d'aboutissement d'une histoire diachronique (premier degré) conçue dans une perspective mondiale et non pas européocentrique, avec de jeunes adolescents avant de passer à une étude synchronique (deuxième degré), voire à une étude plus approfondie de faits particuliers du monde contemporain (troisième degré). Les débats ont permis de préciser la conception des cours de « Sciences humaines » (enseignement technique) et de « Questions d'actualité » (enseignement professionnel) un peu négligés lors de la présentation générale de la conception de l'histoire en Belgique.

(5) *Cahiers de Clio, Sciences de l'homme et de son environnement*, n° 51, pp. 60-93, Bruxelles-Liège, Centre de la pédagogie de l'histoire, 1977.

(6) Collection « Formation historique », Liège, Sciences et Lettres, voir note 4, page 10 ; — Collection « Roland-Formation historique », Namur, Wesmael-Charlier.

Les différents programmes proposés seront décantés par l'équipe genevoise au cours des semaines qui viennent dans le but de modifier éventuellement la conception de l'histoire enseignée dans le canton, la préoccupation essentielle des professeurs genevois étant, à partir du constat de désintérêt pour l'histoire et à partir du constat de crise de l'école, d'établir des stratégies permettant de modifier cette situation. Ils souhaitent aussi se préoccuper de la manière dont les jeunes perçoivent l'histoire plutôt que de rédiger des programmes résultant d'une conception d'adulte.

Dans cette optique, l'étude du milieu, l'interdisciplinarité, — que je n'ai pas assez mise en évidence, — et l'histoire diachronique peuvent être des solutions pour les élèves de 12, 13, 14 et même 15 ans... d'autant plus que les expériences belges sont à cet égard significatives.

Maggy HODEIGE,
Avril 1978

INFORMATION SCIENTIFIQUE



LA NOTION DE MODÈLE EN HISTOIRE

PROBLÈMES DE MÉTHODOLOGIE DE L'HISTOIRE

1. L'EXPLICATION DES FAITS HISTORIQUE ET DES ACTIONS HUMAINES

I

Deux sortes de questions, posées par l'historien dans ses recherches sont à distinguer. Ce sont, premièrement, les questions factuelles, concernant l'établissement des faits historiques et, deuxièmement, les questions explicatives, concernant la recherche des causes des phénomènes historiques. L'explication historique est le problème le plus compliqué et, en même temps, le plus important de la méthodologie historique. On peut dire que la méthodologie de l'histoire contemporaine est dominée par cette problématique. La question du « pourquoi ? » organise d'ailleurs toute la recherche et pas seulement les sciences historiques. La question factuelle doit être considérée comme une démarche préliminaire par rapport aux questions explicatives.

La discussion qui se développe en matière d'explication historique est, comme on le sait, acharnée, mais jusqu'à présent elle n'a pas abouti à des résultats convaincants et globaux.

Quelles sont les causes de cette situation ? Il me semble que c'est le point de vue trop limité qui empêche la réflexion méthodologique sur l'explication historique, — influencée d'une manière très significative par la philosophie positive, — de surmonter le champ actuel de la discussion. Le point de départ de cette discussion consiste d'habitude à se référer aux exemples tirés des travaux historiques ou aux exemples artificiellement formulés par les méthodologues.

L'intérêt principal de la discussion se concentre autour du modèle proposé, il y a trente ans, par G.C. Hempel. C'est un modèle qui a une forme déductive et nomologique, c'est-à-dire contenant les lois, et cette forme, nous assure Hempel, donne la possibilité de lier le fait individuel et concret b_i , situé dans le temps et dans l'espace (l'effet) à un autre fait individuel a_j (la cause) ou $a_1, \dots, a_n$ (les causes) quand il s'agit de plusieurs faits. Cette liaison de b_i à a_j ne peut s'effectuer que par référence à une *loi* (généralisation). Cette *loi* doit constater que les faits du type A, qui englobent les faits individuels $a_1, \dots, a_n$, donc aussi notre fait a_j ou nos faits $a_1, \dots, a_n$, provoquent l'apparition des faits du type B, qui englobent de leur tour les faits individuels $b_1, \dots, b_n$, donc aussi notre fait b_i . L'explication complète du fait ou d'une série de faits consiste donc à déduire b , c'est-à-dire l'effet ou *explanandum*, de a , c'est-à-dire la cause ou *explanans*, et à reconnaître au moins une loi liant a avec b .

Le schéma classique de Hempel est donc le suivant :

$$\begin{array}{c} L_1, L_2, \dots, L_n \\ C_1, C_2, \dots, C_n \end{array} \quad \text{explanans}$$

$$E \quad \text{explanandum}$$

où $L_1, L_2, \dots, L_n$ sont les *lois* (au moins une), $C_1, C_2, \dots, C_n$ sont les *causes* et E l'*effet*.

Une autre forme du même schéma montre plus nettement le caractère déductif du modèle :

$$\begin{array}{c} A \longrightarrow B \\ a \quad A \\ \hline b \quad B \end{array}$$

donc

où $A \longrightarrow B$ signifie que le fait de type A, la situation du type A, les traits de l'objet de type A, etc., sont la condition suffisante, nécessaire, ou suffisante et nécessaire du fait, etc., de type B. Nous avons ici une implication logique. Si on trouve dans un lieu et un temps donné le fait a qui appartient, ou qui est le signe de l'appartenance, à la classe des faits de type A, on est autorisé à formuler l'hypothèse selon laquelle le fait b, qui appartient à la classe B, a été causé par le fait a. Il est facile de remarquer que $A \longrightarrow B$ présente au moins le caractère d'une *loi*. L'algorithme du raisonnement peut être présenté comme suit :

1. Il y a b que nous voudrions expliquer ;
2. Cela signifie que nous sommes obligés de trouver sa cause : $? \longrightarrow b$;
3. Il faut donc trouver la classe des faits dont b est un élément : $b \in B$;
4. Il faut trouver une *loi* où B se trouve être une conséquence des conditions données, par exemple s'il y a A il y a aussi B : $A \longrightarrow B$;
5. Après cela, on cherche un fait individuel, ou des faits individuels a appartenant à la classe A : $a \in A$;
6. On est ainsi autorisé à lier a avec b c'est-à-dire à dégager la cause a.

Exemple :

La Loi $A \longrightarrow B$: Le régime de corvée basé sur les réserves seigneuriales se développe toujours et seulement s'il existe un marché favorable à l'écoulement des produits agricoles et un servage des paysans ;

La cause a A : La Pologne appartient au territoire où les conditions de type susdit existent au XVI^e siècle.

L'explication b B : Le régime de corvée basé sur les réserves seigneuriales s'est développé en Pologne au XVI^e siècle.

Voilà le modèle fameux de Hempel !

Pour résumer les remarques faites jusqu'à présent, je voudrais attirer l'attention sur trois traits caractéristiques de ce modèle :

1. C'est un modèle déductif : le raisonnement logique a la forme d'une déduction ;
2. C'est un modèle nomologique : l'une de ses prémisses a la forme d'une *loi* — ou de *lois* ;

3. C'est un modèle qui donne, selon Hempel, une explication complète de l'*explanandum* : du fait, etc., qui doit être expliqué.

Dans la discussion sur le modèle de Hempel des oppositions se sont formées.

En premier lieu, un groupe rejette entièrement le modèle, attribuant à l'explication historique un genre spécial sans rapport avec des *lois* et des formes déductives.

Un autre groupe accepte le modèle dans sa forme classique, mais c'est un groupe assez restreint étant donné que Hempel lui-même développe son modèle en y ajoutant de nouvelles variantes.

Enfin le groupe le plus important comprend ceux qui s'accordent sur le modèle, mais lui font des reproches plus ou moins fondamentaux. Les critiques portent sur la forme déductive du modèle et sur la nature des lois. Elles ne mettent pas en doute le caractère normatif du modèle et ne s'occupent pas du problème de savoir si le modèle de Hempel donne réellement une explication « complète » de ce qui est soumis au procédé explicatif à l'aide de ce modèle.

Quelle est ma position dans ce débat ?

En la précisant, je me donne un point de départ pour toute mon analyse de la structure de l'explication historique. J'utilise donc le débat autour du modèle de Hempel comme un prétexte pour exposer mes idées méthodologiques dans ce domaine.

Voici mon point de vue :

1. J'appartiens aux « partisans-critiques » du modèle de Hempel ;
2. J'admets néanmoins qu'il y ait des phénomènes historiques qu'on explique à l'aide d'autres modèles, c'est-à-dire que je reconnais certains points forts dans les critiques qui rejettent entièrement le modèle de Hempel ;
3. Je défends le caractère déductif du modèle ;
4. Je défends le caractère nomologique du modèle ;
5. Je ne suis pas convaincu de ce que l'application du modèle de Hempel aux phénomènes historiques donne dans chaque cas une explication complète. J'affirme au contraire qu'on en tire qu'une explication partielle.

C'est là ma principale critique à l'égard du modèle de Hempel. Les remarques qui vont suivre doivent fournir les arguments nécessaires pour soutenir cette critique.

II

Selon le principe du réalisme de la méthodologie marxiste, la structure de l'explication historique doit refléter la structure du processus historique. C'est donc avant tout du départ de l'analyse du processus historique qu'on peut déduire des types de questions explicatives à poser au passé et que résulte la spécificité des réponses. Il ressort de cela que l'ensemble des questions explicatives

que nous voudrions poser découle de notre conception du processus historique, ou bien de procédés propres à une « école » ou à un groupe d'historiens. Dans ce deuxième cas, on découvre en même temps la conception admise par cette école ou par ce groupe. Les historiens, même s'ils ne s'en rendent compte, se servent toujours d'une vision quelconque du monde. C'est une prémisse présente dans toutes les étapes de leur travail. Il est donc préférable que l'historien ait une conscience claire de cette vision. On pourrait dire que pour l'historien le point de départ de la réflexion sur l'explication historique est toujours la référence au savoir concernant le processus historique. Par contre les philosophes basent leur modèle d'explication sur l'analyse des textes historiographiques. Si les historiens ne développent pas suffisamment la réflexion méthodologique, le champ de l'explication reste pour eux aussi limité, quoique pour une autre raison.

La perspective ontologique elle-même, en tant que point de départ de l'explication historique ne résout pas le problème. C'est le caractère de cette perspective, c'est-à-dire de la théorie du processus historique, qui joue le rôle principal. Par exemple, pour l'historien qui penche pour une vision psychanalytique de l'homme, les questions explicatives se concentreront autour des schémas freudiens. Pour lui, l'explication signifie avant tout qu'il sait trouver dans les sources les symptômes des mécanismes de l'inconscient parce que là se cachent les vraies forces de l'activité humaine.

Selon la théorie marxiste du processus historique, c'est l'homme conçu comme un être rationnel qui agit dans l'histoire. Comme on l'a déjà montré, on peut analyser le processus historique, d'une part du côté des actions humaines et, d'autre part, du côté des résultats globaux (objectifs) de cette activité développée par les individus, les classes et les groupes sociaux, les institutions comme l'État, l'Église, l'entreprise, etc. Partant de la théorie marxiste et au premier chef de la distinction entre les côtés subjectif et objectif du processus historique, on peut constater que l'explication, en histoire, doit englober :

1. L'explication des décisions et des actions humaines, individuelles et collectives ;
2. L'explication des actions multiples, c'est-à-dire de la répétition d'actions données ou au contraire de l'abandon des actions d'un certain type ;
3. L'explication des résultats des actions humaines dans le cas où on ne cesse pas de tenir compte de celui qui agissait : individu, classe, groupe, institution ;
4. L'explication des résultats globaux des actions humaines : les faits historiques, les tendances, les processus, etc.

On remarque aisément que le premier type de considérations concerne l'aspect subjectif du processus historique, le deuxième et le troisième types présentent des cas mixtes, tandis qu'avec le dernier type, nous entrons dans la sphère des *lois* chargées de dégager les causes des décisions humaines et des stratégies choisies pour les réaliser.

Le deuxième cas concerne les décisions humaines qui se répètent, c'est-à-dire qui créent déjà un phénomène global. Dans ce cas nous devons expliquer autant la répétition des décisions et les décisions elles-mêmes que ce phénomène global. Cette explication semble caractéristique en *histoire des idées* quand on explique l'acceptation ou l'abandon d'une idéologie, d'un système juridique, etc. ou en

histoire économique où par nature on s'occupe d'actions multiples. La différence entre l'explication de la répétition ou de l'abandon d'une action, de ses raisons et de ses conséquences, l'explication des décisions elles-mêmes et du phénomène global qui s'en dégage s'avère pour l'historien très importante, puisque, dans chaque cas, il doit modifier son explication.

Le troisième cas concerne les effets de l'action, toujours considérée en liaison avec l'agent de l'action. Si, par exemple, on veut dégager les causes de la défaite de Napoléon en Russie, c'est ce modèle d'explication qui nous vient à l'esprit. Puisque le nom de Napoléon se trouve dans la phrase que nous voudrions expliquer, il faut analyser les causes de sa défaite tant du point de vue objectif, que du point de vue subjectif, en dégageant le mécanisme des décisions napoléoniennes.

Le quatrième cas concerne les effets globaux des actions humaines, quand ils sont déjà dépourvus de leur signe « personnel ». Nous cherchons, par exemple, les causes de la décadence de l'Empire romain, de l'apparition du capitalisme en Europe, de la première guerre mondiale, etc. ou les causes de divers faits moins « significatifs ».

III

Je voudrais proposer deux modèles ou deux procédés de l'explication historique qui peuvent être appliqués aux quatre situations indiquées ci-dessus. Ce sont :

1. Le modèle d'explication rationnelle ou d'interprétation « humaniste » ;
2. le modèle d'explication déductive et nomologique qui correspond au modèle de Hempel.

L'explication envisagée au cas 1, une partie de l'explication indiquée par les cas 2 et 3 s'effectuent selon le modèle de l'interprétation humaniste, tandis que l'explication du cas 4 et une partie de l'explication des cas 2 et 3 s'effectuent selon le modèle de l'explication déductive et nomologique.

L'explication des actions humaines au moyen du modèle rationnel n'est pas la seule que nous rencontrons dans l'historiographie. On a proposé jusqu'à présent un certain nombre des modèles d'explication des actions humaines à l'exception du modèle rationnel et notamment :

1. l'explication intuitive,
2. l'explication psychanalytique et structurale,
3. l'explication psychologique.

L'explication intuitive fut proposée par certains philosophes et historiens, par exemple W. Dilthey et R. C. Collingwood, qui développaient l'idée que la connaissance historique présentait un type spécial, ni introspectif ni exterospectif, mais intuitif. Expliquer, c'est « comprendre » les hommes du passé, et, pour atteindre à cela, c'est l'intuition qui est nécessaire.

C'est de la même façon, mais en utilisant un modèle déjà élaboré par les psychologues, que les partisans de la psychanalyse en histoire abordent le problème de l'explication historique. Pour eux les motivations conscientes n'expliquent pas les décisions et les actions. Ce sont les mécanismes cachés de l'inconscient qui dirigent les gens : expliquer c'est donc découvrir ces mécanismes par l'intermédiaire de la connaissance des rêves, les associations mentales, etc. On peut également classer ici le structuralisme du type de celui de Claude Lévi-Strauss, qui ne se réfère pas aux mécanismes psychanalytiques, mais qui cherche à découvrir les facteurs cachés qui, communs à tous les êtres et à tous les temps, dirigent les actions humaines et donnent la forme à l'histoire. Claude Lévi-Strauss s'oppose à toute explication qui s'effectuerait au niveau conscient. Une telle explication ne fait pas progresser, selon lui, notre connaissance du monde. Pour le structuralisme, l'explication consiste à démontrer qu'un élément, par exemple une action humaine quelconque, est une part de la structure, c'est-à-dire qu'elle a une valeur fonctionnelle ou qu'elle est « une expression » de la structure.

L'explication que nous avons appelée psychologique n'a pas été proposée par des méthodologues ou des psychologues mais on peut la rencontrer dans la pratique des historiens. Il s'agit de l'explication qui considère comme facteur décisif les émotions psychiques des gens, — l'ambition, la peur, l'envie, la frustration, etc. On peut aussi mentionner l'explication béhavioriste.

Dans ce cas, les actions humaines sont traitées d'une manière « externe », comme des réactions automatiques aux impulsions venant du monde extérieur. On observe les comportements des gens et on tire des conclusions. Ces conclusions prennent la forme de *lois* qu'on peut appliquer pour l'explication. Les *lois* béhavioristes stipulent que les gens dans telles ou telles conditions agissent de telle ou telle manière. Il est facile de remarquer que c'est un type d'explication qui s'effectue selon le modèle de Hempel.

Parmi les différents modèles d'explication des actions humaines, c'est le modèle d'interprétation humaniste, c'est-à-dire d'explication rationnelle qui est le plus souvent appliqué par les historiens dans leur pratique. Nous pouvons affirmer cela après avoir analysé beaucoup d'exemples d'explications des actions humaines dans les œuvres historiques.

Il résulte de la pratique historiographique que les historiens en expliquant les actions humaines tâchent toujours de reconstruire trois ou quatre éléments :

1. le but ou les buts de l'action ;
2. la connaissance des conditions de l'action dont disposait celui qui agissait ;
3. son système de valeurs, c'est-à-dire ses schémas internes de comportement, son idéologie, etc. ;
4. ses traits psychiques et émotionnels.

Voici comment Michel Bobrzyński, historien polonais (1849-1935), explique la politique de l'échec, c'est-à-dire les actions politiques, de Boleslav-le-Hardi (1058-1079) :

1. Maintenir et étendre la puissance de l'Etat mais sans la vision claire, propre à son prédécesseur Boleslav-le-Vaillant (999-1025) ;

2. Se modeler dans l'action sur le grand Boleslav-le-Vaillant ;
3. Ne pas connaître les conditions de l'action politique extérieure et intérieure aussi profondément que Boleslav-le-Vaillant ;
4. Présenter les mêmes caractères psychiques que Boleslav-le-Vaillant, mais sans être suffisamment prudent.

Un autre exemple concerne l'explication de l'action d'un groupe. Voici comment Tadeusz Korzon, historien polonais (1839-1918), explique le contenu, très modeste, de l'article sur les paysans, dans la constitution du 3 mai 1791 :

1. Les auteurs de la constitution voulaient introduire des réformes qui auraient une chance d'être acceptées par la Diète ;
2. Ils se basaient sur le système de valeurs propre à l'époque des Lumières sans avoir recours aux méthodes révolutionnaires ;
3. Ils connaissaient la situation des paysans, savaient qu'il existait une nécessité de réforme, mais qu'en même temps, la noblesse traditionnelle était encore très forte.

On ne prend pas, dans ce cas, en considération le facteur émotionnel, ce qui ne signifie pas que dans les actions collectives, ce facteur ne joue aucun rôle.

Pour ne pas compliquer le problème, je vais me limiter à des remarques relatives au facteur émotionnel. On pourrait diviser les actions humaines en deux types :

1. Les actions individuelles et les actions de groupe caractérisées par une conscience commune où le facteur émotionnel joue un rôle positif en renforçant l'action sans la déformer d'une manière essentielle ;
2. Les actions dont la composante émotionnelle déformant l'action est dominante.

Dans le premier exemple, l'explication des actions collectives est semblable à celle donnée pour des actions individuelles. La seule différence concerne le type de conscience : individuelle, d'une part, et collective, de l'autre. Dans le deuxième exemple, le problème est beaucoup plus compliqué. Assez souvent seule la décision de l'action peut être expliquée selon le modèle rationnel, tandis que l'action elle-même se prête à une explication psychologique.

On peut se demander si le but de l'action, la connaissance plus ou moins adéquate de la condition de l'action et le système de valeurs présentent tous les éléments du modèle d'interprétation humaniste. Est-ce qu'une action, ou la décision de l'action, résulte nécessairement de ces éléments ? On peut dire que non. Sans un autre facteur, — notamment la rationalité de l'homme, — le but de l'action, ainsi que la connaissance des conditions de l'action et du système des valeurs ne seraient que les *dissecta membra*, c'est-à-dire des éléments sans lien entre eux. C'est le principe de rationalité qui assure que l'homme formule des buts, selon sa connaissance et son système de valeurs, et qu'il tend à atteindre ces buts, toujours selon son savoir et son système de valeurs, de la manière la plus directe possible.

Il s'agit ici de la rationalité générale. Il est facile de remarquer que, dans ce cas, nous n'évaluons pas si véritablement la connaissance dont l'homme disposait dans son action pouvait le mener vers son but. Il est rationnel quand il agit en

tenant exactement compte de sa connaissance, des conditions de l'action et de son système de valeurs. Il est bien évident que, dans ce cas, le facteur émotionnel ne joue aucun rôle. La rationalité générale élimine l'influence de ce facteur. C'est donc un modèle qui peut être concrétisé. La concrétisation de ce modèle peut être effectuée grâce aux notions

1. de rationalité « ex-post » ;
2. de l'efficacité.

La rationalité « ex-post » attribue à l'homme une connaissance plus adéquate que celle dont il disposait lors de son action. A la lumière de cette connaissance ultérieure, plus adéquate, l'homme analysé par l'historien peut être jugé comme moins rationnel qu'il ne paraissait à lui-même. L'historien pourrait dire, et il le fait assez souvent, qu'il aurait fallu agir autrement. Cette sorte de rationalité n'appartient pas au modèle de l'interprétation humaniste puisqu'elle n'a rien à voir avec l'action réelle basée sur la rationalité générale.

On peut se demander toutefois si la rationalité générale doit être un élément du modèle de l'interprétation humaniste. Il est facile de remarquer qu'une réponse positive nous met face à l'homme-idéal qui agirait strictement selon sa connaissance et son système de valeurs de la manière la plus directe, sans être détourné par les émotions, les lacunes de mémoire, les inconséquences, les influences passagères, etc. Est-on autorisé à insérer au modèle un *type-idéal-de-l'homme* ? Il nous semble que non. Il faut donc trouver un autre principe plus proche de la structure réelle des actions humaines qui serait une concrétisation de la rationalité générale.

Je voudrais nommer ce principe, principe d'efficacité. Il est moins strict que le principe de rationalité puisqu'on n'insiste pas, dans ce cas, sur l'action qui mène au but de la manière la plus directe. Il suffit de souligner que l'homme tend à atteindre ses buts sans exiger que ce soit par l'action la plus rationnelle possible, en tâtonnant plus ou moins et encouragé ou gêné par des facteurs émotionnels. On voit clairement que le principe d'efficacité élimine du modèle le facteur émotionnel qu'il englobe implicitement. N'oublions pas que dans les actions basées sur le principe d'efficacité, la composante émotionnelle n'est pas dominante.

Nous pouvons maintenant formuler notre modèle d'une manière symbolique :

< B, C, V, A ; PE >

où B est le but de l'action ; C la connaissance des conditions de l'action, c'est-à-dire la mentalité, les préjugés, l'idéologie, etc. ; V le système de valeurs de l'homme ; A l'action elle-même et PE le principe d'efficacité.

En ce qui concerne les actions collectives, le modèle doit être complété également en tenant compte des actions multiples, individuelles. Dans beaucoup de cas, il faut reconstruire une partie de la conscience sociale où l'homme puise ses convictions sur l'efficacité ou la non-efficacité d'une action donnée et destinée à être répétée ou abandonnée. Cela signifie que le facteur C peut avoir une structure différenciée.

On peut maintenant se demander si le modèle de l'interprétation humaniste a un caractère nomologique et déductif. Disons d'abord qu'à condition de ne pas considérer les principes de rationalité ou d'efficacité comme des *lois*, ce n'est pas un modèle nomologique. Ce serait, à notre avis, assez artificiel de donner au modèle un caractère nomologique à l'aide des mêmes suppositions, valables pour tous les raisonnements. Par contre, son caractère déductif ne peut être contesté.

Le raisonnement, selon ce modèle, s'effectue de la manière suivante :

1. Si X dans le temps t dispose de la connaissance C et du système de valeurs V et qu'il est rationnel, dans le sens de la rationalité générale ou de l'efficacité, il va entreprendre l'action A qui selon sa connaissance C et son système de valeurs V mène le plus directement ou mène seulement au but B ;
 2. X dispose dans le temps t de la connaissance C et du système de valeurs V et il est dans le temps t rationnel ;
-
3. X entreprendra l'action A.

* * *

Il résulte de nos remarques que le problème des actions humaines, et avant tout celui de l'explication de ces actions, ne peut être englobé simplement par le modèle déductif et nomologique de Hempel. L'interprétation humaniste doit être considérée comme un modèle particulier. Nous avons ici affaire à des motivations subjectives des gens qui doivent être reconstruites. Et bien que le raisonnement qui s'applique dans ce cas ait aussi un caractère déductif, le modèle n'est pas pour autant nomologique. On pourrait découvrir dans ce modèle également, des *lois* mais elles apparaîtront seulement lors de l'extension du modèle. Et ce sera là, le sujet d'un deuxième propos.

Jerzy TOPOLSKI,
Professeur à l'Université de Poznań (Pologne)

(Sera continué)

D'ÉTRANGES JOUETS ÉDUCATIFS

Depuis quelques années les travaux pour étudier les idéologies que véhiculent tant les livres d'enfants que les jouets se sont multipliés.

On a d'abord disséqué l'impact conservateur des livres de la comtesse de Ségur, puis l'influence sur le subconscient des contes de fées⁽¹⁾. Ensuite, sous l'impulsion d'essayistes féministes⁽²⁾ l'étude s'est portée vers les jouets. On s'est brusquement aperçu que ces objets, en apparence bien innocents, collaboraient grandement au conditionnement que les adultes imposent aux enfants.

La ségrégation « sexiste » des jouets est très parlante à ce sujet. Aux filles (pour qui la coquetterie est une vertu comme chacun sait !) les jeux de coiffeuse, modiste, les perles à collier, les poupées-mannequins. Aux garçons (qui doivent être « durs » et ne pas pleurer comme des filles) les révolvers, les épées, les soldats de plomb, les *Action man*. Pour les « petites mères » : des nourrissons à langer ; pour les futures ménagères : des maisons de poupées à tenir, des trousseaux de couture, des machines à coudre, des planches à repasser, des panoplies de nettoyage, des gaufriers ; pour les futures « vocations féminines » : des classes miniatures et des valises d'infirmière. Aux garçons, dont il faut développer l'ingéniosité, le sens de la mécanique, la créativité, on pourra offrir des jeux de constructions, des mécanos, des voitures ou des panoplies de bricolage.

Ainsi, à travers les jouets que les adultes offrent et font aimer, parfois à travers le récit de leur propre enfance, passent inconsciemment des schémas de société. Ce sont les valeurs conservatrices du rôle de l'homme et de la femme, mais aussi les valeurs morales d'une société qui se perpétuent ainsi.

Très jeunes, les enfants connaissent par ce biais quelles sont les professions « honorables », celles auxquelles leurs parents aspirent à les voir accéder. Il s'agit encore aujourd'hui des médecins et des enseignants mais aussi des banquiers, des hommes d'affaires⁽³⁾ et des *cover-girls*.

Nous pouvons difficilement imaginer qu'au siècle passé l'une des professions à laquelle était attaché le plus de prestige était la prêtrise, et que, dès leur âge le plus tendre les enfants étaient encouragés dans cette voie tandis que, parallèlement, on stimulait leur sens religieux.

A cette éducation religieuse contribuaient les livres, les images pieuses mais aussi d'étranges jouets qui sont depuis tombés dans l'oubli.

- (1) B. BETTELHEIM, *Psychanalyse des contes de fées*, traduit de l'américain par Théo CARLIER, coll. « Réponses », Paris, Laffont, 1976.
- (2) Cfr E.G. BELOTTI, *Du côté des petites filles*, Paris, Ed. des Femmes 1974.
- (3) Les « Monopoly » et autres jeux basés sur l'encouragement de la spéculation et des profits ont été l'objet de nombreuses critiques. Elles ont donné naissance à un contre-jeu : le « Jeu des multinationales » diffusé par Oxfam.

Tous les musées, toutes les grandes expositions de jouets⁽⁴⁾ présentent de ces jouets religieux mais sans les avoir jamais isolés en tant que tels. Ces jouets religieux sont bien représentés dans les collections belges et une typologie succincte permettra de voir les objets que recouvre cette appellation⁽⁵⁾.

* * *

Le jeu de messe

Le jouet le plus courant et sans doute celui qui laissait aux enfants la plus forte impression était le « jeu de messe ». Il s'agissait de mimer avec des accessoires miniatures ce qui constituait indéniablement l'événement hebdomadaire le plus marquant dans la vie religieuse enfantine.

Le seul fait de toucher les « vases saints » était considéré comme un grand honneur, voire comme un sacrilège. Aussi le jeu de messe éveillait-il chez les enfants des sentiments ambigus de crainte et de respect.

Ce jeu, très courant au XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e, était fréquent au XVIII^e comme en atteste l'inventaire des merceries bruxelloises en 1776⁽⁶⁾ qui décrit parmi les jouets de petits calices, de petits encensoirs, des chandeliers miniatures. Ces panoplies étaient réalisées en laiton ou en plomb façon étain. A notre connaissance, l'Eglise ne se prononça jamais officiellement sur le caractère licite de ce jeu mais la controverse régnait à son sujet. Certains prêtres estimaient qu'il avivait la piété des petites filles (sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus⁽⁷⁾ est représentée, enfant, jouant à la messe. Plus tard, devenue sacristine, le simple fait de toucher les objets du culte suffisait à lui procurer une sorte d'extase mystique⁽⁸⁾) et encourageait les jeunes garçons à devenir enfants de chœur puis prêtres. Cependant, certaines familles très pieuses refusaient ce jeu à leurs enfants, le considérant comme sacrilège. Lorsqu'on voulait pousser très loin l'imitation et dans les familles les plus fortunées, cette panoplie s'accompagnait d'une prédelle avec tabernacle ou d'un autel miniature et de vêtements ecclésiastiques. De fort curieuses garde-robes miniatures avec chasuble, aube, manipule, soutane et barrette sont ainsi conservées au Musée de la Vie Wallonne à Liège⁽⁹⁾.

Le jeu de procession

Le jeu de procession était une autre façon de sensibiliser les enfants au rôle du prêtre. Moins intériorisé que le précédent il consistait au rangement de petits

- (4) Ainsi la grande exposition de jouets de Nüremberg « Comme par enchantement » présentée à Bruxelles en octobre-novembre 1977 montrait plusieurs jouets religieux (autel, bâton de pèlerins, procession de plomb) mais son volumineux catalogue, recensant plus de quatorze espèces de jouets semblait les ignorer.
- (5) Je me permets ici de reporter à mon article *Les jouets religieux dans les collections belges*, dans *Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne*, Liège, 1978, p. 221-227.
- (6) L. CRICK, *Jouets et jeux vendus à Bruxelles au XVIII^e siècle*, Bruxelles, 1928.
- (7) Des cartes postales anciennes de la collection Jac Remise à Paris représentent sainte Thérèse de Lisieux, enfant, jouant avec un autel miniature.
- (8) « Tandis qu'elle préparait les vases d'or, souvent on voyait paraître comme une flamme dans ses yeux. Alors il lui semblait du prêtre partager le sort glorieux », dans *Vie en images de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus*, s.n.l.d. (± 1925).
- (9) *Musée de la Vie Wallonne*, C. 26.818 à C. 26.827.

personnages de plomb, porcelaine ou carton représentant, dans un décor champêtre, les prêtres, le reposoir, les fidèles, les communiant.

Au XIX^e siècle, les imageries d'Epinal produisirent toute une série de planches à découper représentant les principales processions françaises (sainte Anne d'Auray, l'Assomption, la Fête-Dieu,...). Sans vouloir établir aucune relation de cause à effet, nous avons constaté dans une famille qui conservait une telle procession avec le plus grand soin que deux de ses petits propriétaires successifs devinrent prêtres⁽¹⁰⁾.

Les poupées religieuses

D'autres jouets étaient spécialement réservés aux petites filles et notamment les poupées religieuses. A mi-chemin entre l'objet religieux et le fétiche elles étaient sensées remplacer auprès des petites filles une religieuse aimée : grande sœur, tante, etc... Elles familiarisaient l'enfant avec le costume de la religieuse, avec son rôle social (dans la « famille » des poupées elle était l'infirmière), son environnement. Parfois elle était offerte dans une cellule miniature contenant lit étroit, prie-dieu, missel, crucifix et instruments de mortifications.



1. Poupée⁽¹¹⁾



2. Jeux

Autres jeux

Le XIX^e siècle fut très fertile en jouets destinés à encourager la piété : jeux de perles représentant les vertus théologiques, petits prie-dieux, confessionaux miniatures, etc.

Mais au XVIII^e siècle le *Dictionnaire de Trévoux* citait parmi les jouets les plus courants de son époque le prédicateur en chaire et le religieux sonnante la clo-

(10) L'oncle et le neveu : Auguste-Ferdinand Dubois (1808-1892) vicaire à Leuze puis curé à Baileux, Tournai, Marche, Fleurus, Thiméon, et Edouard Dubois, son neveu (1853-1922), curé à Thiméon.

(11) Une poupée parlante qui prie ! Elle s'agenouillera (*arrodillada*) et dira ses prières avant de dormir. La poupée enchantresse qui dit « Maintenant je vais dormir » et ensuite récite ses prières, comme une gentille petite fille.

che et il n'est pas interdit de penser que ce genre de jouet remonte à une époque bien plus lointaine.

Au XX^e siècle également ce type de jouet a prospéré. En 1920, par exemple, la Maison du Jouet à Liège proposait encore dans son catalogue des jeux de procession en plomb et la panoplie « Monsieur le Curé ». Plus près de nous, dans les années 40 et 50 des jeux religieux passèrent dans le domaine scolaire. Ainsi les sœurs de Bruges imaginèrent-elles un jeu de carte et un « Loto de la messe basse ». Ces jeux, employés dans les écoles confessionnelles et dans les cours de religion, étaient sensés inculquer aux enfants des notions liturgiques : différentes parties de la messe, gestes du prêtre, fêtes religieuses, églises stationnales de Rome, etc.

Malgré leurs qualités pédagogiques ils ne passionnaient sans doute pas autant qu'on l'aurait désiré les enfants sur lesquels on les avait testés puisque la règle du jeu précise que pour rendre plus attrayants ces jeux dont la devise est « atteindre l'âme par les sens » on peut jouer... pour de l'argent !

* * *

Ces jeux et jouets ont transmis aux enfants certaines connaissances, une pratique religieuse voire une piété. Étaient-ils offerts dans le but de susciter des vocations ?

La plupart des adultes qui les offraient n'avaient certes pas cette arrière-pensée consciente, mais en les offrant ils cautionnaient pour l'enfant l'idée qu'une telle vocation était à envisager sinon à souhaiter. Ils introduisaient dans le monde de l'enfant une personnalité à laquelle il était permis de s'identifier.

Dans nos régions, les jouets religieux ont disparu vers 1950⁽¹²⁾, c'est-à-dire au moment même où le prêtre s'effaçait de notre société en tant que personnalité sociale. Est-ce parce que les enfants ne les ont plus réclamés, comme le prétendent certains esprits candides qui affirment que ce sont les enfants qui choisissent et font la loi sur ce marché très particulier ? N'est-ce pas plutôt parce que les parents ont cessé de considérer une vocation comme une bénédiction et comme l'honneur d'une famille ? Les adultes ont substitué à ce modèle d'autres plus brillants ou plus « efficaces ».

Aujourd'hui les adultes dirigent des enfants de plus en plus jeunes vers la technicité, la « créativité », l'efficacité, ceux d'autrefois conditionnaient à la piété, au respect du prêtre, peut-être à la « vocation ».

Le petit enfant, dans tout cela n'a jamais eu à choisir !

A. METTEWIE-MORELLI

(12) En Espagne, en 1975, on fabriquait encore une poupée à disques interchangeables. Cfr note 11, page 28.

DÉMOGRAPHIE ET INDUSTRIALISATION : LA POPULATION DE HERSTAL EN 1812

Introduction

En 1977, dans un article des *Cahiers de Clio*, le professeur Etienne Hélin attirait l'attention des professeurs de l'enseignement secondaire sur le rôle que devrait jouer la démographie historique dans l'enseignement de l'histoire⁽¹⁾. Depuis dix ans, bien du chemin a été parcouru et la démographie historique a pris place dans les cours, surtout dans l'enseignement rénové. Pourtant nous gageons qu'elle n'a pas encore reçu l'audience qu'elle mérite. Il est vrai que c'est une matière difficile à présenter et en apparence ardue. La démographie historique ne se laisse pas enfermer dans les limites d'un chapitre de cours. Souvent encore, on ne parle démographie qu'à l'occasion de la classique « révolution démographique » qui, par un jeu de mots un peu court, prend trop facilement place à la suite des révolutions agricole, industrielle, sociale et politique de la fin du XVIII^e siècle. Vue sous cette optique, elle risque d'apparaître aux élèves comme une révolution parmi d'autres, comme un événement qui surgit *ex nihilo*. Or la démographie n'étudie pas un événement mais une évolution. Dans l'histoire de la population, les accidents spectaculaires tels que la grande peste de 1347-1349 importent moins que ces profondes transformations qui affectèrent l'humanité à son insu. Mais parce que ces transformations furent lentes et imperceptibles, parce que l'événement fait place à la banalité de la vie quotidienne, tenter une explication tient souvent du défi. Comment expliquer simplement le mécanisme de vieillissement d'une population ? Comment faire comprendre ce qu'est la transition démographique de la fin du XVIII^e et du XIX^e siècles ? La démographie historique n'est pas un chapitre annexe qu'on intercale entre la révolution industrielle et la révolution française car c'est elle qui étudie le plus grave, le plus profond et le plus permanent des problèmes de l'humanité : de quelle manière l'homme a-t-il résolu la dialectique homme-nourriture ? A côté de la lutte pour la vie, les autres chapitres de l'histoire font presque figure d'anecdotes !

Ensuite, parce qu'elle se base essentiellement sur des séries statistiques, parce qu'elle fait appel à des données chiffrées, parce que ses sources ne sont pas immédiatement accessibles (aucun registre paroissial, aucune liste d'habitants ne donnent immédiatement une pyramide des âges !), la démographie historique est une discipline difficile à présenter, à « faire passer ». Un taux de fécondité, une table de mortalité, un indice de vieillissement ne nous disent pas grand'chose, avouons-

(1) E. HÉLIN, *L'histoire aide-t-elle à comprendre les problèmes de population ?* dans les *Cahiers de Clio, Sciences de l'homme et de son environnement*, n° 49, p. 28-33, Bruxelles-Liège, 1977. Le lecteur se référera également à l'article *La démographie et l'enseignement secondaire*, *ibidem*, p. 37-54.

le. Entre le graphique ou le tableau statistique et la réalité qu'ils représentent, il y a tout un chemin qu'il convient de parcourir. Si nous ne fournissons pas cet effort, si nous n'expliquons pas ce que les chiffres représentent, notre propos sera vain et pédant. Quoi de plus dangereux que des chiffres qui ne reflètent plus qu'eux-mêmes ?

Afin de rendre la démographie historique plus compréhensible, la présentation de cas locaux est un des chemins les plus sûrs. A titre d'exemple, voici l'exploitation d'un recensement de 1812 que nous avons retrouvé dans les archives de la maison communale de Herstal. A travers une liste interminable de noms, nous nous sommes efforcés de reconstituer la structure de cette population et de lire en filigrane la vie quotidienne d'une communauté de la région liégeoise sous l'Empire.

Critique des sources

Le recensement de mars 1812 est le plus complet et le meilleur de ceux qui subsistent pour la commune d'Herstal sous le régime français⁽²⁾. C'est à l'Assemblée constituante que revient l'initiative de tels recensements. Le décret des 19-22 juillet 1791, dans son titre I, imposa aux corps municipaux la réalisation périodique de listes d'habitants qui devaient être tenues à jour⁽³⁾. Si la mise sur pied de l'état civil, par la loi du 20 septembre 1792, est la conséquence directe de la laïcisation de certaines fonctions exercées par le clergé, l'élaboration des recensements répond à de toutes autres préoccupations⁽⁴⁾. Le décret de 1791 était relatif à l'organisation d'une police municipale et correctionnelle. Les listes d'habitants étaient un instrument de travail indispensable entre les mains des institutions chargées du maintien de l'ordre et de la sûreté du territoire. L'article 3 est sans équivoque :

« Ceux qui, étant en état de travailler, n'auront ni moyens de subsistance, ni métier, ni répondans, seront inscrits avec la note de *gens sans aveu*. Ceux qui refuseront toute déclaration seront inscrits, sous leur signalement et demeure, avec la note *gens suspects*. Ceux qui seront convaincus d'avoir fait de fausses déclarations seront inscrits avec la note *gens mal intentionnés* ».

Ce décret entra en vigueur chez nous le jour de notre annexion, le 9 vendémiaire an 4. Le lendemain, un décret sur la police intérieure des communes insistait à nouveau sur la nécessité de dresser sans retard les listes d'habitants⁽⁵⁾. L'historien-démographe doit donc être conscient que les états de population qui

(2) Il est conservé dans les archives de la maison communale. Nous en profitons pour remercier chaleureusement celle-ci de nous avoir donné l'accès à ses archives.

(3) *Pasinomie*, Première série, t. 3, pp. 114-115.

(4) A propos de la laïcisation de l'état civil, cf. J. GODECHOT, *Les institutions de la France sous la Révolution et l'Empire*, pp. 241-243, Paris, 1968.

(5) *Pasinomie*, Première série, t. 7, Titre 2 du décret du 10 vendémiaire an 4, p. 79. A propos des recensements français, cf. J.N. BIRABEN, *La statistique de population sous le Consulat et l'Empire*, dans la *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, t. 17, pp. 359-377, juillet-septembre 1970.

se succédèrent entre 1795 et 1814 ne furent pas réalisés dans un but démographique mais pour les besoins des nouvelles administrations. Il ne faut pas exiger de ces documents toutes les informations qu'un démographe est en droit d'attendre des recensements modernes.

Le recensement d'Herstal fut l'œuvre d'une équipe de sept notables que dirigeait Jean Michel Courard, notaire et maire. Ce travail est donc confié aux gens de l'endroit qui sont les plus instruits et qui exercent généralement une fonction publique : adjoint du maire, secrétaire municipal, greffier, homme de loi. Chaque agent-recenseur s'est vu confier le quartier qu'il habitait de sorte qu'il y avait de fortes chances qu'il connaissait la plupart des habitants. Il visita toutes les maisons et consigna, sur un formulaire imprimé, les noms, prénoms, âges, état ou profession des habitants en commençant toujours par le chef de ménage⁽⁶⁾. Chaque ménage est séparé du suivant par un espace laissé en blanc ou par un trait afin d'éviter toute confusion. Le travail est soigné et les erreurs flagrantes sont exceptionnelles. Cependant l'âge exact des personnes de plus de 40 ans, que l'on obtient à l'aide des registres paroissiaux, ne correspond pas toujours avec l'âge déclaré. On observe un regroupement des effectifs autour des « âges ronds » (40, 50, 60 ans), surtout chez les femmes. Il faut se rappeler que les gens, en grande majorité analphabètes, ne connaissaient leur âge que d'une manière très approximative et retenaient des chiffres facilement mémorisables. Les limites communales appliquées lors du recensement de 1812 ne correspondent pas aux limites actuelles. Malgré les contestations émises par les communes contiguës, Herstal resta jusqu'au régime hollandais dans les limites héritées de l'ancien régime⁽⁷⁾. Si, du point de vue démographique, les habitants des enclaves herstaliennes dans les communes voisines devraient être assimilés aux populations de celles-ci, il est préférable, selon nous, de respecter les limites adoptées par les agents-recenseurs d'Herstal.

Evolution de la population d'Herstal, 1799-1813

A cette époque, Herstal connaissait une prodigieuse expansion. Si l'on considère comme indice 100 le chiffre de 4691 habitants en 1807, cinq ans plus tard, la population a atteint l'indice 112 et s'est accrue de 571 personnes. La rapidité d'une telle croissance ne contraste pas avec celle observée à Cheratte qui comptait, en 1800, 1239 habitants (indice 100) et en 1813, 1570 habitants (indice 127)⁽⁸⁾. Par contre Visé comptait 1824 habitants en 1804 (indice 100) et, en 1812, 1805 (indice 99) ; Chênée : 1300 habitants en 1802-1803 et 1319 en 1811⁽⁹⁾.

- (6) Cette façon de procéder était traditionnelle depuis le XVII^e siècle ; elle fut également suivie lors de l'établissement du recensement liégeois de 1801 (cfr. E. HELIN, *La taille des ménages avant la révolution industrielle : le cas de Liège en 1801*, dans *Recherches économiques de Louvain*, 1969, p. 235).
- (7) Cfr carte en annexe 1 ; — Pour le détail, cfr A. COLLART-SACRE, *La libre seigneurie de Herstal. Son histoire, ses monuments, ses rues et ses lieux-dits*, t. 1, pp. 11 à 19, Liège, 1927 ; — M. YANS, *Aux origines de la grande agglomération, La banlieue liégeoise*, Commission communale d'histoire de l'ancien pays de Liège, Documents et mémoires, Fascicule XII, pp. 15 et 76-77, Liège, 1974.
- (8) A.E.L., F.F.P., 20716-17.
- (9) Visé : A.E.L., F.F.P., 2105-6. Chênée : E. HELIN, *Croissance démographique et transformation des campagnes. Chênée, Olne, Gemmenich aux XVIII^e et XIX^e siècles*, dans *Cinq études de démographie locale*, p. 215, Bruxelles, Pro Civitate, 1963.

Le taux de croissance de la population d'Herstal est de 12% entre 1807 et 1812 tandis que celui du département pour la même période n'est que de 4%. Jusqu'en 1808, l'excédent des naissances sur les décès suffirait pour expliquer cet accroissement⁽¹⁰⁾ ; mais le brusque passage de 4877 à 5262 habitants entre 1810 et mars 1812 ne s'explique que par un afflux important d'immigrants. Qui sont-ils ? Des célibataires pour la plupart, venus des villages voisins, en quête de travail.

Tableau n° 1. La population d'Herstal, 1799-1813

Date	Hommes				Femmes				Total	(a)	(b)
	Cél.	Mar.	Veufs	Total	Cél.	Mar.	Veufs	Total			
1799 (c)	1381	689	81	2151	1276	694	208	2178	4329	-	-
1806 (d)	1500	750	120	2370	1360	750	180	2290	4660	-	50
1807 (e)	1515	750	95	2360	1380	753	198	2331	4691	-	46
1808 (e)	1540	777	87	2404	1380	780	185	2345	4749	-	57
1810 (e)	1532	775	74	2381	1508	782	206	2496	4877	926	72
1811 (e)	1690	803	78	2571	1650	801	208	2659	5230	930	81
1812	1672	803	104	2579	1648	813	222	2683	5262	929	81
1813 (e)	1685	805	85	2575	1657	808	207	2672	5247	932	98

(a) Nombre de maisons. (b) Nombre de conscrits.

(c) Le recensement de 1799 ne donne pas la population âgée de moins de 12 ans ; celle-ci fut estimée à partir de la structure par âges de 1812.

(d) Chiffres fournis par L. THOMASSIN, *Mémoire statistique du département de l'Ourthe commencé en 1806*, p. 35, Liège, 1879. Ces chiffres sont douteux, surtout en ce qui concerne les veufs.

(e) Archives de l'Etat à Liège (A.E.L.), Fonds français, préfecture (F.F.P.), 206, fardes 2-3.

La structure par âges, sexes et états matrimoniaux en 1812

Herstal possède, en 1812, une population très jeune et dynamique. Les enfants de moins de 15 ans représentent plus du tiers de l'ensemble des habitants (tableau n° 2) et le contingent des personnes actives est très fourni. L'indice de vieillissement, comparé à celui observé à Visé en 1804, montre la nette différence entre ces deux populations. Visé souffre d'un vieillissement précoce qui n'est pas sans influencer l'avenir économique de la localité. La « léthargie » économique

(10) G. HANSOTTE, *La vie quotidienne à Herstal sous le régime français*, dans le *Bulletin de la Société Royale « Le Vieux-Liège »*, t. 5, n° 125, p. 362, avril-juin 1959.

qui frappe Visé à cette époque se devine dans l'indice des âges actifs anormalement faible. Ce dernier est de 1,6 à Herstal, en d'autres termes à 10 personnes âgées de 40 à 65 ans correspondent 16 personnes âgées de 15 à 39 ans. C'est dire que le renouvellement de la population laborieuse est largement assuré. Notons que le vieillissement prononcé de la population de Visé ne résulte pas d'une réduction de la fécondité car l'indice de fécondité est le même qu'à Herstal.

La pyramide des âges d'Herstal en 1812 est du type dit « en accent circonflexe (*graphique n° 1*). L'évasement de la base révèle une population à tendance nettement progressive⁽¹¹⁾. Au fur et à mesure qu'on s'écarte de la base, les effectifs diminuent rapidement car l'espérance de vie à la naissance ne dépassait guère l'âge de 40 ans. Au-delà de 50 ans, le déséquilibre entre les sexes s'accroît en raison de la différence de longévité entre les hommes et les femmes.

Tableau n° 2. Répartition de la population en groupes d'âges

Groupes d'âges	Chiffres absolus			Pourcentages		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0-14 ans	964	934	1898	18,3	17,8	36,1
15-49 ans	1193	1257	2450	22,7	23,9	46,4
50-94 ans	420	488	908	8,0	9,3	17,3
Ensemble	2577	2679	5256 (a)	49,0	51,0	100,0

(a) Non compris 2 hommes et 4 femmes dont on ignore l'âge.

Tableau n° 3. Indices de vieillissement (I.V.), des âges actifs (I.A.A.) et de fécondité (I.F.)

Localités	I.V.	I.A.A.	I.F.
Herstal 1812	0,16	1,60	0,77
Visé 1804	0,26	1,39	0,77

- L'indice de vieillissement est le rapport entre l'effectif des personnes âgées de 65 ans et plus et celui des moins de 15 ans.
- L'indice des âges actifs est le rapport entre l'effectif des personnes âgées de 15 à 39 ans et celui des personnes âgées de 40 à 65 ans.
- L'indice de fécondité est le rapport entre l'effectif des enfants de moins de 5 ans et celui des femmes âgées de 20 à 44 ans.

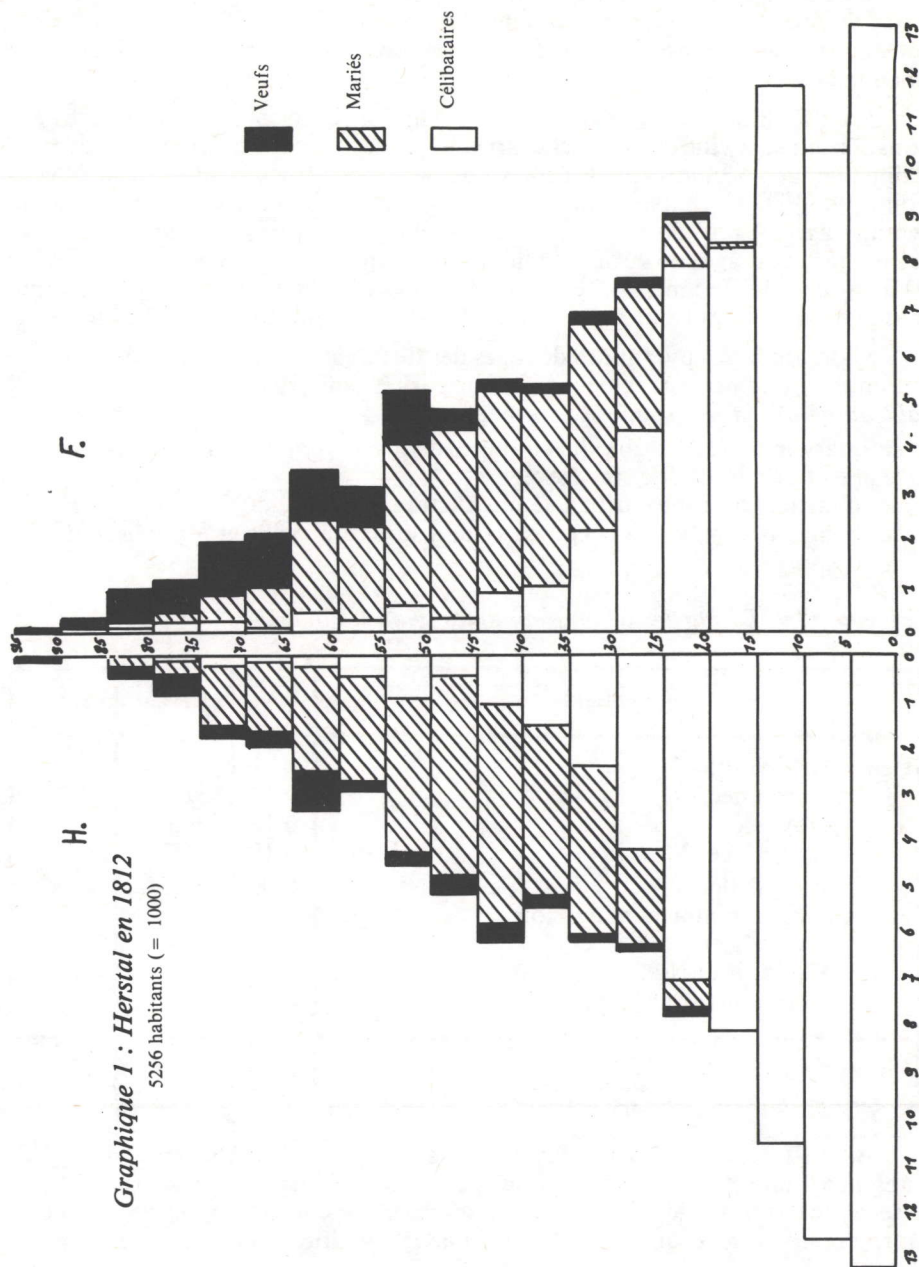
(11) W.S. THOMPSON et D.T. LEWIS, *Population Problems*, p. 78-79, New York, 1965.

H.

F.

Graphique 1 : Herstal en 1812

5256 habitants (= 1000)



La régularité du tracé de la pyramide est perturbée par plusieurs classes creuses au-delà de 15 ans. Entre 15 et 20 ans, on observe un net rétrécissement du tronc de la pyramide. La crise des subsistances et la surmortalité qui assombrissent les cinq dernières années du XVIII^e siècle ne sont sans doute pas étrangères à ce phénomène.

Pour les groupes d'âges 20-24 et 25-29 ans, la conscription a soustrait 81 garçons. De plus, la ville toute proche attire les jeunes ouvriers qui vont travailler « à Saint-Léonard » tandis que les filles s'engagent comme servantes ou « filles de boutique »⁽¹²⁾. Le célibat définitif, c'est-à-dire le contingent des hommes et des femmes âgés de plus de 40 ans encore célibataires, est peu important. Les célibataires masculins âgés de 40 ans et plus représentent 5,5% des hommes âgés de 20 à 94 ans ; chez les femmes, 4,8%. On remarquera cependant que l'âge au premier mariage est élevé puisque les gens mariés sont en minorité avant 30-34 ans.

Si on dresse les pyramides des âges des différents quartiers qui composent la commune, on met en évidence des disparités importantes (*graphique n° 2, tableau n° 4*). Trois groupes se forment :

- a. le quartier de La Préalle qui a une structure de population particulièrement jeune et une fécondité très élevée ;
- b. les quartiers du centre urbanisé, à structure jeune ;
- c. les hameaux charbonniers et agricoles, à structure vieille et à faible fécondité.

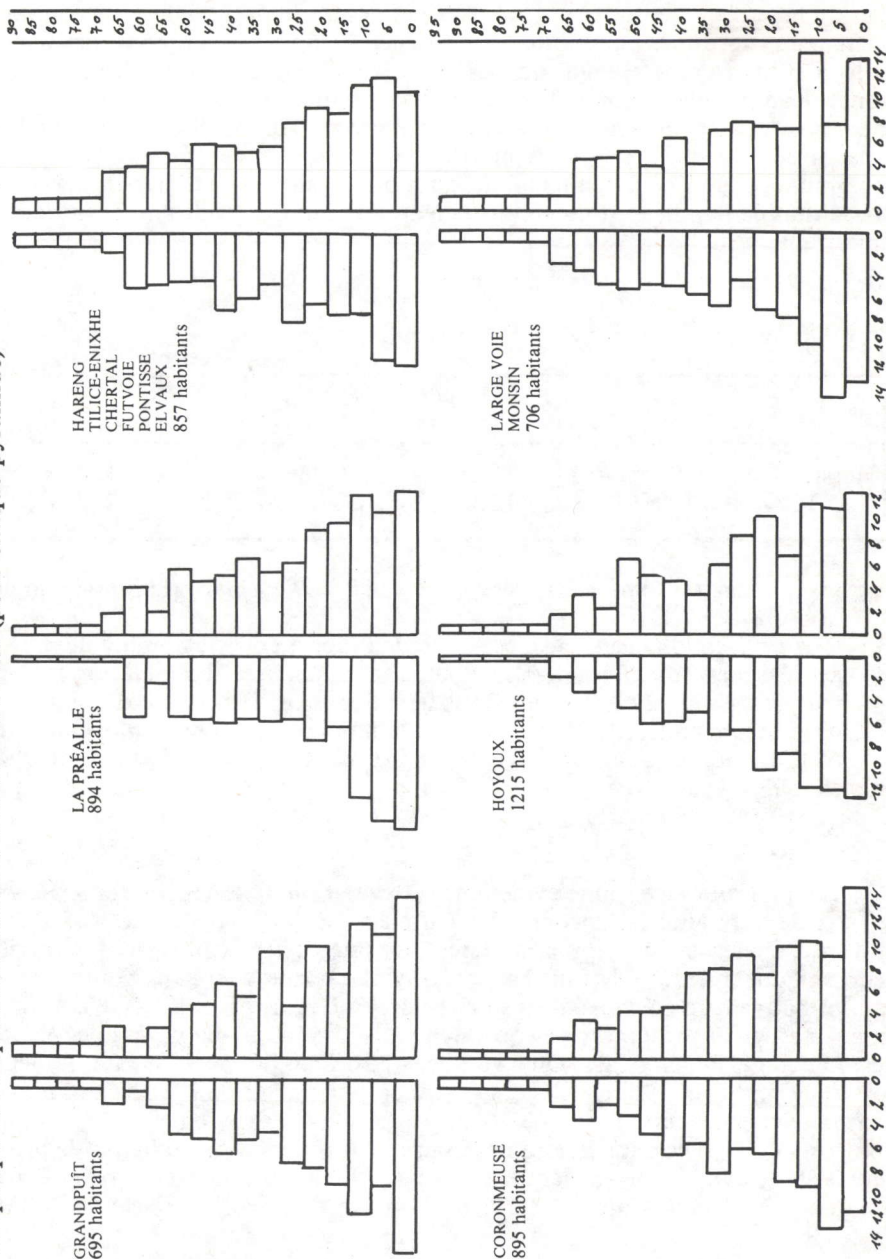
Tableau n° 4. Disparités démographiques selon les quartiers

Quartiers	I.V.	I.A.A.	I.F.
Centre urbanisé :			
Coronmeuse	0,17	1,93	0,74
Hoyoux	0,13	1,68	0,75
Large voie, Monsin	0,19	1,37	0,80
La Préalle	0,09	1,54	1,16
Hameaux charbonniers et agricoles :			
Chertal, Futvoie, Rhées, Pontisse, Harent, Tilice, Anixhe	0,25	1,37	0,66
Ensemble	0,16	1,60	0,77

A quels facteurs faut-il attribuer le dynamisme de cette population ? En l'absence d'une étude approfondie sur l'évolution démographique d'Herstal dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, il serait imprudent de parler de réduction de la mortalité infantile, d'une fécondité accrue, de conditions sanitaires meilleures ou

(12) *A.E.L., F.F.P.*, 205⁵, Etat supplémentaire au tableau de la population de 1806.

Graphique 2 : Population ramenée à 1.000 habitants (pour chaque pyramide)



d'immigration massive. L'analyse des mouvements naturel et migratoire durant les années 1810-1814 permettra tout de même de faire la part qui revient à ces facteurs. On sait que le taux brut de natalité mesure imparfaitement le comportement nataliste d'une population car il dépend trop de la structure des âges de celle-ci. Plus élevé à Herstal qu'à Visé, il traduit surtout le vieillissement prononcé de la population de cette dernière localité, mais certainement pas un hypothétique « comportement malthusien » (*tableau n° 5*). Une analyse plus nuancée, à partir de l'effectif des femmes mariées en âge de procréer, montre en effet que la population de Visé a une fécondité au moins égale à celle d'Herstal, et ce malgré le double handicap d'un vieillissement plus marqué et d'un célibat définitif important.

Tableau n° 5. Fécondité à Visé et à Herstal

	A	B	C
Herstal 1812	10,7‰	293°/∞	31,3°/∞
Visé 1804	8,9‰	309°/∞	27,4°/∞

- A : proportion des femmes mariées âgées de 20 à 49 ans par rapport à la population totale.
 B : taux de fécondité légitime c'est-à-dire le rapport entre le nombre de naissances légitimes survenues pendant l'année considérée et la population féminine mariée âgée de 20 à 49 ans. Dans le cas présent, le nombre des naissances d'une seule année étant trop peu élevé, nous considérons la moyenne arithmétique des naissances enregistrées entre 1810 et 1814 à Herstal, entre 1803 et 1805 à Visé.
 C : Taux bruts de natalité.

La nuptialité détermine évidemment l'évolution de la fécondité. A Herstal, le taux de nuptialité est particulièrement élevé : 7°/∞ en 1812 et 9,3°/∞ l'année suivante. Eviter la conscription détestée, fuir une guerre de plus en plus horrible, redouter une aventure de plus en plus tragique, expliquent sans doute bien des unions hâtivement conclues. Dans une société qui ne pratiquait pas la contraception, retarder l'âge au mariage équivalait à une limitation volontaire des naissances. Qu'en est-il à Herstal ? On a vu que, si le célibat définitif est rare, les jeunes mariés le sont tout autant. L'âge au premier mariage est de 29 ans et 10 mois en moyenne chez les hommes et de 26 ans et 3 mois chez les femmes. Ces données confirment, — si cela est encore nécessaire, — l'observation, faite par le professeur Van de Walle, suivant laquelle l'âge au premier mariage était très élevé (30 ans) dans la Belgique du XIX^e siècle⁽¹³⁾. Autre facteur qui affecte la structure

(13) Et. VAN DE WALLE, *La nuptialité en Belgique de 1846 à 1930 et sa relation avec le déclin de la fécondité*, dans *Population et famille*, n° 6-7, p. 46, 1965.

d'une population : la mortalité. La période 1810-1814 est marquée par une recrudescence des épidémies et de la disette, deux fléaux habituels des sociétés anciennes⁽¹⁴⁾. D'ailleurs le XVIII^e siècle s'est achevé par une crise alimentaire, sociale et économique d'une ampleur exceptionnelle⁽¹⁵⁾. Les « obstacles destructifs » qui freinent l'accroissement trop rapide de la population, dont parle abondamment Malthus en 1798, étaient vraiment d'actualité⁽¹⁶⁾. En 1803, la petite vérole tue 72 Herstaliens ; en 1813, une « dysenterie bilieuse épidémique » frappe 74 personnes et en tue 16. Si la campagne de vaccination antivariolique est énergiquement menée dans tout le département, elle ne recueille pas le succès espéré car la méfiance de la population déjoue les efforts des officiers de santé : en 1812, 40 Herstaliens seulement acceptent la vaccination⁽¹⁷⁾. Le taux brut de mortalité, établi à partir du nombre moyen des décès survenus entre 1810 et 1814, s'élève à 26,2‰ (à Visé en 1803-1805 : 23,5‰). Cette mortalité, effrayante aux yeux du Belge vivant en 1978, était tout-à-fait normale au début du siècle dernier. Cependant les Herstaliens n'étaient pas tous égaux devant la mort : le taux brut de mortalité féminine s'élève « seulement » à 24,3‰ alors que celui des hommes dépasse 28‰. Jusqu'à présent, l'étude de la mortalité différentielle selon la profession et le statut social fait défaut pour la période et la région qui nous occupent. Cependant les médiocres mesures de sécurité sur les lieux de travail, l'absence d'hygiène et l'ignorance furent sans doute les causes profondes de cette forte mortalité. Jusqu'au début du XX^e siècle, Herstal fut un haut-lieu des épidémies de choléra et un nid de constantes infections⁽¹⁸⁾.

La mortalité des enfants de moins d'un an joue le rôle d'indicateur afin de mesurer l'état sanitaire d'une population, car qui est plus réceptif à l'infection que l'enfant qui vient de naître⁽¹⁹⁾ ? Entre 1810 et 1814, le taux de mortalité infantile s'élève à 138‰. Un tel taux est loin de faire exception dans la Belgique du XIX^e siècle quand on songe qu'à la fin du siècle dernier Jacquart relevait des taux de 145‰ à Verviers, de 286‰ à Ostende⁽²⁰⁾.

Dernier facteur, mais non des moindres, qui influence la structure d'une population : les migrations. En l'absence de sources d'information, la mesure de l'importance des entrées et des sorties est impossible⁽²¹⁾. Remarquons cependant qu'entre 1808 et 1812, l'accroissement naturel ne suffit plus à expliquer l'expansion

(14) M. DEPREZ, *Une crise agricole grave (juin 1811-juillet 1812)*, dans le *Bulletin de la Société Royale « Le Vieux Liège »*, n° 103, p. 244-257, 1953.

(15) E. HELIN, *Le déroulement de trois crises à Liège au XVIII^e siècle*, dans les *Actes du colloque international de démographie historique* (Liège, 1963), pp. 494-497, Paris, 1965.

(16) R. MALTHUS, *Essai sur le principe de population*, présenté par P. Theil, p. 85, Paris, 1963.

(17) G. HANSOTTE, *op. cit.*, p. 362.

(18) E. MAHAÏM, *Enquête sur la situation hygiénique des habitations ouvrières dans la commune de Herstal...*, Liège, s.d., *passim*.

(19) E.A. WRIGLEY, *Société et population*, pp. 170-171, Paris, 1969.

(20) C. JACQUART, *Mortalité infantile dans les Flandres. Etude de démographie Belge*, p. 7, Bruxelles, 1907.

(21) A propos des migrations ouvrières, cfr G. HANSOTTE, *L'émigration ouvrière dans la province de Liège sous le régime du royaume des Pays-Bas*, dans *Album M. Brussels*, pp. 303-320, Hasselt, 1967 ; — E. HELIN, *Migrations d'ouvriers avant la révolution industrielle*, dans *Fédération archéologique et historique de Belgique, Annales du Congrès de Liège* (1968), t. 1, pp. 167-179, Liège, 1969.

sion de la population. Un afflux d'immigrants est indéniable. De l'aveu du maire, les migrations pendulaires jouaient dans la vie quotidienne un rôle important. Chaque jour, des bandes d'ouvriers armuriers (200 selon le maire) prenaient le chemin de la manufacture impériale du quai Saint-Léonard tandis que d'autres, aussi nombreux sans doute, allaient travailler dans les houillères des environs ou prenaient le bac qui les « passaient » à Wandre⁽²²⁾. Et que dire de cette foule de journaliers et de manœuvres qui sillonnaient sans cesse la région en quête d'un gagne-pain ?

Les ménages à Herstal en 1812

La pyramide des âges est un instrument de synthèse pratique, un schéma bien commode. Pourtant elle repose sur des statistiques fort élaborées. Elle ne reflète par la réalité, elle l'organise selon des critères mis au point par des démographes afin de faciliter la compréhension de phénomènes difficiles à percevoir. Jamais un secrétaire communal en fonction sous l'Empire n'a entendu parler de « classes creuses », de « population à tendance nettement progressive » ! Dans la vie courante, les gens ne sont pas classés en tranches d'âges, tout au plus parle-t-on d'enfants, de miliciens, de vieillards...

Par contre le mot « ménage » répond à une réalité et, à travers les siècles, a désigné une institution connue de tous. Le ménage, c'est un toit, un foyer, les repas, le travail, les loisirs, l'éducation des enfants que se partage un petit groupe que le hasard de la vie a réuni⁽²³⁾. Le ménage mérite une étude détaillée car, en définitive, c'est l'unité socio-économique fondamentale et l'une des plus anciennes institutions humaines.

La taille des ménages

1046 ménages vivaient à Herstal en 1812 et abritaient 5262 personnes ; il n'existait aucun ménage « collectif » (communautés religieuses, hospices, prisons, pensionnats, etc.). La taille moyenne des ménages était donc de cinq personnes ; cependant les ménages de quatre personnes se rencontraient plus fréquemment (taille modale). Le *graphique n° 3* montre que la distribution des ménages selon leur taille est presque la même à Visé et à Herstal. Par contre, comparée à celle de Liège (ville et faubourgs) en 1801, la distribution observée à Herstal est très différente : les petits ménages — un à trois individus — sont rares⁽²⁴⁾. Herstal ne présente donc pas les caractéristiques des ménages urbains souvent limités à deux ou trois personnes. D'autre part, un écart-type élevé ($\sigma = 2,25$) trahit une dispersion importante autour des caractéristiques de la

(22) A.E.L., F.F.P., 206, farde n° 5.

(23) « Le ménage est constitué soit par une personne vivant seule, soit par la réunion de deux ou plusieurs personnes qui, unies ou non par les liens de parenté, résident habituellement dans une même maison et y ont une *vie commune* ». Th. PIRON, *Des registres de population. Manuel pratique*. p. 56, Lierre, 1901 ; — E. HELIN, *Croissance démographique*, op. cit., p. 218.

(24) E. HELIN, *La taille des ménages...*, op. cit., p. 238 et suivantes.

tendance centrale : la plupart des ménages comprenaient de 2,75 à 7,25 personnes (tableau n° 6).

Tableau n° 6. Distribution des ménages selon leur taille, Herstal en 1812

Nombre de personne(s) par ménage	Nombre de ménages	Population totale
1	20	20
2	124	248
3	138	414
4	200	800
5	153	765
6	138	828
7	125	875
8	82	656
9	32	288
10	21	210
11	6	66
12	3	36
13	2	26
14	1	14
15	0	0
16	1	16
Total	1046	5262

Quelles étaient les conditions de vie de ces ménages ?

L'accroissement trop rapide de la population risquait de dépasser le potentiel de logements disponibles et par conséquent d'altérer les conditions d'hygiène. En 1810, 4877 habitants se partageaient 926 maisons, soit une maison pour 5,3 personnes en moyenne. En 1812, on comptait déjà 5,7 personnes en moyenne par maison. Cette augmentation est rapide mais on ne peut pas parler de crise du logement. En 1790, la cité de Liège comptait entre 5,7 et 5,9 habitants par maison tandis que dans les faubourgs on en comptait 4,9 en moyenne⁽²⁵⁾. A Herstal, chaque ménage disposait d'une maison, sauf dans le hameau houiller de La Préalle où la cohabitation de plusieurs ménages était plus fréquente (tableau n° 7).

(25) E. HELIN, *Le paysage urbain de Liège avant la révolution industrielle*, Commission communale pour l'histoire de l'ancien pays de Liège, fascicule VI, p. 7, 10-11, 26-28, Liège, 1963.

Graphique n° 3 et n° 4 : La taille des ménages

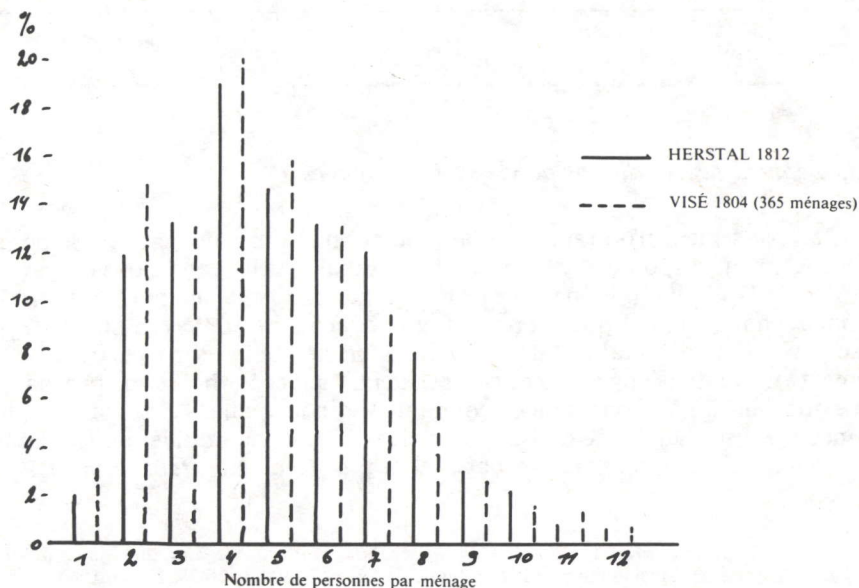
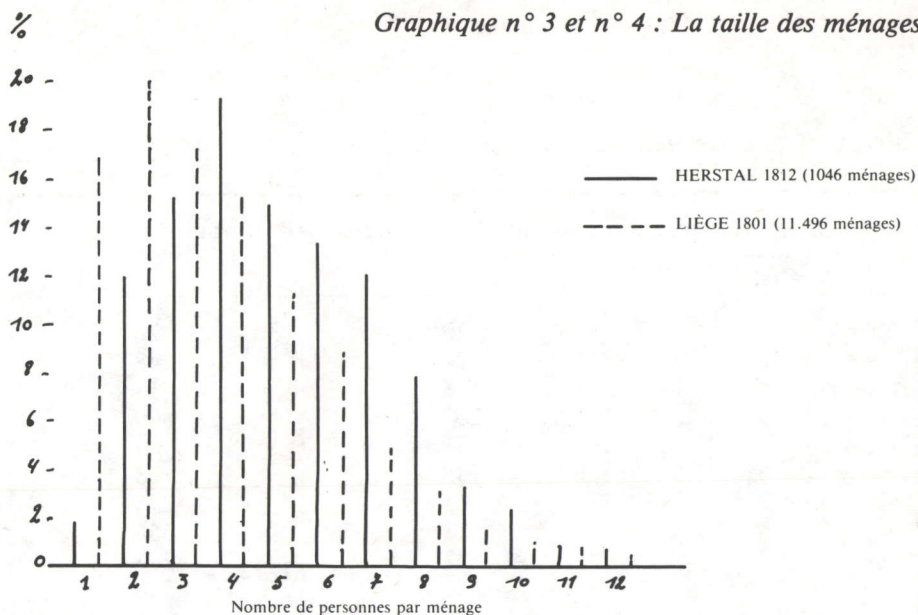


Tableau n° 7. Conditions de logement à Herstal en 1812

Quartiers	Nombre de		Population	Taille moyenne ménages	A	B
	maisons	ménages				
Herstal	612	680	3445	5,1	1,11	5,63
Monsin	13	14	66	4,7	1,00	5,07
La Préalles	143	175	894	5,1	1,22	6,25
Harent, Arci, Rhées, Tilice, Anixhe, Hermée, Pontisse, Elvaux, Futvoie, Chertal	161	177	857	4,8	1,10	5,32
Ensemble	929	1046	5262	5,0	1,13	5,66

A : Rapport ménage/maison. B : rapport population/maison.

N.B. données de comparaison (a)

Localité	Date	population/maison
Liège	an VIII	4,78
	1825	5,63
	1854	7,92
Province de Liège :		
— Les villes	1826	6,77
— La campagne	1826	5,10

(a) E. HELIN, *Le paysage urbain de Liège avant la révolution industrielle*, Commission communale de l'histoire de l'ancien pays de Liège, fasc. VI, p. 23, 1963.

Un siècle plus tard, Ernest Mahaim remarquera, à propos des habitations à Herstal :

« Notre enquête confirme l'observation si souvent répétée que le type de notre maison ouvrière est la maison individuelle. La maison habitée par plusieurs ménages est l'exception. Nous arrivons à une moyenne de 1,09 ménages par maison »⁽²⁶⁾.

(26) E. MAHAIM, *op. cit.*, p. 53.

Les Herstaliens étaient pourtant loin de partager les mêmes conditions de logement. Le manque d'hygiène et la misère étaient le lot de bien des ménages, surtout dans les hameaux habités par les houilleurs. Lors de l'épidémie de choléra de 1866, un rapport de la police notait :

« Les ouvriers [à Herstal même] sont généralement bien logés ayant forge et jardin attenant à leurs habitations. Dans les hameaux, beaucoup de familles de houilleurs sont entassées pêle-mêle dans des habitations restreintes »⁽²⁷⁾.

La structure socio-professionnelle en 1812

En 1812, Herstal n'a rien d'un village purement agricole. Certes, les champs et les herbages envahissent le plateau du côté de Rhées et de Pontisse mais c'est à Hermée, Fexhe-Slins, Liers, Milmort ou Heure-le-Romain qu'il faut aller chercher les paysans. A Herstal, ils sont rares de même que les bourgeois d'ailleurs, perdus dans la masse des houilleurs et des artisans du fer : armuriers, forgerons, limeurs, serruriers, horlogers etc. (cfr *annexe n° 3*). L'importance relative de la quincaillerie (2% de la population active travaillent dans cette branche) ne surprendra pas si on sait qu'à cette époque Herstal prétendait rivaliser avec les produits anglais⁽²⁸⁾.

Tableau n° 8. Taux d'activité à Herstal en 1812

	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Actifs	1488	331	1819	28,3	6,3	34,6 (a)
Inactifs	1091	2352	3443	20,7	44,7	65,4
Total	2579	2683	5262	49,0	51,0	100,0

(a) La négligence apportée par les agents recenseurs dans l'enregistrement des professions exercées par les femmes entraîne un taux d'activité qui ne reflète pas la réalité.

Herstal vit donc essentiellement du charbon (24,5% de la population active) et de l'armurerie (28,7%). La guerre, si elle effraie le conscrit, assure du travail à une foule d'ouvriers que guettait le chômage (*tableau n° 9* et *graphique n° 5*). L'agriculture ne joue, dans l'économie de la commune, qu'un rôle très secon-

(27) COLLART-SACRE, *op. cit.*, t. 2, p. 319.

(28) A.E.L., F.F.P., 697, Brouillon d'une lettre envoyée par le Préfet au Ministre de l'Intérieur concernant des articles de quincaillerie réalisés par les frères Martini dont le père fut le fondateur, en 1780, de la quincaillerie herstaliennne, fructidor an X (août 1802).

daire. Le peu d'activité paysanne que l'on rencontre se concentre dans les enclaves herstaliennes d'Hermée ou de Vivegnis et autour des fermes installées aux limites d'Herstal : ces cas marginaux (au sens premier du terme) ne font que renforcer par contraste l'importance des exploitations charbonnières et de l'artisanat du fer. Certes on compte 126 cultivateurs en 1812, mais les propriétaires et les fermiers sont une dizaine à peine, le reste est formé d'ouvriers agricoles⁽²⁹⁾. L'agriculture est en décroissance constante puisque la superficie emblavée est passée de 963 à 759 hectares (- 10%) entre 1805 et 1812. La multiplication des prairies, l'accroissement de la production fourragère, — conséquence des progrès de l'élevage bovin, — et le succès des cultures à caractère industriel (la « navette ») trahissent le caractère d'appoint du travail de la terre. Les ouvriers arrondissent leurs ressources et se mettent à l'abri des misères d'un éventuel chômage en envoyant leurs femmes cultiver un lopin de terre et soigner une vache ou un porc⁽²⁹⁾.

Tableau n° 9. Répartition de la population active

Branches d'activité	Hommes	Femmes	Ensemble
Agriculture, élevage	7,9	0,2	8,1
Houille	23,2	1,3	24,5
Armurerie, quincaillerie	28,6	0,1	28,7
Textile (à domicile)	3,1	4,6	7,7
Bois, alimentation, bâtiment	5,3	0,0	5,3
Transport, commerce	3,2	0,8	4,0
Professions libérales	1,3	0,3	1,6
Services publics	0,4	0,0	0,4
Domestiques	1,2	4,2	5,4
Journaliers	7,6	6,7	14,3
Ensemble	81,8	18,2	100,0

A travers ces chiffres nous saisissons sur le vif l'une des plus profondes transformations sociales que l'homme ait vécu : le passage d'une société basée sur la vie paysanne à la société ouvrière. Quel motif a poussé le paysan à changer de vie ? Le maire d'Oupeye y répond d'une manière prosaïque :

« les ouvriers de la commune sont employés dans les houillères où ils gagnent une meilleure journée qu'à la culture »⁽³⁰⁾.

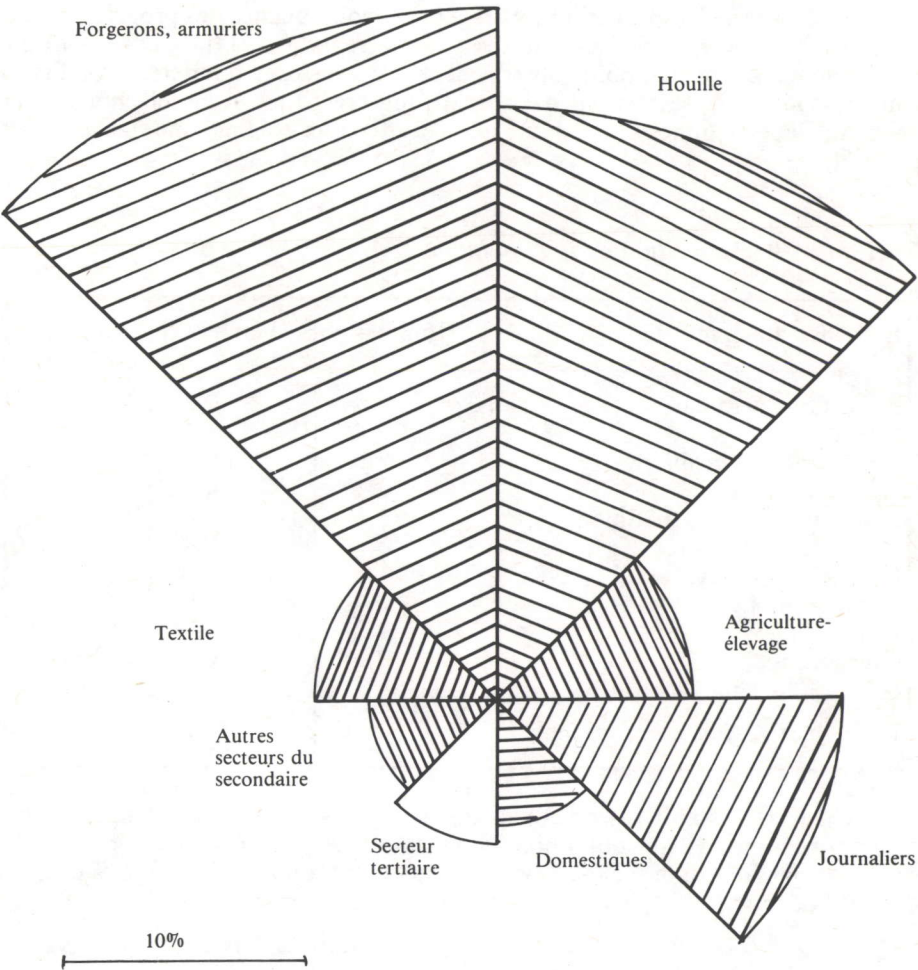
En 1813 il n'existe pas moins de 12 fosses sur le territoire de Herstal. Plus de 400 houilleurs y travaillent et gagnent en moyenne 90 centimes par jour.

(29) G. HANSOTTE, *op. cit.*, pp. 363-364.

(30) A.E.L., F.F.P., 220⁸, 1807.

Graphique 5 : Herstal en 1812.
La structure socio-professionnelle de la population active

1819 actifs = 100%



Ce n'est vraiment pas une fortune quand on songe qu'en 1812 un kilo de pain blanc coûtait entre 59 et 54 centimes, un kilo de pain de seigle entre 26 et 20 centimes⁽³¹⁾. Dans le centre de Herstal s'affairent les forgerons qui fabriquent les pièces pour la Manufacture du quai Saint-Léonard⁽³²⁾. C'est à Coronmeuse que se sont concentrés les autres artisans et boutiquiers : brasseurs, boulangers, bouchers, cordonniers, cabaretiers, etc. Les rares Herstaliens adonnés à une profession libérale ou travaillant dans un service public y ont élu domicile. Ce quartier plus « bourgeois » explique le nombre élevé de servantes et de domestiques. En l'absence de manufacture, le textile reste une activité domestique d'appoint réservée aux femmes. Enfin, il y a cette foule de journaliers dont on ignore à peu près tout de leur vie : bons à tout faire, ils errent d'un quartier à l'autre en quête d'un gagne-pain. Parmi les inactifs, — ou considérés comme tels par les agents recenseurs, — la majorité sont des femmes et des enfants dont il ne faudrait pas croire qu'ils sont à charge du chef de ménage. Les femmes travaillent sans doute à la journée afin d'ajouter quelques pièces aux 90 centimes que rapporte le mari. D'ailleurs, les enfants sont mis à la tâche : en 1812, 17% des garçons âgés de 7 à 14 ans travaillent ; la plupart sont houilleurs ou limeurs. Le plus jeune est un houilleur âgé de 7 ans. Les 12 indigents ou infirmes que donne le recensement ne reflètent pas non plus la réalité : en fait, on peut estimer à au moins 10% de la population ceux qui émargent du bureau de bienfaisance en temps normal. A la moindre crise, à la moindre cherté du pain, cette troupe de malheureux gonfle rapidement.

Conclusion

En 1812, un bourg comme Herstal garde encore des aspects champêtres pourtant il ne vit plus de la terre. L'armurier et le houilleur forment les forces vives, actives de la population. La ville de Liège est toute proche, mais Herstal n'est pas Liège ni même un de ses faubourgs. Le commerce y est rare et limité au trafic courant, l'administration et les professions libérales sont réduites au *minimum*. Une bourgeoisie numériquement insignifiante, de trop rares notables et « intellectuels » ne suffisent pas à faire de Herstal un centre urbain. Le tableau est tout autre : c'est celui d'un bassin industriel naissant. Les contours sont encore flous et se perdent au contact des communes voisines. Pourtant, les traits originaux du futur bassin aval liégeois tels qu'on les observera en 1947 sont déjà là : la petite mécanique et la houillère⁽³³⁾.

Par cet exemple, nous espérons avoir montré que la démographie historique n'a rien d'une discipline abstraite dont les propos étranges viendraient interrom-

(31) L. THOMASSIN, *Mémoire statistique du département de l'Ourthe*, p. 414-416, Liège, 1879. *Archives Nationales à Paris*, F¹¹715, Prix du pain en 1812 dans le département de l'Ourthe.

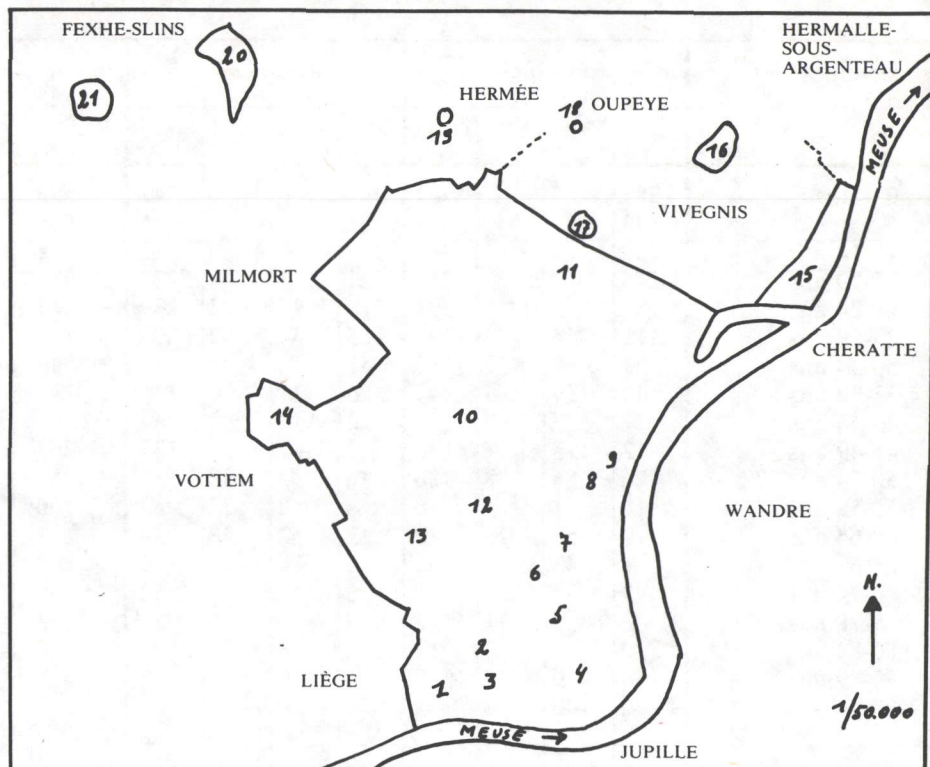
(32) J. GAIER-LHOEST, *Les ouvriers de la Manufacture d'Armes de guerre de Liège en 1803*, dans *Le Musée d'Armes*, n° 6, p. 4-7, septembre 1974.

(33) *La région liégeoise. Démographie, logement, industrie et commerce*. p. 14, Liège, 1951.

pre un instant le discours de l'histoire. Raconter à de jeunes Liégeois comment on vivait à Herstal en 1812 serait-ce plus incongru, plus « abstrait » que d'expliquer la vie des Egyptiens du moyen empire, des Romains sous la république ou des Indiens du Yucatan ?

René LEBOUTTE,
Licencié-agrégé en Histoire

Annexe I : Carte de la commune de Herstal en 1812



Liste des quartiers principaux :

- | | |
|----------------|-------------------------------------|
| 1. Coronmeuse | 12. Thiers des monts |
| 2. Hayeneux | 13. La Préalle |
| 3. Marexhe | 14. Hareng |
| 4. Monsin | 15. Chertal |
| 5. Petite Voie | 16. Futvoie (enclave dans Vivegnis) |
| 6. Hoyoux | 17. Elvau (<i>idem</i>) |
| 7. Laixhe | 18. 6 maisons à Oupeye |
| 8. Large voie | 19. Château de Hermée |
| 9. Grandpuît | 20. Tilice |
| 10. Rhées | 21. Anixhe |
| 11. Pontisse | |

Annexe II. Pyramide des âges à Herstal en 1812

Groupes d'âges	Hommes				Femmes				Ensemble
	Cél.	Mar.	Vfs.	Total	Cél.	Mar.	Vves	Total	
0-4 ans	351			351	347			347	698
5-9 ans	333			333	275			275	608
10-14 ans	280			280	312			312	592
15-19 ans	215			215	221	1		222	437
20-24 ans	187	15	2	204	210	27	2	239	443
25-29 ans	112	54	2	168	115	84	2	201	369
30-34 ans	63	98	2	163	58	118	7	183	346
35-39 ans	40	99	5	144	26	111	4	141	285
40-44 ans	27	127	9	163	22	114	8	144	307
45-49 ans	12	113	11	136	9	107	11	127	263
50-54 ans	26	86	8	120	16	93	30	139	259
55-59 ans	11	61	6	78	8	52	22	82	160
60-64 ans	7	58	23	88	12	52	30	94	182
65-69 ans	1	43	8	52	2	24	30	56	108
70-74 ans	3	35	8	46	6	17	29	52	98
75-79 ans	2	9	11	22	5	7	19	31	53
80-84 ans	0	5	7	12	2	3	20	25	37
85-89 ans	0	0	0	0	2	0	6	8	8
90-94 ans	0	0	2	2	0	0	1	1	3
Indéterminés	2	0	0	2	0	3	1	4	6
Ensemble	1672	803	104	2579	1648	813	222	2683	5262

Annexe III : Structure socio-professionnelle de la population d'Herstal en 1812

Professions	Hommes				Femmes				Total
	Cél.	Mar.	Vfs.	Tot.	Cél.	Mar.	Vves	Tot.	
Cultivateurs	42	68	12	122			2	2	124
Fermiers		2		2					2
Jardiniers	1	1		2					2
Vigneron			1	1					1
Domestiques de ferme	5	3		8					8
Bergers	5	4		9					9
Porcher	1			1					1
Ensemble	54	78	13	145			2	2	147
Exploiteur de mine		1		1					1
Directeurs de houillère		3		3					3
« Maculaires » (a)		2		2					2
Employés de houillère	1	1		2					2
« Maître houilleur »									
« Ouvriers-mâtres »...		4		4					4
« Chasseur à la houille » (b)			1	1					1
« Receveur de bure »		1		1					1
Houilleurs	187	207	11	405	20	3	1	24	429
Ensemble	188	219	12	419	20	3	1	24	443
« travail à la carrière »	1	1		2					2
Armuriers	22	7	1	30					30
Compagnon armurier		1		1					1
Platineurs	5	2		7					7
Polisseurs	7	3	3	13	1			1	14
Limeurs	99	32	5	136					136
Forgerons	100	202	15	317					317
Adoucisseurs de canons	3			3					3
« Employés de fonderie »	2			2					2
« Employé à la manufacture d'armes »		1		1					1
« Ouvriers à Saint-Léonard »	3	1		4					4
Maréchaux-ferrants	2	4	2	8					8

(a) Le « maculaire » était chargé de la vente des stocks de charbon sur la foire.

(b) Le « chasseur » est un mineur travaillant dans une « chasse », c'est-à-dire dans une taille en activité.

	Hommes				Femmes				Total
	Cél.	Mar.	Vfs.	Tot.	Cél.	Mar.	Vves	Tot	
Compagnon maréchal	1			1					1
Graveur	1			1					1
Serruriers	4	2		6					6
Horlogers	14	8		22		1		1	23
Bijoutier	1			1					1
Orfèvre	1			1					1
Eperonniers	3	2		5					5
Cloutier		1		1					1
« Fabricant en cuivre »		1		1					1
Ensemble	268	267	26	561	1	1		2	563
Tonneliers	2	3	1	6					6
Menuisiers	2	5	4	11					11
Charrons	1	4		5					5
Compagnons charrons	2			2					2
Tourneur		1		1					1
Charpentier		1		1					1
Vanniers	1	1	1	3					3
Ensemble	8	15	6	29					29
Meuniers		2		2					2
Brasseurs		2		2					2
Boulangers		5		5					5
Bouchers		3	1	4					4
Ouvrier-distillateur	1			1					1
« Chandelon »(a)		1		1					1
Ensemble	1	13	1	15					15
Couturières					9	4	3	16	16
Taillieurs	2	7	4	13					13
Fileuses					6	6	3	15	15
Tricoteuses					32	13	8	53	53
Tisserands		3	1	4					4
Chapeliers	2	3		5					5
Teinturier			1	1					1
Ouvriers tanneurs	1	2		3					3
Cordonniers	3	20	5	28					28
Compagnon cordonnier	1			1					1
Bourrelier			1	1					1
Ensemble	9	35	12	56	47	23	14	84	140

(a) Fabricant de chandelles.

	Hommes				Femmes				
	Cél.	Mar.	Vfs.	Tot.	Cél.	Mar.	Vves	Tot.	
Couvreur en ardoises	1			1					1
Couvreurs en paille	1	1		2					2
Couvreur		1		1					1
Maître maçon		1		1					1
Maçons	3	4		7					7
Briquetier		1		1					1
Vitriers		2		2					2
Ensemble	5	10		15					15
Bateliers	3	5		8					8
Messagers	1			1	1	1		2	3
Charretiers	1	6		7					7
Passeur d'eau		1		1					1
Ensemble	5	12		17	1	1		2	19
Négociants		4		4		1		1	5
Marchands	2	15	1	18	1	1	3	5	23
Marchands-brasseurs	2	1		3			1	1	4
Marchands-armuriers		2		2					2
Marchand-tailleur		1		1					1
Marchand-tanneur		1		1					1
Marchands-fruitiers		2		2					2
« Verdurières »					2			2	2
Marchand de vin			1	1					1
Colporteur	1			1					1
Cabaretiers		6	2	8		1	1	2	10
Aubergistes		1		1			1	1	2
Ensemble	5	33	4	42	3	3	6	12	54
Avocat et juge de paix		1		1					1
Notaires impériaux		3		3					3
Hommes de loi	1	1		2					2
Huissier		1		1					1
Maître d'école		1		1					1
Instituteurs		2		2					2
Prêtres	2			2					2
Arpenteur		1		1					1
Ecrivain		1		1					1
Perruquier	1			1					1
Barbier			1	1					1
Chirurgiens		2		2					2

	Hommes				Femmes				Total
	Cél.	Mar.	Vfs.	Tot.	Cél.	Mar.	Vves	Tot.	
Accoucheuses					1	1	1	3	3
Repasseuses					2			2	2
Blanchisseurs		1		1			1	1	2
Commis	1			1					1
Musicien		1		1					1
Ensemble	5	15	1	21	3	1	2	6	27
Employé des droits réunis			1	1					1
Employé au cadastre	1			1					1
Employé à la direction à Liège	1			1					1
Percepteur		1		1					1
Receveur de l'octroi de navigation		1		1					1
Maire adjoint		1		1					1
Secrétaire de mairie		1		1					1
Garde champêtre		1		1					1
Ensemble	2	5	1	8					8
Domestiques/servantes	18	2	1	21	76			76	97
Fille de boutique					1			1	1
Journaliers	44	69	14	127	60	32	28	120	247
Manœuvres		4		4					4
Ouvriers	6			6	2			2	8
Ensemble	68	75	15	158	139	32	28	199	357
POPULATION ACTIVE	619	778	91	1488	214	64	53	331	1819
Rentiers	3	2	1	6	1	1	5	7	13
Soldat retraité	1			1					1
Ex-religieuse					1			1	1
Ex-huissier		1		1					1
Mendiants			1	1	1			1	2
Indigents	3			3			3	3	6
Impotents		1		1		1		1	2
Imbéciles		1		1	1			1	2
Ensemble	7	5	2	14	4	2	8	14	28

	Hommes				Femmes				Total
	Cél.	Mar.	Vfs.	Tot.	Cél.	Mar.	Vves	Tot.	
Personnes ne déclarant pas de profession et âgées de 15 ans et plus	183	20	11	214	510	747	161	1418	1632
Enfants de moins de 15 ans, n'exerçant pas de profession (a)	863			863	920			920	1783
POPULATION INACTIVE	1053	25	13	1091	1434	749	169	2352	3443
POPULATION TOTALE	1672	803	104	2579	1648	813	222	2683	5262

(a) Enfants de moins de 15 ans exerçant une profession - cfr *Annexe IV*.

Annexe IV. Le travail des enfants

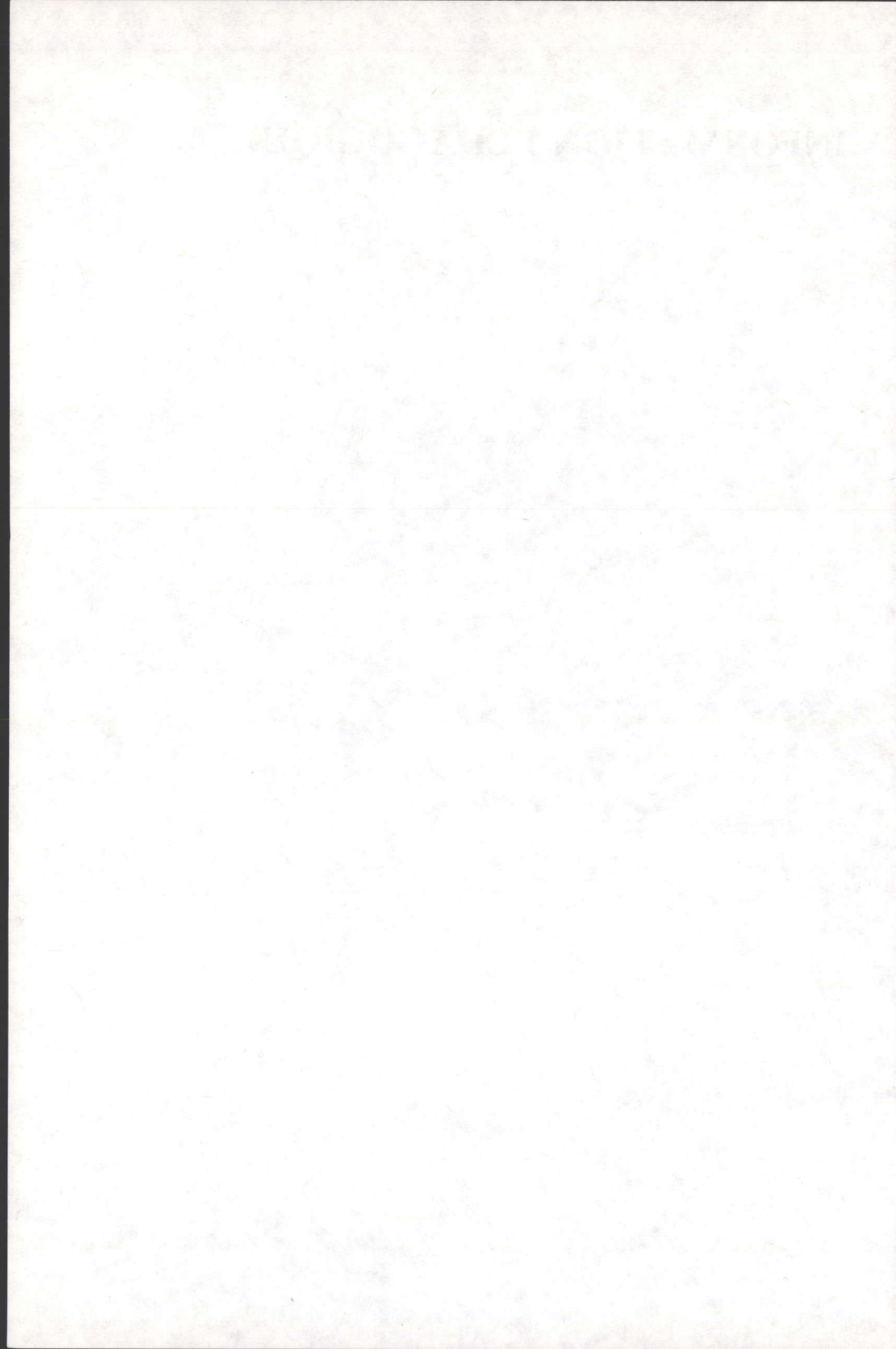
Professions	Garçons	Filles	Ensemble
Berger	1		1
Maçon	1		1
Houilleurs	56		56
Limeurs	24		24
Polisseur	1		1
Forgerons	9		9
Compagnon horloger	1		1
Serrurier	1		1
Couturière		1	1
Fileuse		1	1
Tricoteuses		4	4
Domestique/servantes	1	2	3
Journaliers	4	6	10
Compagnon maréchal	1		1
Compagnon cordonnier	1		1
Ensemble	101	14	115

N.B. Ces enfants sont repris dans la population active de l'annexe III.

Ages des garçons au travail

Ages	Effectifs
7 ans	1
8 ans	3
9 ans	4
10 ans	8
11 ans	19
12 ans	22
13 ans	20
14 ans	24
Total	101

INFORMATION PÉDAGOGIQUE



SCHEMA POUR UNE ANALYSE DE DECISION PREPARANT L'ACTION PEDAGOGIQUE

Nous publions ici ce modèle illustré de la démarche pédagogique qui rappelle ou précise des questions que tout professeur devrait se poser quand il aborde un sujet d'enseignement

MODELE PROPOSE PAR UN PSYCHOPEDAGOGUE

APPLICATION A L'HISTOIRE

1. Première démarche : ce qui est

1.1. Identifiez les éléments pertinents de la situation, telle qu'elle est :

1.1.1. *Éléments humains* : les plus pertinents concernent les élèves (leurs capacités, leurs intérêts, leurs difficultés,...) ; certains tiennent aux professeurs : leurs attitudes, leurs valeurs,...

1.1.2. *Éléments culturels* : les objectifs, les contenus, les programmes,...

1.1.3. *Éléments matériels* : l'équipement scolaire, la logistique.

Soit « la Révolution industrielle »

— à étudier dans une classe de première observation (12-13 ans) dans le cadre du problème « la Fabrication ».

Les élèves sont capables de relever les différents éléments figurant dans les témoignages qui leur sont proposés ; ils analysent plus facilement les documents iconographiques que les témoignages écrits ; ils redigent avec difficulté un texte, même court,...

Le professeur a, jusqu'à présent, travaillé avec l'ensemble de la classe (grand groupe).

— Relire dans le programme⁽¹⁾ les objectifs *minima* à atteindre sur le plan du savoir, du savoir-faire et du savoir-être.

— Les bancs sont faciles à déplacer et pourraient permettre le travail en équipes, la classe d'histoire comporte un projecteur de diapositives, rien n'est prévu à l'école pour la projection de films, il y a un rétro-projecteur dont on se sert peu,...

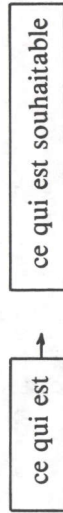
(1) *Etude du milieu naturel, humain et technique*, Enseignement secondaire rénové, Formation commune, Programme provisoire, Bruxelles, Organisation des études, 1978.

1.2. Faites un rapport sur les éléments que vous identifiez comme étant les plus significatifs, sur leurs qualités, sur leurs performances.

2. Deuxième démarche : ce qui est, vis-à-vis de ce qui est souhaitable

2.1. Comparez les éléments pertinents de cette situation avec *ce qui devrait être*, ce qui est souhaitable dans l'idéal. Jugez si ces éléments sont plus ou moins éloignés de ce qui est souhaitable et qui constituera un objectif.

2.2. Faites un rapport établissant le diagnostic de la situation.



— Faire le bilan des démarches pédagogiques utilisées au cours de l'étude des problèmes antérieurs, voir quelles opérations mentales ont été privilégiées⁽²⁾, choisir les éléments de la révolution industrielle à étudier en s'interrogeant sur leur pertinence,...

— Réfléchir sur les raisons d'étudier la révolution industrielle au XIX^e siècle dans une classe de première observation. Faire l'inventaire des objectifs à atteindre (par exemple contribuer à l'explication du monde actuel) et des comportements à développer en fonction du sujet retenu. Donc établir les comportements cognitifs [*les points de la matière* « révolution industrielle » : soit, par exemple, les aspects techniques, économiques et sociaux ; l'aire de diffusion,... et *les savoir-faire intellectuels* à développer : soit, par exemple, décider que les élèves devront être capables de rédiger une courte synthèse à partir de la juxtaposition (5.1.) des éléments étudiés], affectifs [par exemple fournir aux élèves des éléments qui leur permettront de réagir et d'exprimer leurs opinions face à la révolution industrielle, qui leur permettront aussi, à la lumière de cette dernière, de se situer dans le monde actuel, de décider de l'accepter ou de le rejeter] et psychomoteurs [par exemple décider que les élèves devront être capables de s'exprimer à partir d'éléments mis en évidence dans un film projeté à la classe]. Décider d'utiliser un film, envisager une visite d'un site industriel,...

(2) Tableau des opérations mentales, dans *Faire le point sur... l'enseignement secondaire rénové*, Bruxelles, Organisation des études, p. 163-170.

3. Troisième démarche : les possibles.

3.1. Imaginez diverses stratégies d'action, différentes options pour modifier certains éléments de la situation, pour y remédier et pour réduire l'écart entre la situation et le souhaitable.

Envisagez toutes les options possibles en donnant libre cours à votre imagination créatrice, sans tenir compte de contraintes et limitations de la situation.

3.2. Précisez ensuite ces options en établissant chaque fois la relation entre les objectifs à atteindre et les moyens pour y arriver.

4. Quatrième démarche : le praticable

Parmi les options possibles, recherchez celles qui sont les plus rentables.

4.1. A cet effet, vous examinerez à la fois les options possibles et les contraintes ou imitations du contexte ; vous évalueriez les options possibles en comparant les bénéfices et les coûts.

4.2. De cette confrontation vous dégagerez les options les plus *praticables* en fonction du contexte auquel elles seront appliquées ; exprimez-les en termes d'objectifs et de stratégies.

- Envisager les démarches à entreprendre pour louer un projecteur de films et/ou pour obtenir une émission de télévision magnétoscopée sur des aspects du sujet traité ; envisager comment et où projeter une émission magnétoscopée,...
- Rédiger plusieurs schémas de séquences pédagogiques en précisant :
 - les comportements qui pourront être atteints à travers chaque schéma,
- les comportements qui seront exercés en fonction des objectifs choisis,
 - les méthodes qu'il faudra utiliser pour rencontrer les objectifs fixés dans chacun des schémas.

- Examiner les différentes séquences d'enseignement ainsi élaborées sur la révolution industrielle, voire celle qui, pendant un temps déterminé, par exemple quatre périodes/horaires permet de rencontrer les objectifs jugés les plus pertinents en mettant en œuvre les comportements souhaités, — qui n'avaient pas nécessairement été exercés au cours de l'étude du problème « la Nourriture », — et permettant en l'introduction de nouvelles méthodes, par exemple l'analyse

collective d'un film ou le travail en équipes. Au besoin, modifier la séquence d'enseignement au départ la plus favorable en y introduisant de nouveaux éléments. Par exemple, décider de partir de l'analyse d'une émission de télévision magnétoscopée *La sidérurgie wallonne et ses antécédents*⁽³⁾ en isolant certains passages, compléter l'analyse du message audiovisuel par l'analyse de témoignages iconographiques et écrits⁽⁴⁾, arriver à la rédaction collective d'une synthèse,...

5. Cinquième démarche : le plan d'action

5.1. Il vous reste à décider ce qui peut effectivement être réalisé de mieux dans le contexte et dans la perspective du souhaitable.

5.2. Pour faire passer votre décision dans le contexte réel, vous devez établir un plan d'action ; ce plan d'action doit être précis et concret :

- objectifs exprimés en termes de comportement.
- aménagement de la situation d'apprentissage pour stimuler les élèves,
- démarche proposée aux élèves pour réaliser les objectifs,
- mode de participation des élèves et d'intervention de l'enseignant,
- ...

Gilbert LEROY,
Février 1978

— Choisir définitivement les objectifs à privilégier et le plan de séquence d'enseignement qui permet de les atteindre.

— Rédiger les objectifs en termes de comportements observables ; choisir les différents documents à étudier, en faire la toilette au besoin, rédiger des questionnaires d'exploitation pédagogique (c'est le moyen de traduire les objectifs à atteindre, — soit les objectifs généraux de l'éducation à rencontrer et les objectifs propres à l'histoire, — en objectifs opérationnels permettant d'observer des comportements des élèves) ; choisir les méthodes d'enseignement...

Maggy HODEIGE,
Mai 1978

(3) Emission de la télévision scolaire, Scénario de Robert FERGLOUTTE, Bruxelles, R.T.B., 1975.

(4) Cfr M. HODEIGE, *Le Musée du Fer et du Charbon*, dans les *Cahiers de Cléo*, n° 48, Bruxelles-Liège, Centre de la pédagogie de l'histoire, 1977.

HISTOIRE ET TECHNIQUE

Le séminaire résidentiel tenu au domaine du Rond-Chêne à Esneux (Belgique) en novembre 1976 a réuni des professeurs d'histoire et des professeurs d'éducation technologique dans le but de promouvoir l'étude pluridisciplinaire dans le cadre de l'étude du milieu (12-14 ans) et des sciences humaines (14-16 ans).

Nous publions ici les conclusions de différentes commissions portant sur :

- 1. La coordination entre la formation historique et la formation technologique au degré d'observation (12-14 ans) ;*
- 2. Les relations entre le cours d'histoire et celui d'éducation technologique au degré d'orientation (14-16 ans) ;*
- 3. Le musée, composante de l'école ;*
- 4. Des possibilités d'exploitation des musées ;*
- 5. Des possibilités d'exploitation des expositions et plus particulièrement de l'exposition « Arts et techniques »⁽¹⁾.*

1. LA COORDINATION ENTRE LA FORMATION HISTORIQUE ET L'INITIATION TECHNOLOGIQUE AU DEGRÉ D'OBSERVATION (12-14 ans)

Remarques préliminaires

Un premier tour d'horizon nous a permis de constater l'intérêt d'une coordination effective entre l'initiation technologique et l'histoire. Nous regrettons d'ailleurs que, jusqu'à présent, elle ait été trop réduite.

Nous sommes parti d'une double constatation :

- le programme d'initiation technologique, vaste et souple, permet de s'adapter à des notions très étendues,
- par contre, le programme d'histoire implique l'étude de « problèmes ».

Nous avons donc décidé d'aborder le problème de la coordination en partant des notions historiques et d'envisager les éléments qui pourraient être utilisés par les technologues.

La coordination

La coordination semble possible et très constructive ; une restriction cependant : le cours d'initiation technologique ne doit en aucun cas être tributaire du cours d'histoire. Les deux cours doivent rester indépendants l'un de l'autre en ce sens que la coordination interdisciplinaire n'implique pas une étude simultanée du sujet traité dans les deux cours.

La justification de la coordination entre historiens et technologues serait :

- libérer l'historien d'explications et de notions technologiques qu'il ne souhaite pas enseigner de manière approfondie ;

(1) Exposition itinérante tenue à la disposition des établissements scolaires belges par l'Organisation des études, Service des Activités parascolaires, boulevard de Berlaimont 26-28, à 1000 Bruxelles.

- permettre une motivation intéressante pour le professeur d'initiation technologique à partir de l'approche faite au cours d'histoire.

Pour préciser les points où une coordination est possible, nous avons décidé d'établir deux tableaux. Le premier, dressé par les historiens, montre quelles sont les « machines » dont la compréhension est nécessaire pour l'étude historique et qui peuvent faire l'objet d'une initiation technologique. Le second, établi par les technologues à partir des besoins formulés par les historiens, met en évidence les choix possibles pour une initiation technologique cohérente : certaines machines peuvent en effet être étudiées pour dégager les principes des mouvements de base suivant la méthode propre à ce cours.

Tableau 1 : Les machines nécessaires à la compréhension des phénomènes historiques

Notions historiques	Notions technologiques
1. La nourriture — <i>chadouf</i> — <i>noria</i> — araire — charrue — épandeur à engrais — vanneuse à volant	— leviers — roue dentée — mouvement rectiligne — mouvement rectiligne — force centrifuge — transformation de mouvement
2. La fabrication — arc à forer <i>Types d'énergie ancienne</i> — moulin à eau — moulin à vent — éolienne — cage à écureuils — martinet — soufflets hydrauliques — rouet — tour du potier <i>Types d'énergie moderne</i> — machine à feu de Newcomen — machine à vapeur de Watt — moteur à explosion — puits de forage	— rotation alternative — roue — roue — roue — roue — arbre à cames — arbre à cames — transformation du mouvement — transformation du mouvement — piston — transformation du mouvement — transformation du mouvement — mouvement de rotation hélicoïdal

3. Le commerce — roue — grue — astroloabe — gouvernail d'étambot — bateau à aubes — locomotive	— roue, treuils — traction, poulies — pivot, pied à coulisse — leviers — piston — bielles
4. Critique chronologique et cartographique	— lecture de plans — poids et mesures y compris la mesure du temps

Tableau 2 : L'initiation technologique

Notions historiques	Notions technologiques
1. L'araire, la charrue	— montage en matériel F.T.⁽²⁾, d'où familiarisation des élèves avec ce matériel — approche de l'étude du mouvement rectiligne — la charrue
2. La <i>chadouf</i>	— notions de schéma (support : la reproduction du <i>chadouf</i> pour arriver au croquis coté — construction d'un <i>chadouf</i> à l'aide de F.T.⁽²⁾ en atelier afin d'alimenter le cours d'histoire (suivant les possibilités)
3. Les balances	— étude des différents leviers — cas particuliers des leviers : les balances (trébuchet, balance romaine,...) — les mesures — le pied à coulisse (étude plus complète du mouvement de translation rectiligne)
4. La roue	— le compas d'épaisseur (mouvement de rotation) — la roue

(2) « Fischer-technique » : jeu de construction, de type « mécano » à l'usage des jeunes et des adolescents.

	— engins utilisant : • la roue lisse : poulie, treuil, grue (cage à écureuils) • les roues dentées : engrenages, moulin à eau • les roues à aubes : moulins à eau, <i>noria</i>,...
5. Le rouet, la machine à vapeur, le moteur à explosion, le tour du potier, le martinet, le soufflet hydraulique	— système bielle-manivelle — théorie sur la transformation du mouvement rectiligne en mouvement circulaire — autres appareils : machine à vapeur de Watt, moteur à explosion, tour du potier,... — arbre à cames — transformation du mouvement circulaire en mouvement alternatif — autres appareils : le martinet ou <i>maka</i> de forge, le moteur à explosion, le soufflet hydraulique,...
6. Villebrequin du charpentier, puits de forage	— étude du mouvement hélicoïdal — principe de forage dans les puits de pétrole

2. LES RELATIONS ENTRE LE COURS D'HISTOIRE ET CELUI D'EDUCATION TECHNOLOGIQUE (14-16 ans)

L'échange de vues qui a eu lieu entre les technologues et les historiens tant au sujet des contenus respectifs des programmes du deuxième degré (orientation) que des orientations fondamentales des deux disciplines a abouti à un procès-verbal de carence. Bien que les deux cours aient un objectif commun, — la formation d'attitudes et d'aptitudes « intelligentes », — les éléments servant de support à cette formation et les champs d'application sont différents, et, dans l'état actuel de ses réflexions, la commission n'est pas arrivée à établir des points de convergence.

Par contre, une réalisation des technologues hennuyers intéressera les historiens. Ceux-ci pourraient, grâce à une chaîne d'appareils *Bull*, mettre sur pied un répertoire centralisant les documents auxquels les historiens ont recours dans leur travail de préparation. Les différentes phases de réalisation de cette « banque de données » s'effectueraient en concertation entre technologues et historiens. Un premier essai pourrait être conçu et réalisé dans le cadre d'une région restreinte.

3. LE MUSÉE, COMPOSANTE DE L'ÉCOLE

1. Du musée vers l'école

Par la création de la commission « Education et action culturelle dans les musées », les musées ont voulu marquer concrètement la prise de conscience de leur mission éducatrice. Cette prise de conscience nationale est la résultante d'un mouvement international identique. Les U.S.A. sont le berceau de ce renouveau. Ils ont été suivis par la Hollande, la Grande-Bretagne, l'Allemagne. Depuis dix ans, la Belgique a marqué son désir de suivre ce mouvement.

L'action des musées se concrétise par :

- l'établissement d'un programme de formation d'un personnel d'accueil et la mise en place de ce personnel,
- la volonté de contact entre les musées et les écoles au niveau de l'information (établissement de dépliants nationaux et régionaux décrivant le potentiel des musées : objet des musées, adresse, heures d'ouverture, contenu du musée,...) et au niveau de la formation (établissement d'un centre de contact musée/école, lieu de convergence entre les enseignants et les gens de musée).

Le Musée du Cinquenaire peut être reconnu comme musée-pilote en la matière. Il comporte une bibliothèque générale, une diathèque générale qui loue des diapositives à condition qu'on les enlève au musée, une guidance des visites. De plus, pour préparer la visite, le musée envoie, sur demande, un représentant du musée auprès du professeur concerné. Enfin, il organise des causeries consistant en projections de diapositives et exposés des recherches faites dans le cadre du musée sur base de questionnaires préalablement établis par celui-ci et des ateliers consistant en séances thématiques.

Pour Madame Destrée, Assistante, attachée au Service éducatif des Musées royaux d'art et d'histoire, — et la commission rejoint totalement ses vues, — il est absolument nécessaire qu'il y ait dialogue entre les professeurs et les responsables du musée. En effet, une visite informelle d'un musée ne peut être constructive. Il convient de préparer les visites, à court et à moyen terme. Pour le musée, la question se pose de savoir comment fournir aux professeurs une information réelle, de savoir ce qu'ils souhaitent que leurs élèves voient et manipulent. Pour le professeur, il est indispensable de savoir ce que le musée contient sinon le déplacement des élèves risque de ne pas être constructif. Une programmation du contenu des musées et du contenu des « programmes » des cours de formation historique en Belgique est donc indispensable. Il en découle une organisation convergente :

- au musée : il convient d'établir des itinéraires thématiques répondant aux besoins pédagogiques,
- à l'école : il convient de rencontrer au *maximum* le contenu pédagogique des musées.

2. De l'école vers le musée

Il est évident que l'action envisagée par le musée vers l'école ne peut que trouver un accueil favorable dans l'enseignement. Comment répondre à cette action ?

En programmant le contenu des cours. La commission n'est pas entrée dans le détail de cette programmation mais estime que l'importance future de ce travail exige le détachement de certains professeurs. Etablir des questionnaires en relation avec le contenu du musée, par exemple, est déjà un travail de très longue haleine.

En utilisant les séries de diapositives illustrant le contenu des musées belges. Il conviendrait d'aller plus loin et d'établir les critères de réalisation de nouvelles séries de diapositives davantage axées sur l'utilisation pédagogique en histoire : en effet, les critères et exigences des historiens ne sont pas ceux des historiens de l'art. Ici aussi il faudrait détacher *part time* des professeurs qui travailleraient en collaboration avec les muséologues.

Une série de questions se sont encore posées mais la commission n'a pas eu le temps de les résoudre. Citons la question des crédits alloués pour les sorties, la valise-musée, le muséo-bus, la composition des catalogues, la gratuité des musées, les bus scolaires, les horaires. Actuellement le contact musée/école n'est possible que ponctuel, accessoire, accidentel, ce qui est en contradiction avec les objectifs du cours d'histoire.

Conclusion

Les échanges entre professeurs et muséologues a produit du concret, du réalisable, du prospectif, de l'utopique peut-être. La commission suggère que des heures groupées soient allouées aux professeurs d'histoire, notamment dans le cadre des activités libres ou complémentaires pour qu'ils puissent intégrer dans leur enseignement les musées, les entreprises, les expositions,...

Madame Destrée citait hier une expérience hollandaise : pendant trois jours de cours normaux, des élèves travaillent sur un sujet, dans un musée, en pluridisciplinarité et à intervalles réguliers en cours d'année. C'est évidemment là l'exemple de l'aboutissement de la volonté d'intégrer le musée et l'école. Il conviendrait en Belgique de réduire la distance entre les objectifs philosophiques d'un enseignement renoué de l'histoire, — notamment, — et les contraintes administratives de l'école.

4. DES POSSIBILITES D'EXPLOITATION DES MUSEES

Notre groupe s'est particulièrement occupé des musées techniques mais il est évident que les constatations faites sont valables pour tous les autres musées.

1. L'action des musées des techniques

L'action des musées se situe sur trois plans :

- l'enquête, la prospection et la restauration,
- la conservation et la présentation,
- l'exploitation au niveau des individus et au niveau des groupes.

Les limites des musées :

- l'intérêt des visites peut varier avec l'âge et les motivations des élèves,
- le musée peut présenter une accumulation d'objets morts, périmés et privés de signification parce que isolés de leur cadre spatio-temporel,
- le musée ne présente pas nécessairement ses collections dans un esprit correspondant à celui du programme.

Les richesses des musées :

- les pièces de collection peuvent faire l'objet d'études érudites utilisables par les enseignants,
- les objets conservés sont des témoins qui permettent de suivre une évolution affectant tous les secteurs de la vie : les techniques, l'organisation économique et sociale, les mentalités,... et ainsi ils débouchent sur l'étude complexe du milieu où chaque élément est en relation avec les autres.

2. Les possibilités d'exploitation dans l'enseignement

Une visite au musée doit s'intégrer dans un ensemble cohérent. Elle peut être une motivation, un exercice didactique dans une séquence d'enseignement, une exploitation, une illustration. Dans tous les cas, il convient de la préparer soigneusement (fixer les objectifs à atteindre, éventuellement établir un questionnaire, attribuer des responsabilités et des tâches aux élèves soit individuellement, soit par groupes, etc.).

3. Le rôle du professeur

Celui-ci sera attentif à :

- exploiter au maximum l'impact psychologique de la visite du musée. Dans ce but, il créera une atmosphère détendue et ne négligera pas l'affectivité exprimée par les élèves (leurs réactions face aux pièces exposées par exemple) ;
- réaliser une collaboration efficace avec les différents spécialistes concernés ou à concerner par la visite ;
- saisir ce que le concret peut apporter de vivant dans son enseignement ;
- réunir un ensemble varié de documents en relation avec le sujet traité et la visite du musée ; photographies, diapositives, brochures,... ;
- stimuler une série d'activités en rapport avec la visite.

Conclusion

Les musées permettent des exploitations nombreuses et variées. Pour que leur contribution à l'enseignement soit efficace, il conviendrait d'entreprendre une étude systématique des musées belges sur le plan de leur exploitation didactique.

5. DES POSSIBILITES D'EXPLOITATION DES EXPOSITIONS ET PLUS SPECIALEMENT DE L'EXPOSITION « ARTS ET TECHNIQUES »

Remarques préliminaires

L'exposition avait d'abord enthousiasmé le groupe. En fait elle comporte une matière vaste et hétéroclite dans laquelle il a été difficile de trouver un fil conducteur. Le catalogue est intéressant mais ne comporte pas de table des matières, ne donne pas de références précises sur l'origine des documents analysés ni de justification du classement.

Les exploitations possibles

Plusieurs problèmes peuvent être étudiés à partir de cette exposition.

- *Les répercussions d'une invention sur son époque.* On peut envisager dans cette optique les conséquences de la charrue (G1)⁽³⁾, de l'imprimerie (F3, F14), de la machine à vapeur (H1, H2, H4, H5, H6, H9, H10, 17, 14, G8, G10, H14, H15), du moteur à explosion (I3, I6, I8, F13).
- *Les utilisations de la vapeur* (G8, G12, H6, H9, H10, H1, H15, H18).
- *Les moyens de transport de biens et de personnes* (E7, E11, E12, E13, F5, F10, F11, F12, F15, G4, G5, G7, G12, G13, G15, G16, I3, I8, I10, I13, I15, H1, H2, H3, H9, H10, H12, H15).
- *Les moyens de communication sociale* (F3, F9, F4, G11, G14, I1, I5, I9, H2, H7).
- *Le progrès scientifique au XIX^e siècle et ses antécédents* (E5, E8, E9, E10, E14, F3, F4, H11, F16, I1 à I16).
- *L'urbanisme* (E13, E16, H14, I14, F14, F15, I16).

Parmi ces différentes exploitations, deux nous ont paru particulièrement intéressantes :

- Transports et communications (y compris la machine à vapeur) pour ceux qui font de l'histoire diachronique.
- Le progrès scientifique au XIX^e siècle pour ceux qui font de l'histoire synchrone.

3. Suggestions

Les documents devraient être à la disposition des professeurs sous forme de diapositives ou de planches parmi lesquelles ils pourraient choisir les documents qui font partie des sujets étudiés. Cela donnerait à l'exposition une permanence et un prolongement.

(3) Les lettres et chiffres font référence au catalogue de l'exposition *Arts et techniques*, [Mons], s.d. Il est possible de se procurer à l'Organisation des études, Service des méthodes et stages, boulevard de Berlaimont, 26-28 à 1000 Bruxelles, la cassette de diapositives réalisées par Monsieur Skinkel à l'issue du stage d'Esneux.

Pour rendre l'exposition plus vivante, les professeurs suggèrent de l'enrichir par :

- des maquettes : les professeurs de technologie considèrent qu'elles sont faciles à réaliser avec l'outillage du cours de technologie et les documents du cours d'histoire. Un tel projet s'intègre très bien dans le cours : à partir de la gravure, on refait le plan et l'on arrive à la réalisation. Les maquettes qui nous ont semblé les plus intéressantes sont : la machine de Newcomen, le moteur à explosion, le télégraphe de Chappe, le moulin à eau avec arbre de transmission, la locomotive (comme source de chaleur une bougie), la pompe. Dans ces maquettes, l'authenticité n'est pas à rechercher à tout prix ;
- un film sur les techniques de construction actuelles ;
- des apports des élèves : cartes postales anciennes, timbres,... Dans ce cas il faudrait demander des panneaux de présentation supplémentaires ;
- un questionnaire d'exploitation à l'intention des élèves avec des questions les incitant par exemple à relever les planches concernant l'énergie ou la source d'énergie à partir de laquelle on produisait de l'électricité à Paris en 1870.

* * *

Ces diverses suggestions, ces constatations, conseils et considérations sont livrés à l'attention et aux méditations de l'ensemble des historiens en général et des professeurs en particulier pour orienter leur formation, adapter leurs préparations de cours et pratiquer cette interdisciplinarité constructive si souvent souhaitée parce que si féconde lorsqu'elle est bien pratiquée.

LA REDACTION

ORIGINE ET DEVELOPPEMENT D'UNE VILLE : LIEGE

PREMIER DEGRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE TYPE 1
PROGRAMME D'ETUDE DU MILIEU NATUREL, HUMAIN ET TECHNIQUE,
PARTIE HISTOIRE(*)

INTRODUCTION

Cette séquence d'enseignement s'adresse plus spécialement aux élèves de la seconde année du premier degré (13-14 ans). Elle constitue le chapitre introductif au thème : « Les relations avec autrui en société urbaine »⁽¹⁾. Le problème de la naissance des villes revêt à nos yeux un intérêt capital et offre aux enseignants de multiples possibilités. Abordé par le biais de la documentation traditionnelle (textes contemporains des faits), il reste pour la plupart des jeunes élèves un monde abstrait et fermé.

Pour tenter de remédier à cet état de chose, cette séquence poursuit un triple objectif : d'abord, trouver le moyen d'éveiller la curiosité de l'élève et de capter son intérêt ; ensuite, essayer de lui inculquer le goût de la découverte personnelle ; enfin, lui faire comprendre la nécessité de toujours vérifier des hypothèses par une information scientifique rigoureuse. L'exemple liégeois se prête bien à la réalisation de ces buts.

Dans la première et la seconde partie de ce travail, nous nous sommes efforcés de replacer l'élève dans son cadre de vie quotidien. Nous lui proposons de découvrir sa ville en s'y promenant avec pour tout document : un plan récent et quelques photographies. Le simple examen des noms de rues et leur agencement sur le plan révèlent tout le schéma de la naissance et du développement d'une ville. Cet examen théorique préalable doit se doubler d'une recherche sur place⁽²⁾. Celle-ci s'avère donner à l'élève une vision vécue et, par là, plus authentique du problème.

Pour vérifier et préciser ses connaissances, la troisième partie lui offre un large éventail de textes plus concrets et plus compréhensibles. Nous croyons qu'il convient de mettre à la disposition des élèves les écrits récents des historiens liégeois. Cette littérature, fruit de longues et savantes recherches, passée au crible de la critique historique est, pensons-nous, plus propice à toucher les élèves, — à condition, toutefois d'être accompagnée de questionnaires adéquats mettant en évidence la technique de travail et la compétence des auteurs. En effet, les témoi-

(*) Nous tenons tout spécialement à remercier Monsieur l'Inspecteur René Van Santbergen et Mademoiselle Maggy Hodeige pour les judicieux conseils qu'ils nous ont donnés lors de la rédaction de ce travail. Nos remerciements s'adressent également à Monsieur Lucien Grosjean, Préfet des études à l'Athée de Liège 2 et à Monsieur Claude Kerzmann, Professeur à l'Athénée de Liège 2 pour l'aide qu'ils nous ont apportée au début de notre carrière d'enseignant.

(1) *Etude du milieu naturel, humain et technique*, Programme provisoire, Enseignement secondaire rénové, p. 46, Premier degré, Bruxelles, Ministère de l'Education nationale et de la Culture française, 1973.

(2) Toutes les rues de la ville de Liège sont munies d'une plaque portant l'indication du nom ; l'élève n'éprouvera donc aucune difficulté d'orientation.

gnages y sont non seulement interprétés mais ils sont replacés dans le contexte historique général ; et dès lors, ils doivent être beaucoup plus révélateurs et compréhensibles pour les élèves.

Notre courte expérience pédagogique nous a toutefois permis de constater chez la plupart de nos élèves un regain d'intérêt, une participation beaucoup plus active et une plus grande part de recherche personnelle ; ce qui nous a encouragé à faire connaître le contenu de cette séquence.

Si le phénomène urbain présente des caractères généraux évidents, chaque ville reste malgré tout un cas d'espèce. Dès lors, cette séquence s'adresse plus particulièrement aux élèves fréquentant les établissements situés sur le territoire de la ville de Liège ou de sa banlieue (Beaucoup d'autres villes ou bourgs se prêtent à semblable expérience. Note de la Rédaction).

Le contrôle de connaissances proposé en fin de séquence a été testé à deux reprises ; les résultats furent très positifs (plus de 80% de réussite).

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

GOBERT, TH., *Liège à travers les âges : Les rues de Liège*, 6 vol., Liège, Thone, 1924-1930.

HELIN, E., *La population des paroisses liégeoises aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Liège, Editions de la Commission communale de l'histoire de l'ancien pays de Liège, Documents et mémoires, Fascicule IV, 1959.

HELIN, E., *La démographie de Liège aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Bruxelles, 1963.

HELIN, E., *Le paysage urbain de Liège avant la révolution industrielle*, Commission communale d'histoire de l'ancien pays de Liège, Fascicule VI, Liège, 1963.

LEJEUNE, J., *Les Van Eyck, Peintres de Liège et de sa cathédrale*, Liège, Thone, 1956.

LEJEUNE, J., *Liège, De la Principauté à la métropole*, Anvers, Mercator, 1967.

Le patrimoine monumental de la Belgique, publié sous la direction de J. STIENNON, volume 3: *ville de Liège*, Liège, Soledì, 1974.

PHILIPPE, J., *Liège, terre millénaire des arts*, Liège, Halbart, 1971.

PONCELET, E., *Les domaines urbains de Liège*, Liège, 1947.

VAN SANTBERGEN, R., *Les bons métiers des meuniers, des boulangers et des brasseurs de la cité de Liège*, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres, Fascicule CXV, Liège, Faculté de Philosophie et Lettres, 1949.

WAHLE, E., *Liège dans la gravure ancienne et moderne*, Liège, Halbart, 1974.

1. RECHERCHER ET DÉCOUVRIR LES TRACES DU PASSÉ

Document 1 : Plan de la ville de Liège, édité par l'Office communal du Tourisme en 1975. Ce plan sera distribué à chaque élève.

Examen du document :

1. DANS QUEL CADRE NATUREL (GÉOGRAPHIQUE) LA VILLE EST-ELLE APPARUE ? S'EST-ELLE DÉVELOPPÉE ?

- A l'heure actuelle, Liège s'étale en longueur et en largeur de part et d'autre d'un fleuve : la M(euse)⁽³⁾.
- Le plan n'indique pas les dénivellations du terrain. Peut-on les découvrir ? Un fleuve coule en p(laine) ou au fond d'une v(allée), encastré entre les p(entes).
- Si vous examinez la partie nord du plan (A et B), trois rues, au moins, vous renseignent sur la nature du terrain :

[B 1] : P(ublémont) : en latin *publicus mons* (le mont public),

[A 2] : M(ontagne) S(ainte)-W(alburge),

[B 4] : M(ontagne) de B(ueren).

La partie nord (A et B sur le plan) est constituée par une c(olline).

- La ville est donc bordée par une colline au nord. On ne connaît pas la nature de la pente ; on ne sait pas si elle descend jusqu'à la Meuse.
- En principe, une pente se termine par un *fond*. Deux rues nous indiquent où se termine la pente et où commence le terrain plat susceptible de recevoir des constructions :

[A 2] : Fond-P(irette),

[B 2-2] surtout : Fond-S(aint)-S(ervais)⁽⁴⁾.

Ainsi donc au sud de la rue Fond-Saint-Servais, le terrain est plat ou descend en pente douce vers le fleuve.

L'espace entre cet endroit et le fleuve vous apparaît-il large ou étroit ?

N'entrevoiez-vous pas immédiatement une difficulté ou un danger ?

- La colline reparaît de l'autre côté de la ville et de la Meuse au sud-est :
[E 6-7] : rue de R(obermont),

T(hier) de la C(hartreuse).

Ainsi, nous savons que la ville est comprise entre deux c(ollines).

2. LE CENTRE URBAIN : NAISSANCE ET ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS

- Au pied de cette colline, un espace dégagé [B 3 : 4] vers où convergent toutes les rues, nous permet de supposer qu'il s'agit du centre primitif : il porte le nom de P(lace) S(aint)-L(ambert).

(3) Nous avons mis entre parenthèses les réponses à l'usage des professeurs. L'élève recevra le texte tronqué et sera invité à le compléter.

(4) A propos de cette rue, l'explication de TH. GOBERT est très claire : « Ce qu'on dénommait *en Fond*, c'est l'étroite artère aujourd'hui disparue, et qui, partant de la rue des Ravets, formait, au XIX^e siècle, l'entrée de la rue Fond-Saint-Servais. Cette qualification lui venait de ce que cette petite voie, à pente assez raide, conduisait primitivement à une espèce de fond, aux abords du faux rieu, sur l'emplacement de la gare du Palais ». D'après TH. GOBERT, *Liège à travers les âges...*, t. 3, p. 48, Liège, 1926.

- Pourquoi porte-t-il le nom d'un saint ?
Y'avait-il jadis une construction sur cette place ? Laquelle ?
Un événement spécial s'y est-il passé ? Comment faire pour le savoir ?
- Autour de cette église qui apparaît être le noyau primitif (origine religieuse) devraient théoriquement se greffer les éléments constitutifs de la ville. Le clergé doit se loger, se protéger ; lui, ses serviteurs et les premiers habitants doivent se nourrir. Examinons donc les noms des rues avoisinantes :
 - au nord de la place [B 3], la rue du P(alais) indique la présence d'une demeure confortable ou fortifiée;
 - à l'est de la place [B 3], une autre place s'appelle P(lace) du M(arché) ; indiquant par là qu'on pouvait s'y ravitailler.
 Nous trouvons donc réunis dans un espace assez restreint [B 3] les trois premiers éléments qui président généralement à la naissance d'une ville : élément religieux : é(glise) ; élément défensif représentant pourvoir et protection : p(alais) ou ch(âteau) ; élément commercial : m(arché).
- Dans le courant du XIII^e siècle, les bourgeois participeront au pouvoir politique dans la ville. A Liège, leurs libertés sont symbolisées par le *Perron* et leurs réunions se tiennent dans une demeure flanquée d'un double escalier monumental d'où l'on peut s'adresser à la population : l'*hôtel de ville* ; à Liège, il porte le nom de *Violette*. Partout, on a placé ces monuments sur le marché. A Liège, où sont situées les rues de la Violette [B 3] et du Perron [B 3] ? Toutes deux donnent donc sur le M(arché) et se trouvent placées très près du centre primitif : la place S(aint)-L(ambert).
- Ainsi donc cinq éléments moteurs pour la vie de la *cité* étaient regroupés dans ce qui apparaît être l'ancien quartier ou *bourg* primitif.
Mais s'agit-il vraiment de l'ancien quartier primitif protégé, autour duquel la ville se développera ? Deux rues situées dans ses abords nous en apportent la preuve.
- Un peu vers l'est [B 4], une rue porte le nom : Hors-Château.
Au moyen âge, l'agglomération primitive fortifiée s'appelle *Castrum* ou *Château*. A un moment donné, cette rue était donc située en d(ehors) de l'enceinte pr(imitive) et elle constituait une première ex(tension) de la ville.
- La ville ne s'est pas seulement agrandie vers l'est (Visé, Maastricht) ; elle s'est aussi avancée vers le fleuve. Près de la rue du Perron, on note l'existence de la rue *Neuvice* [B-C 4] ; en latin *novus vicus* : nouveau quartier, ce qui prouve qu'il s'agissait d'un premier ag(randissement) de l'ancien quartier.

3. L'ENCEINTE, LES FORTIFICATIONS, LES ZONES D'HABITAT

- Une enceinte comporte des murs, elle est percée de portes et défendue par des tours. On peut fixer certaines limites de l'enceinte par les noms de rues :
 - [B 1] : rue H(ocheporte),
 - [D 4] : rue T(our)-en-B(êche),
 - [D 5] : rue P(orte)-aux-o(ies).
- Au pied des remparts, il y a des fossés, des endroits marécageux :
 - [B 1] : rue des F(ossés),
 - [C-D5] : rue F(osse)-aux-R(aines).

- La ville était parsemée de prairies et de vergers :
 [C 4] : rue du P(aquier).
 [D 5] : rue des P(rés),
 [E 4] : La B(overie),
 [D 2-3] : rue du V(ertbois),
 [G 5] : rue des V(ergers),
 [E 5] : rue des C(hamps),
- La composition du sol sur la colline nord est clairement indiquée :
 [A 2] : rue Fond-P(irette),
 [A 3] : rue P(ierreuse),
 [A 3-4] : rue du P(éry),
 Les Liégeois n'ont pas dû chercher bien loin les matériaux nécessaires aux premières c(onstructions).

4. LES TROIS GRANDS QUARTIERS

- La ville proprement dite [B-C 3-4] est d'origine religieuse et siège d'un évêché. En latin, une telle ville s'appelle *civitas* ; elle gardera ce nom traduit pour un quartier : [C 4] : rue de la C(ité).
- Le pont des Arches [C 4] donne accès au quartier situé au-delà de la Meuse qui s'appellera : [C-D 5] : en O(utremeuse).
- La présence des rues Pont-d'île, Vinâve-d'île [C 2-3] atteste l'existence d'un quartier portant le nom d'I(le).

5. LES OCCUPATIONS DES LIÉGEOIS : LES MÉTIERS QUI FIRENT LA RICHESSE DE LA VILLE

- Les rues [B 4] Féronstrée et [C 3] Lulay-des-Fèbvres attestent le travail des m(étaux) : c(uivre) et f(er).
- Les rues [B 4] Barbe d'Or et [C 2] Pot d'Or attestent le travail de l'o(r) et le métier liégeois très renommé des or(fèvres).
- La rue Sur-les-Foulons atteste le travail de la l(aine) [B 4-5].
- La rue et le quai des Tanneurs attestent le travail du c(uir). [C 4-5].
- On peut encore citer [B 4] les rues des B(rasseurs) et P(otiérue).
- La présence de la Meuse a orienté la ville vers le commerce fluvial : [C 4] : quai de la G(offe) et surtout [B 4] le quai de la B(atte).

6. LIÈGE EST UNE VILLE FORTEMENT MARQUÉE PAR L'EMPRISE DU CLERGÉ

- Le noyau primitif est d'origine religieuse : une église) : d'où la présence de la place S(aint)-L(ambert).
- La direction politique de la ville était dans les mains d'un évêque :
 [B 3] : rue N(otger),
 [C 5] : rue E(rnest) de B(avière),
 [B 4] : rue V(elbruck),
 [C 3-4] : rue de G(ueldre),

- Liège est une capitale religieuse, siège d'un évêché :
[B 3] : rue du P(alais),
[D 3] : rue de l'E(vêché).
- Liège est une ville d'églises : nombreuses rues Saint..., Sainte...
- Liège a vu s'élever sur son territoire nombre de couvents d'hommes et de femmes.
Dans la Cité : [B 3-4] : rue des M(ineurs) = franciscains.
En Outremeuse : [C 5] : rue des E(coliers).
En Ile : [D 3] : rue des C(larisses), des C(armes), des C(roisiers), S(œurs) de H(asque) = Hasselt.

7. CULTURES PRATIQUÉES

- [A 5-6] : rue Vivegnis : culture de la v(igne).
- [G 5] : rue des Houblonnières : culture du h(oublon).
- [D 6] : rue des Maraîchers : culture des l(égumes).

8. TÉMOIGNAGES DE LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

Vous remarquerez qu'il s'agit d'une troisième extension de la ville en dehors de la seconde enceinte sur les rives gauche et droite de la Meuse:

- [E 5] : rue du F(er),
- [F 5] : rue de l'U(sine),
- [B 6] : rue de la L(inière),
- [A 7] : rue de la V(ieille) M(ontagne) = nom d'une usine à zinc,
: rue D(ony) = inventeur de la métallurgie du zinc,
: rue des A(rmuriers).

2. PRÉCISER ET VÉRIFIER LES DÉCOUVERTES ET LES HYPOTHÈSES

Document 2 : Photographie aérienne : Le palais des princes-évêques, la montagne Sainte-Walburge, Pierreuse, la montagne de Bueren, la place du Marché, le Perron, l'hôtel de ville et la Meuse⁽⁵⁾

Questions (réponses à justifier) :

1. Décrivez le cadre naturel.
2. Le noyau primitif est enserré entre la c(olline) et le f(leuve) : M(euse).
3. L'espace entre la colline et la Meuse est-il suffisamment large pour permettre à la ville de s'étendre ? Ne devait-elle pas obligatoirement s'étendre au-delà de la Meuse ? En O(utremeuse), en I(sle).
4. Ne pouvait-elle pas s'étendre vers l'ouest ?
5. Où fut bâti le palais ? Est-ce un bâtiment imposant ?
6. La colline constituait-elle une rotection naturelle ou stratégique ? Expliquez.
7. Comprenez-vous plus facilement pourquoi la place Saint-Lambert est le centre de Liège ?

(5) Reproduction dans Ch. MAHAUX, *Liège, ma ville*, p. 20, Liège, Wahle, 1976.

8. Pouvait-on y construire facilement ? Expliquez.
9. Est-ce un site favorable pour le commerce ? Expliquez.

Document 3 : Photographie aérienne : La montagne Sainte-Walburge, Pierreuse et le palais⁽⁶⁾

Questions (réponses à justifier) :

1. Avez-vous la preuve que Liège est née au pied d'une colline ?
2. La pente est-elle raide ? Constitue-t-elle une protection naturelle ?
3. Cette pente est-elle facilement habitable ?

Document 4 : Photographie aérienne : La place Saint-Lambert et les rues avoisinantes⁽⁷⁾

Questions (réponses à justifier) :

1. La disposition des rues vous apporte-t-elle la preuve que la place Saint-Lambert est située au centre de la ville ? Expliquez.
2. Quels bâtiments ou monuments sont rassemblés dans les environs de la place : le P(alais), le P(erron), le M(arché), l'H(ôtel) de V(ille).

Document 5 : Photographie aérienne : le quartier ancien et la place du Marché⁽⁸⁾

Questions (réponses à justifier) :

1. Quelle remarque pouvez-vous faire sur l'habitat ?
2. Dans sa partie ouest, l'espace réservé à la ville est-il aussi restreint que dans sa partie est ? Expliquez.
3. Ce document vous apporte-t-il la preuve que Liège est cantonnée dans une vallée ?

Note :

A ce stade, il faut se rendre avec les élèves sur la place Saint-Lambert. La recherche consiste à retrouver sur place les éléments constitutifs de la ville.

3. S'INFORMER — EXPLIQUER — COMPRENDRE

Document 6 : Plan de la ville de Liège au moyen âge⁽⁹⁾

- (6) Reproduction dans Ch. MAHAUX, *op. cit.*, p. 74, Liège, Wahle, 1976.
- (7) Reproduction dans *Le patrimoine monumental de la Belgique, ..., Ville de Liège*, p. 325, vue 165, Liège, Solédi, 1974.
- (8) Reproduction dans *Le patrimoine monumental de la Belgique, ..., Ville de Liège*, p. 180, vue 78, Liège, Solédi, 1974.
- (9) Ce plan est publié en annexe du présent travail. Chaque élève doit en posséder un exemplaire et s'y référer constamment lors de la lecture et de l'analyse des documents.

1. QUAND LE SITE DE LIÈGE A-T-IL ÉTÉ OCCUPÉ, À QUEL ENDROIT PRÉCIS ?

Document 7 : Permanence du centre : la place Saint-Lambert, berceau de Liège

« De ce premier habitat formé au confluent de la Legia et de la Meuse, rien n'était d'ailleurs soupçonné lorsqu'en 1907, la municipalité décida d'entreprendre des travaux sous la place Saint-Lambert qui s'étale au centre de la cité. Tous savaient qu'en ce lieu s'était dressée jusqu'à la révolution française la majestueuse cathédrale dédiée à saint Lambert et à Notre-Dame à commencer par les érudits locaux de l'Institut archéologique liégeois. L'un d'eux, Paul Lohest, qui était à la fois ingénieur féru d'archéologie et membre assidu du conseil communal, surveilla les fouilles⁽¹⁰⁾. Tous attendaient la découverte des fondations de la grande église. Leur attente ne fut pas déçue. Mais elle fut largement dépassée. Plus l'on creusait, plus l'origine de Liège reculait dans le temps. La science donnait au passé de la ville une dimension chronologique que nul n'avait imaginée. Sous les vestiges de la *cathédrale gothique* on ne découvrit pas seulement des fragments du pavement rose de la *cathédrale romane* qui l'avait précédée. (Commencée par Notger, évêque entre 972 - 1008, elle brûle le 28 avril 1185). On recueillit aussi les restes d'une mosaïque faite de petits cubes de marbre noir et blanc disposés en forme de croix, un morceau de pilier qui semblait dater du IX^e siècle, un débris de bandeau dont le décor géométrique parut *carolingien* : bref les humbles témoignages d'une église *préromane*.

Mieux encore : de 3,15 mètres à 2,65 mètres environ sous le niveau actuel de la place, on dégagera les fondations et les murs partiellement conservés et ornés d'une *villa romaine* et son hypocauste. (Elle sera brûlée dans la seconde moitié du III^e siècle). Enfin, à 4,30 mètres de profondeur, au milieu d'un limon brun calcaireux d'inondation, les fouilleurs mirent à jour un fond de cabane de l'époque omalienne, c'est-à-dire de cette période de l'âge *néolithique* qui avait précédé l'établissement des Celtes et des Belges dans la région. Pendant des millénaires, Liège avait donc conservé le même centre et le village, dont la ville est née, datait des temps préhistoriques. »

J. LEJEUNE, *Liège, De la Principauté à la métropole*, pp. 16-17, Anvers, 1967.

Jean Lejeune est professeur d'histoire à l'Université de l'Etat à Liège. Il est l'auteur de nombreux ouvrages relatifs à l'histoire de Liège.

Questions (réponses à justifier) :

1. Qui est l'auteur de ce texte ?
2. Est-il contemporain des faits qu'il rapporte ?
3. Ce texte s'attache-t-il à décrire un seul fait bien précis ? De quoi se compose-t-il ? En quoi cela vous paraît-il intéressant ?
4. Quelle méthode de travail l'auteur a-t-il employée pour rédiger ce texte ? La compétence de l'auteur a-t-elle une grande importance ?

(10) Les enseignants trouveront la synthèse des fouilles, les plans, les dessins de coupes de terrains, la description et les photographies des objets découverts dans J. PHILIPPE, *Les fouilles archéologiques de la place Saint-Lambert à Liège. (Préhistoire, époque romaine, moyen âge, temps modernes)*, Inventaire des collections des musées Curtius et d'Ansembourg, II, Liège, 1956.

5. A votre avis, un tel texte a-t-il plus, moins ou autant d'intérêt qu'un document strictement contemporain d'un fait ? Expliquez.
6. Quand le site de Liège fut-il occupé pour la première fois ?
7. Depuis lors a-t-il été occupé sans interruption ?
8. Quelle science nous renseigne à ce propos ?
9. A quelle technique cette science fait-elle appel pour retrouver les civilisations qui se sont succédées ?
10. Que pensez-vous de la nature d'un tel travail et de sa valeur comme témoignage ?
11. Les premiers habitants se sont-ils installés sur le sol de base ? Sur lequel et pourquoi ?
12. Comment expliquer la présence de limon à cet endroit ? L'examen du plan de Liège peut-il vous aider à répondre ?
13. Le « chauffage central » romain est-il semblable au nôtre ? Comment est-il conçu ?

2. POURQUOI LIÈGE EST-ELLE NÉE À L'ENDROIT OCCUPÉ ACTUELLEMENT PAR LA PLACE SAINT-LAMBERT ?

Document 8 : Le site de Liège

- a. « [...] Mais dans la formation de l'agglomération urbaine, un cours d'eau modeste va, lui aussi, jouer un rôle déterminant. Descendant de la lisière du plateau hesbignon, la *Legia*⁽¹¹⁾ suivait un tracé qui correspond actuellement à la rue Sainte-Marguerite, la rue d'Agimont, la rue de Bruxelles, le bas de Pierreuse, et par suite d'une *brusque rupture de pente* dans son cours inférieur accumulait des *dépôts alluvionnaires* d'une certaine importance à hauteur de la place Saint-Lambert, pour se jeter finalement dans la Meuse en au moins deux endroits, dont l'un se situe au-delà de la rue de la Madeleine. Le cône de déjection formé par les alluvions remplissait approximativement l'espace occupé aujourd'hui par la place Saint-Lambert. »

J. STIENNON, *Le patrimoine monumental de la Belgique, ville de Liège*. Introduction, p. 8, Liège, 1974.

Jacques Stiennon est professeur d'histoire de l'art à l'Université de l'Etat à Liège. Il est un spécialiste de l'art du pays mosan.

- b. « Liège est née là où un clair et vif ruisseau — la Legia — s'incurvait vers la Meuse pour s'y précipiter, sous la *pente* de Pierreuse qui la mettait à l'*abri* des vents du nord. Dans cette courbe, les *alluvions* se sont accumulées, protégeant finalement les habitants contre les *crues* habituelles du fleuve ou du ruisseau. Ainsi Liège a-t-elle jailli du limon de la Legia, comme Huy est née du Hoyoux. Et, peut-être, son nom ne fait-il que traduire cette genèse : reprenant avec une science nouvelle une hypothèse ancienne le savant suisse Aebischer proposait récemment de reconnaître dans le nom de *Ledgia*, attesté dès le IX^e siècle, le mot *Leudia* que les Celtes auraient employé pour désigner l'eau courante. »

J. LEJEUNE, Liège, *De la Principauté à la métropole*, p. 16, Anvers, 1967.

(11) Un plan détaillé du cours de la Legia et de ses divers bras a été publié par Ch. BURY, *La Legia*, dans *Si Liège m'était conté*, 15^e année, n° 55, pp. 7-18, Liège, mai-juillet 1975.

Questions (réponses à justifier) :

1. Qui a rédigé ces deux textes ?
2. Sur quoi les auteurs se sont-ils basés à votre avis ?
3. Quelle est donc la nature de ce document ? A-t-il vraiment la valeur d'un document ?
4. Reportez sur le plan de Liège publié par l'Office communal du Tourisme le tracé approximatif de la Legia.
5. Quel rôle la Legia, ruisseau à forte pente, a-t-elle joué ?
6. Trois éléments au moins ont favorisé l'installation des hommes sur le dépôt alluvionnaire de la place Saint-Lambert :
Elément géographique : a(bris) du v(ent) ; d(épôt) d'alluvions : l(imon), terre fertile ; pr(oximité) de l'e(au) ; pr(otection) contre les cr(ues).
Elément stratégique : site de d(éfense) : co(llines), e(au), î(les).
Elément commercial : présence d'un f(leuve) ; endroit pr(otégé) naturellement et d(ébarcadère) possible.
7. La Meuse présente des avantages et des inconvénients, lesquels ?
8. La Meuse suit-elle le même cours qu'actuellement ? A l'époque, qu'y avait-il sur les actuels boulevards d'Avroy et de la Sauvenière ?
9. Pourquoi Liège porte-t-elle ce nom ?

3. DIFFÉRENTES PHASES ET LES RAISONS DE L'EXTENSION DE LIÈGE

3.1. Du village à la Cité. Liège devient au VIII^e siècle une capitale religieuse, siège d'un évêché.

Document 9 :

« La christianisation amena tout naturellement Tongres, centre de la *civitas Tungrorum*, à être le siège d'un évêché. Cependant, vers le IV^e siècle, les évêques abandonnent cette première cité pour s'installer sur les bords de la Meuse à Maas-tricht. Un de ceux-ci, Lambert ensevelit les restes de son prédécesseur Théodard dans une chapelle édifiée dans le site futur de Liège. Un différend qui l'opposait à l'intendant du maire du palais, Pépin de Herstal, entraîna son assassinat, vers 705, dans l'habitation liégeoise où il aimait se retirer de temps en temps. Cette mort brutale eut un retentissement tellement grand parmi la population de la région que saint Hubert, successeur de saint Lambert, fit transporter, en 718, les restes du nouveau martyr dans le sanctuaire que l'on avait édifié sur les lieux mêmes du meurtre. Cette translation de reliques amena, peu de temps après, le transfert du siège épiscopal de Maastricht à Liège et l'éclosion d'une véritable cité. »

J. STIENNON, *Le patrimoine monumental de la Belgique, Ville de Liège*, Introduction, p. 8, Liège, 1974.

Questions (réponses à justifier) :

1. L'auteur de ce texte a-t-il vu les faits qu'il rapporte ? Vivait-il au VIII^e siècle ?
2. Pour rapporter des faits qui se sont passés au VIII^e siècle, à votre avis, qui est le mieux placé, un témoin du VIII^e siècle ou un historien du XX^e siècle ?

3. Dès lors, comment a fait l'auteur du présent texte pour nous rapporter ces faits ? Pouvons-nous lui faire confiance et pourquoi ?
4. Qui est Lambert ?
5. Qu'a-t-il d'abord fait sur le site futur de Liège ?
6. Que lui est-il arrivé ensuite ?
7. Quelles seront pour Liège les conséquences de cet événement ?
8. Pourquoi la place Saint-Lambert porte-t-elle ce nom ?
Liège a donc une origine r(eligieuse) et le noyau urbain se développera autour d'une é(glise), lieu de p(èlérinage).
9. Pourquoi les évêques sont-ils d'abord appelés évêques de Tongres, puis de Tongres-Maastricht ?
Quand le christianisme s'est répandu dans l'Empire romain, l'Eglise a repris les divisions administratives romaines (*civitates*). Les évêques se sont donc installés dans les villes existantes à l'époque. Où pouvaient-ils s'installer dans notre région sur la chaussée romaine Cologne-Bavai-Boulogne ? Il n'y avait que deux villes T(ongres) et M(aastricht).
Au IV^e siècle, les invasions germaniques menacent Tongres située en rase campagne ; les évêques se réfugieront donc à M(aastricht) : (pont sur la Meuse, ville bien située pour le commerce et plus facile à défendre).
Ensuite, ce sera le tour de Liège pour la raison que vous venez d'apprendre.

3.2. *Sous le règne de l'évêque NOTGER (972-1008), Liège devient une capitale politique ; elle participe au système de l'église impériale (PRINCIPAUTE DE LIEGE). Pour défendre la ville, elle est dotée d'une enceinte fortifiée dont certaines églises font partie.*

Document 10 : Plan de Liège aux XI^e et XII^e siècles⁽¹²⁾

Document 11 : L'église Saint-Denis à Liège. Avant-corps roman (X^e-XI^e siècles) (VII sur le plan)⁽¹³⁾

Document 12 : L'église Saint-Jean-l'Evangéliste à Liège. Avant-corps roman [V sur le plan]⁽¹⁴⁾

Examen du plan de Liège aux XI^e et XII^e siècles (Justifiez les réponses) :

1. Sur quelle rive de la Meuse, Liège s'est-elle d'abord développée ?
2. L'enceinte englobe-t-elle, à cette époque, une grande partie de la ville ? Laquelle ?
3. Pourquoi une petite partie est-elle fortifiée de l'autre côté de la Meuse, en Outremeuse ?
4. Quels sont les éléments importants qui composent l'agglomération urbaine primitive fortifiée ? [voir sur le plan de Liège aux XI^e et XII^e siècles les numéros : I, X, XII].

(12) Ce plan est publié par J. LEJEUNE, *Liège, De la Principauté...*, pp. 48-49. Voir annexe ci-après.

(13) Reproduction photographique dans J. LEJEUNE, *Liège, De la Principauté...* p. 46, ou dans J. PHILIPPE, *Liège, terre millénaire des arts*, p. 40.

(14) Reproduction photographique dans J. PHILIPPE, *op. cit.*, p. 55, vue IV, ou dans Ch. MAHAUX, *op. cit.*, p. 49.

5. Les églises jouent-elles un rôle uniquement religieux ? [voir votre plan : II, III, V, VII, IX]. Que révèle l'architecture des tours ?
6. Peut-on trouver dans les noms de deux rues la preuve que le noyau pré-urbain s'est étendu vers l'est ? Pourrait-on fixer exactement le tracé de l'enceinte à l'est de la ville au XI^e siècle ?
Comment procéder ?
7. La Sauvenière et Avroy au XI^e siècle, sont-ce des boulevards où l'on circule comme maintenant ?
8. Reportez sur le plan actuel publié par l'Office communal du tourisme le tracé approximatif de l'enceinte du XII^e siècle ?

3.3. Dès le XII^e siècle, mais surtout aux XIII^e et XIV^e siècles, Liège devient une grande cité laïque et bourgeoise. Elle doit son développement au commerce. Une nouvelle enceinte englobant un territoire beaucoup plus vaste que la précédente est construite.

Document 13 : Plan de Liège aux XIII^e et XIV^e siècles⁽¹⁵⁾

Examen du plan :

1. L'enceinte a été étendue à d'autres quartiers. Lesquels ?
2. L'agrandissement est-il considérable ? Évaluez-en la superficie ?
3. Reportez sur le plan actuel de Liège publié par l'Office communal du tourisme le tracé de l'enceinte au XIV^e siècle ; utilisez une couleur différente de celle employée pour l'enceinte du XII^e siècle ?

Note de cours rédigée

Beaucoup de villes au XII^e siècle se sont étendues grâce à leur participation au grand commerce international qui fleurit à cette époque. Le schéma est généralement le suivant. Les marchands recherchent des sites protégés, défendus, faciles d'accès, bien situés pour y exercer leurs activités et établir leurs entrepôts. La présence de ces marchands entraîne une demande sans cesse croissante de produits commerciaux et stimule les industries locales qui se développent. L'industrie ayant besoin de bras, la population afflue dans les villes et les artisans s'établissent en dehors de la première enceinte. Après un certain temps, il faut protéger cette population et construire une seconde enceinte.

Questions (réponses à justifier) :

1. Cette théorie s'applique-t-elle au cas liégeois ? La ville est-elle bien située géographiquement et commercialement ? (Cours d'eau, routes, rôle du pont).
2. Les marchands pouvaient-ils y trouver une protection efficace ?
3. Les noms de rues apportent-ils la preuve que les artisans se sont installés au-delà de la première enceinte ? Ici, comme ailleurs, le commerce et les marchands ont-ils joué un rôle prépondérant dans la nouvelle extension de la ville ? (Utilisez le plan actuel de Liège sur lequel vous avez replacé les tracés des enceintes du XII^e et du XIV^e siècles).

(15) Ce plan est publié par J. LEJEUNE, *Liège, De la Principauté...*, pp. 116-117. Voir annexe ci-après.

3.4. Liège au XV^e siècle

Document 14 : La vierge au chancelier Rolin, Jean VAN EYCK, Paris, Musée du Louvre, avant 1422, peinture sur bois, 0,66 x 0,62 m⁽¹⁶⁾

Exercice :

A partir des agrandissements de détails de ce tableau⁽¹⁷⁾, l'élève pourra découvrir l'urbanisme de Liège, la configuration des quartiers, l'architecture des maisons, les défenses de la cité, la cathédrale et les activités sur la Meuse.

3.5. Liège au XVI^e siècle

Document 15 : Liège en 1574 vue de Saint-Gilles. Gravure (L. 0,47 x H. 0,31) de G. BRAUN et F. HOGENBERG, dans *Le théâtre des cités du monde*, Francfort, 1574⁽¹⁸⁾

Exercice :

Recherchez dans cette gravure les caractéristiques de la ville ?

(Cadre naturel, rôle du fleuve, bateau, énergie hydraulique pour moulins et fourneaux, les différentes parties de la ville, les espaces bâtis, les murailles, les églises, les abords de la ville)⁽¹⁹⁾.

3.6. Liège au XVII^e siècle

Document 16 : Liège en 1650. Gravure (L. 0,370 x H. 0,285 m) de Mathieu MERIAN, dans *Topographia Westphaliae*, Francfort, [1650]⁽²⁰⁾

Document 17 : Reconstitution du plan de Paris sous le roi Philippe-Auguste (1180-1223)⁽²¹⁾

Document 18 : Paris. Ile de la cité et Notre-Dame, 1978⁽²²⁾

Document 19 : Description de Liège par un voyageur en 1615

« Le samedi 29 août 1615, vers les six heures après-midi, un échevin de Tournai, qui se rendait à Cologne par Maestricht et Aix-la-Chapelle, pénétrait à Liège par l'une des portes « ouvertes à tous venants », il se nommait Philippe de Huges et, ayant le goût des voyages, avait déjà vu bien des villes. Par plusieurs traits, la cité

(16) On trouvera une reproduction de ce tableau dans J. LEJEUNE, *Liège, De la Principauté...*, p. 163 ou dans J. LEJEUNE, *Les Van Eyck. Peintres de Liège et de sa cathédrale*, p. 81, Liège, Thone, 1956.

(17) Parmi les agrandissements reproduits dans l'ouvrage précité du professeur Jean Lejeune, nous pouvons retenir : La Meuse et le pont des Arches (p. 87) ; la cathédrale gothique et la cité (pp. 88, 142, 149) ; Outremeuse (p. 90) ; la chaussée des Prés (p. 100) ; Tanneurie (p. 104) ; la colline de la Chartreuse (p. 111) ; les remparts de la ville et les barques sur la Meuse (p. 122) ; le plateau hesbignon (p. 132).

(18) Reproduction dans J. LEJEUNE, *Les Van Eyck...*, p. 92 et E. WAHLE, *Liège dans la gravure ancienne et moderne*, pp. 20-21, Liège, 1974.

(19) Si l'élève fréquente une école située sur le territoire de la ville de Liège, il la replacera sur la gravure et sur les divers plans.

(20) Reproduction dans E. WAHLE, *op. cit.*, pp. 36-37.

(21) A.G. MANRY, *Documents d'histoire du Moyen Age, Le Moyen Age*, Coll. « Cours d'Histoire M.CHAULANGES et J.-M. D'HOOP », p. 97, Paris, Delagrave, 1971.

(22) Carte postale touristique vendue dans le commerce.

lui parut aussitôt : « fort semblable à celle de Paris, les rues sont étroites et couvertes de fange, les édifices particuliers sont très hauts ; et abritent cinq, six ménages ou plus. Le nombre d'églises et de lieux pieux est très grand, elle est entourée de remparts. La rivière de Seine sépare Paris en deux, celle de Meuse la divise en deux parts. Paris est capitale d'un royaume, Liège l'est d'un bon Pays. La cathédrale Saint-Lambert est à Liège ce que la cathédrale Notre-Dame est à Paris. Le palais du Prince-Evêque de Liège, situé à côté de la cathédrale Saint-Lambert est mieux agencé que ne le sont les palais du Louvre ou des Tuilleries à Paris. Liège est une ville montueuse et mal aplanie. Les Parisiens sont séditeux à merveille, les Liégeois les plus mutins de tous les peuples d'Occident. Ainsi ces deux villes qui sont parmi les plus grandes d'Europe se ressemblent en assiette, structure et humeurs des habitants. »

Philippe DE HURGES, *Récit de voyage*, 1615, repris dans J. LEJEUNE, *Liège, De la Principauté à la métropole*, p. 13

Questions (réponses à justifier) :

1. Quelle est la nature de ce document ?
2. Pourquoi est-il particulièrement intéressant ?
3. Comparez la description faite par Philippe de Huges (document 19) à la vue de Liège gravée en 1650 par Mathieu Merian (document 16) ?
4. Philippe de Huges compare Liège à Paris. Dégagez les similitudes (rues, maisons, églises, fleuve, palais, l'aspect politique et la mentalité des habitants).
5. Dans le document 19, quel phénomène constate-t-on déjà en matière de construction d'immeuble ?
6. Comparez les documents 17 et 18 aux documents 13 et 16 ? Que constatez-vous ?

3.7. Liège au XVIII^e siècle : L'urbanisme naissant

Document 20 : Description de la ville de Liège en 1743

« Liège est une belle, grande et magnifique ville, située dans une vallée, environnée de grandes montagnes, que divers vallons partagent en d'agréables prairies, par où coulent les petites rivières de Wese (Vesdre), d'Ourte (Ourthe) et d'Amblève, qui se déchargent dans la Meuse, avant qu'elle entre dans cette ville. On la divise en trois parties, qui sont la ville, qui est la plus grande partie, l'île, et le quartier d'Outre-Meuse. Dix grands faubourgs l'environnent. Outre l'Eglise cathédrale (Saint-Lambert), on y compte sept collégiales qui sont Saint-Pierre, Saint-Martin, Saint-Paul, Sainte-Croix, Saint-Jean l'Evangéliste, Saint-Denis et Saint-Barthélemy. Il y a dans la Cité et les faubourgs de Liège trente paroisses et un grand nombre d'abbayes et couvents, vingt-deux d'hommes et vingt-quatre de filles. Liège est une des villes les plus renommées pour le commerce : on y fabrique entre autres tous les ans plus de cent mille fusils, sans les pistolets et autres armes à feu, pour le service de tous les princes d'Europe. On y compte jusqu'à 154 rues, 16 portes et 17 ponts dont le plus beau est celui des Arches, qui est d'une longueur et largeur surprenante. Il y a aussi pour la promenade publique deux quais très beaux, plantés de plusieurs rangées d'arbres ; l'un qui est celui de

Saint-Léonard borde la Meuse du côté de Maestricht [et fut] achevé [en] l'an 1713 ; l'autre qui est celui d'Avroy borde la même rivière du côté de Huy et fut achevé en 1716. »

Dans l'*Histoire générale des Pays-Bas, Les délices des Pays-Bas*, t. 3, p. 239, Bruxelles, 1743.

Questions (réponses à justifier) :

1. Quelle est la nature de ce document ?
2. D'après les documents précédemment vus, l'auteur de ce texte donne-t-il une bonne description de la ville ?
3. Que dénote une aussi grande précision dans les chiffres et les dates notamment ?

3.8. Liège au XIX^e siècle

Document 21 : Liège. Le boulevard de la Sauvenière en 1837 vu de l'ancienne Place-aux-Chevaux.

Gravure sur acier (L. 14,5 x H. 9,7), par J. FUSSEL et R. BRICE, dans *Belgium and Nassau*, 1837⁽²³⁾

Exercice :

1. Recherchez les composantes historiques de ce document ?
2. Comparez avec la situation actuelle ?

4. ACTIVITÉS DES LIÉGEOIS AU XII^e SIÈCLE

Document 22 : Le commerce liégeois dans la seconde moitié du XII^e siècle

« Les marchands de Liège livraient deux peaux de chèvre, deux bassins de cuivre et la valeur de deux deniers de vin. »

Tarif du tonlieu de Coblençe⁽²⁴⁾ inséré dans un diplôme de l'empereur Henri IV, daté du 5 juin 1104, pour le chapitre de Saint-Siméon de Trèves, traduit par F. ROUSSEAU, *La Meuse et le Pays Mosan en Belgique. Leur importance historique avant le XIII^e siècle*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXXIX, p. 90, 1930.

Document 23 : Le commerce liégeois à l'extrême fin du XII^e siècle

- « 1. Les marchands de Liège et de Huy, lorsqu'ils amènent leurs marchandises à Cologne par bateau, d'où qu'ils viennent et quoi qu'ils transportent, ne payent aucun tonlieu ni taxe si le bateau appartient à un tiers, mais si le bateau est à eux, ils doivent payer dix deniers. »

(23) Reproduction dans E. WAHLE, *op. cit.*, p. 54.

(24) D'après G. DESPY, *Pour un « corpus » des tarifs de tonlieux de l'Europe occidentale au moyen âge (V^e-XIII^e siècles)*, dans *Acta Historica Bruxellensia. Travaux de l'Institut d'Histoire de l'Université libre de Bruxelles. Recherches sur l'histoire des finances publiques en Belgique*, t. II, pp. 253-287, Bruxelles, 1970. Ce diplôme est un faux fabriqué par les chanoines de Saint-Siméon de Trèves vers 1155. Son contenu, en matière économique, garde toute sa valeur mais doit être utilisé pour la seconde moitié du XII^e siècle.

2. S'ils vendent de l'étain, de la laine, du lard, des onguents ou toute autre matière qui se pèse, le vendeur est exempt de taxes car celles-ci sont supportées par l'acheteur.
3. S'ils vendent des pièces de draps ou de toiles, ils peuvent les débiter par coudée ou demi-coudée ou toute autre mesure que ce soit ; de même d'ailleurs que pour d'autres marchandises.
5. Uniquement lors de la foire d'août, ils payeront : pour chaque chariot (4 roues), 4 deniers ; pour chaque charge de bât, 4 deniers ; [...], pour chaque véhicule (2 roues), 2 deniers ; pour toute charge attachée par le marchand à la selle de sa monture, 2 deniers ; pour les marchandises transportées à la main, aucune taxe n'est prélevée.
8. Si, venant de quelque région que ce soit, à leur retour à Cologne ils déchargent leurs marchandises et les vendent, ils payeront 4 deniers par charge de bât ; s'ils ne déchargent ni ne vendent leurs marchandises, ils ne supporteront aucune taxe.
9. S'ils vont en Saxe ou vers Dortmund et en rapportent du cuivre ou toute autre marchandise, ils ne payeront aucune taxe à l'aller ; par contre, au retour, s'ils déchargent puis rechargent leurs chariot, ils payeront 4 deniers.
11. S'ils vendent un chariot de cuivre, ils payeront un quart de marc ; quant à la vente de bétail, ils supporteront les taxes suivantes : pour un cheval, 4 deniers ; pour une mule, 8 deniers ; pour un bœuf, 1 denier ; pour une vache, 1 denier ; pour un porc, 1/2 denier ; pour un verrat, 1/2 denier. »

Tarif des impositions supportées par les marchands de Liège et de Huy à Cologne⁽²⁵⁾, inséré dans une charte de l'archevêque de Cologne, Frédéric I^{er}, datée du 4 décembre 1103, traduit et publié par G. DESPY et C. BILLEN, *Les marchands mosans aux foires de Cologne pendant le XII^e siècle*, dans *Acta Historica Bruxellensia, Recherches...*, t. 3, pp. 40-41, Bruxelles, 1974.

Document 24 : Fonds baptismaux de Notre-Dame, laiton, entre 1107 et 1118, par Renier de Huy, conservés dans l'église Saint-Barthélemy à Liège⁽²⁶⁾

Questions (réponses à justifier) :

1. Où se rendaient fréquemment les marchands liégeois au XII^e siècle ?
2. Un vrai marchand, à l'époque, est à la fois importateur et exportateur. Est-ce le cas des marchands liégeois ? Dressez un tableau des produits transportés et distinguez les produits importés des produits exportés.
3. D'après les noms de rue, quels produits transportés par les marchands mosans pouvaient être fabriqués à Liège ?
4. Disposait-on dans le pays mosan de toutes les matières premières nécessaires à ces industries ? Où pouvait-on se les procurer ?

(25) D'après le même auteur, ce document est un faux fabriqué à la fin du XII^e siècle et son contenu économique ne peut être utilisé avant cette date. Les documents relatifs au commerce entre Rhin et Meuse ont été pendant très longtemps utilisés sans aucune critique.

(26) Photographie publiée dans J. PHILIPPE, *Liège, terre millénaire des arts*, pp. 40 et 50.

5. Le marchand professionnel ne se contente pas de quitter Liège avec des produits fabriqués et de revenir avec des matières premières. Le fret de retour est parfois constitué de produits qui n'existent pas à Liège ou de produits qu'il est certain de vendre à gros bénéfices dans les régions qu'il traverse. Qu'en est-il pour les Liégeois ? Que ramènent-ils surtout à Liège qui est très apprécié ?
6. Quels moyens de transport utilisent-ils ? Ont-ils bien mis à profit les possibilités offertes par la ville ?
7. Les fonts baptismaux en laiton, conservés en l'église Saint-Barthélemy, sont un chef-d'œuvre de perfection technique et artistique. Sont-ils bien à leur place à Liège et que prouve leur présence en matière d'artisanat du métal ?

5. LIÈGE DANS LE MONDE POLITIQUE DU XI^e SIÈCLE

Document 25 : Où peut-on placer Liège sur la carte politique du XI^e siècle ? Qui dirige quoi ?

« En 925, Henri l'Oiseleur, roi de Germanie (919-936) conquiert la Lotharingie (ancien royaume de Lothaire II, petit-fils de Charlemagne) où s'inscrit le diocèse de Liège. Son fils, Otton I, l'attache, pour des siècles, au premier *Reich*. Monarque le plus puissant de son temps, il ceint la couronne impériale en 962 et il considère les évêques (celui de Liège notamment) comme ses lieutenants dans leurs diocèses. Il les choisit parmi les fidèles [...] (Eglise impériale). De 963 à 1119, tous les évêques de Liège seront dévoués à l'Empereur de Germanie. »

J. LEJEUNE, *La Principauté de Liège*, pp. 27-29, Liège, Le Grand Liège.

Document 26 : Carte : La Lotharingie et le diocèse de Liège dans l'Empire au XI^e siècle⁽²⁷⁾

Questions (réponses à justifier) :

1. Qui est l'auteur de ces deux documents ?
2. Quelle est la nature des documents ?
3. D'après les fouilles de la place Saint-Lambert, le pays de Liège était soumis à l'influence r(omaine) et faisait partie de la G(aule) aux premiers siècles de notre ère.
4. Après le traité de Verdun, de quel royaume fait partie la ville de Liège ?
5. Qu'en est-il au X^e siècle ? Sous quelle influence passe le pays de Liège ?

Document 27 : Où se situent les Liégeois du XI^e siècle ?

« Au moyen âge, les abbayes avaient coutume de communiquer le décès des abbés ou des bienfaiteurs en chargeant un moine d'aller frapper à la porte de monastères parfois éloignés. Ce moine emportait un rouleau de parchemin. Sur celui-ci, on signalait le décès et chaque centre religieux visité inscrivait ses condoléances.

(27) Publiée dans J. LEJEUNE, *Liège, De la Principauté à la métropole*, p. 32.

En 1050, le clergé de Maestricht et celui de Liège ont situé géographiquement leur ville respective sur le rouleau mortuaire du Comte de Cerdagne.

Les Maestrichtois y ont écrit : « C'est l'extrême fin du territoire de la Germanie qui nous nourrit. Nous habitons Maestricht, mais nous buvons la Meuse ».

Les chanoines de Saint-Lambert de Liège ont noté : « La Gaule nous compte parmi ses habitants les plus éloignés, la Germanie parmi ses ressortissants les plus proches. Quant à nous, nous ne sommes ni l'une ni l'autre, mais nous sommes à la fois l'une et l'autre. »

Texte du rouleau mortuaire du Comte de Cerdagne (1049-1050), reproduit par J. STIENNON, Routes et courants de culture. Le rouleau mortuaire de Guifred, comte de Cerdagne, moine de Saint-Martin du Canigou (+ 1049), dans Annales du Midi, t. 76, p. 313, Toulouse, 1964.

Questions (réponses à justifier) :

1. A la lumière des documents 25 et 26, pouvez-vous expliquer la déclaration des chanoines de Saint-Lambert ?
2. Que pensez-vous de l'avis des Maestrichtois ?

6. LA POPULATION DE LIÈGE

Document 28 : Qui sont ces Liégeois du XVIII^e siècle ?

« On dit que cette ville est l'enfer des femmes, le purgatoire des hommes, et le paradis des prêtres. L'enfer des femmes, à cause qu'elles y travaillent plus que dans aucun autre pays, qu'elles tirent les bateaux et portent comme des esclaves les houilles et les autres denrées sur leur dos ; on les nomme communément « botrèsses ». C'est le purgatoire des hommes, à cause qu'on dit que les femmes y sont les maîtresses. On la dit le paradis des prêtres, à cause que presque tout le pays appartient aux ecclésiastiques, dont les canonicats et autres bénéfices montent à des revenus très considérables. »

Description de Liège en 1743, dans les Délices des Pays-Bas, t. 3, pp. 240-241, 1743.

Questions (réponses à justifier) :

1. Ce texte paraît être une boutade mais pourtant son rédacteur a fait preuve d'un remarquable esprit d'observation sur deux points précis. Lesquels ? Expliquez.
2. Le folklore liégeois actuel se fait-il encore l'écho d'un des éléments exposés dans le texte ? Expliquez.

EXERCICE : LOCALISATION DES VILLES AU MOYEN AGE

Document 19 : Carte de la Belgique communale⁽²⁸⁾

Les villes se sont souvent installées dans des endroits facilement défendables ou propices à l'exercice du commerce.

Recherchez sur la carte des exemples pour chaque cas ?

1. L'étape de batellerie (30 km) :
2. L'étape terrestre :
3. A l'intersection d'une route et d'un cours d'eau :
4. Au lieu de rencontre de deux voies navigables :
5. Au croisement de deux routes principales :
6. A l'extrémité navigable d'un cours d'eau :
7. Près de la mer ou au fond d'un estuaire :

CONTROLE DE CONNAISSANCE⁽²⁹⁾

1. Groupez par couple ces deux séries de mots et insérez chaque fois les deux mots couplés dans une petite phrase ayant rapport avec le sujet traité.
série A : matière première, cité, tonlieu, bourg, faubourg, foulon, *castrum*, omalien, hypocauste, exportation.
série B : commerce, fourneau souterrain, résidence épiscopale, laine, château, noyau urbain, préhistoire, remparts, taxe, cuivre.
2. Quel est l'élément originel (premier) du noyau primitif de la ville de Liège ?
3. De quoi se compose l'agglomération urbaine primitive de Liège ? Faites un croquis.
4. La place Saint-Lambert est le centre de Liège. Depuis quelle époque ? Quelle science nous a révélé cet élément ?
5. Au VII^e siècle, Liège est un village ; au XIV^e siècle, c'est une grande ville. Expliquez les trois phases de son expansion.
Au VII^e siècle : création, pourquoi, comment ? (Incluez dans votre réponse les mots : Tongres, Maastricht, Lambert, martyr et pèlérinage).
Au X^e siècle : noyau urbain constitué et réalisations diverses ? (Incluez dans votre réponse : Notger, Principauté, Eglise impériale, églises, enceinte).
Aux XII^e et XIII^e siècles : extension, où et pourquoi ? (Incluez dans votre réponse : commerce, marchands, artisans).
6. Les villes se sont développées à des endroits favorables pour le commerce. Lesquels ?

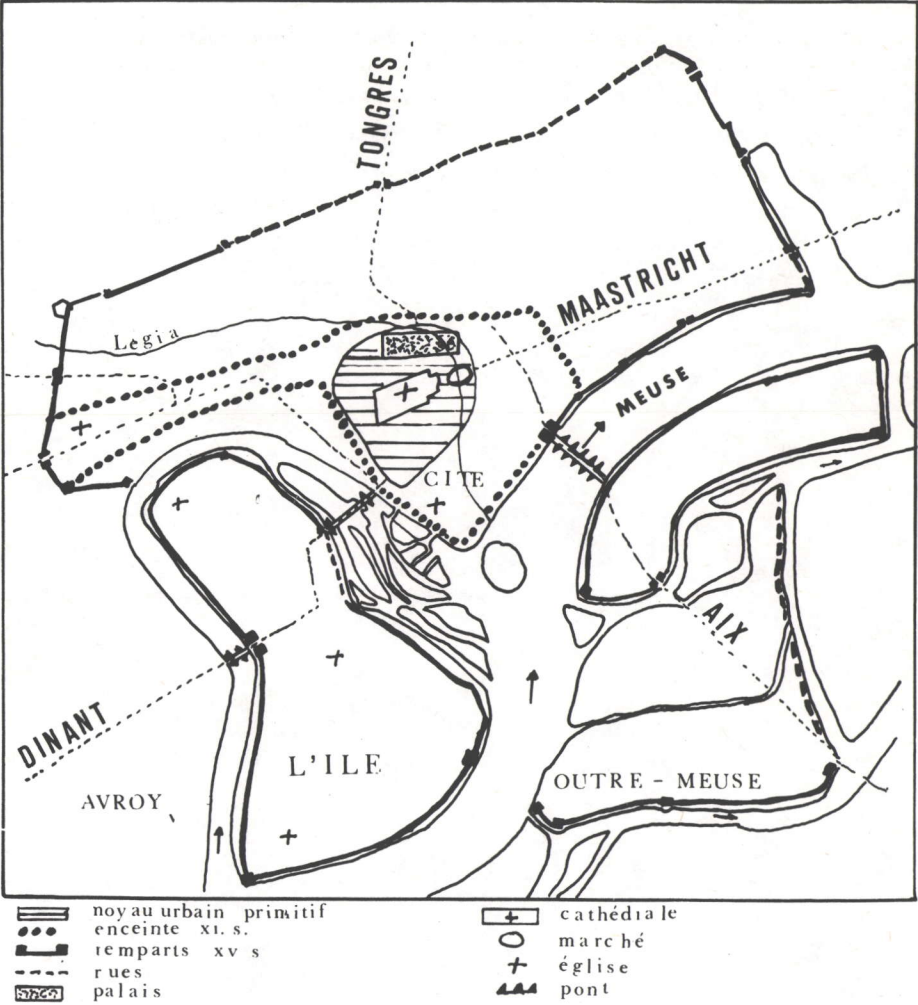
(28) F. HAYT, *Atlas d'Histoire universelle*, collection « Roland », p. 115, Namur, Wesmael-Charlier, 1972.

(29) Pour ce contrôle, l'élève doit disposer du plan actuel de Liège publié par l'Office communal du tourisme et des documents 19 et 29.

7. Sur quelles marchandises portait le commerce des Liégeois au XIII^e siècle ?
Les noms des rues ou les œuvres d'art peuvent-ils vous aider à répondre ?
8. Détaillez un voyage aller et retour Liège-Dortmund au moyen âge ; introduisez dans votre réponse les mots : produits fabriqués, matières premières, cuivre, bassin, vin, chariot, fleuve, bateau, tonlieu, fret de retour.
9. Pourquoi y a-t-il tant d'églises à Liège ? Quels étaient leurs rôles ?
10. La ville de Liège peut être comparée à celle de Paris, à quels points de vue ?

Joseph DECKERS,
Liège,
Mai 1978

ANNEXE : PLAN DE LIÈGE AU XI^e SIÈCLE ET AU XV^e SIÈCLE



LE FASCISME

CHOIX DE TEXTES - suite⁽¹⁾

Degré de détermination (16-18 ans)

LE NAZISME

1. LE MAGNÉTISME D'HITLER

Document 1 : la théorie

1925

« La force qui a mis en branle les grandes avalanches historiques dans le domaine politique et religieux, fut seulement, de temps immémorial, la puissance magique de la parole parlée.

La grande masse d'un peuple se soumet toujours à la puissance de la parole. Et tous les grands mouvements sont des mouvements populaires, des éruptions volcaniques de passions humaines et d'états d'âmes, soulevées ou bien par la cruelle déesse de la misère ou bien par les torches de la parole jetée au sein des masses, — jamais par les jets de limonade de littérateurs esthétisants et de héros de salon.

Seule, une tempête de passion brûlante peut changer le destin des peuples ; mais seul peut provoquer la passion celui-là qui la porte en lui-même.

Elle seule octroie à ses élus les paroles qui, comme des coups de marteaux, ouvrent les portes du cœur d'un peuple.

Celui qui ne connaît pas la passion, celui dont la bouche est close, celui-là n'est pas élu par le ciel pour proclamer sa volonté.

Que chaque écrivain reste donc devant son encier, à s'occuper de théories, s'il suffit pour cela de savoir et de talent ; il n'est point né, il n'est point élu pour être un chef.

Un mouvement qui poursuit de grands buts doit donc veiller anxieusement à ne pas perdre le contact avec la masse. »

Adolf HITLER, *Mein Kampf* (Mon Combat), p. 111, Paris, Nouvelles Editions Latines, 1934.

(1) L'introduction et les documents relatifs aux deux premiers degrés de l'enseignement secondaire belge (12-16 ans) ont été publiés dans les *Cahiers de Clio*, n° 54, p. 103-114, Bruxelles-Liège, Centre de la pédagogie de l'histoire, 1978. Nous publions ici à l'intention des élèves de 16-18 ans, quelques documents relatifs au nazisme. D'autres suivront relatifs au fascisme, au franquisme, au rexisme et au régime portugais. Certains documents sont longs, même pour le degré de détermination. Le professeur les aménagera donc en fonction de la maturité de ses élèves (note de la Rédaction).

« Que de fois on m'a demandé en quoi consistait l'extraordinaire pouvoir de l'orateur Hitler. Je ne saurais l'expliquer autrement que par cette intuition miraculeuse, qui lui transmet l'infaillible diagnostic du mal dont souffre son auditoire [...] ».

Adolf Hitler entre dans une salle. Il hume l'air [...] pendant quelques minutes, il tâtonne, cherche, s'adapte. Brusquement il se lance : L'individu a cessé de compter [...]. L'Allemagne fut foulée aux pieds, l'union des Allemands, la subordination de chacun aux intérêts de la collectivité est indispensable. Je vous rendrai votre honneur, je ferai de l'Allemagne une invincible puissance [...]. Son discours part comme une flèche, il touche au vif la plaie de chacun, il libère le subconscient de la foule [...] il dit ce que le cœur des gens qui l'écoutent veut entendre.

Le lendemain, si ce n'est plus devant de braves petits bourgeois, mais devant des industriels qu'il prend la parole. Même incertitude au début [...] mais un éclair illumine ses yeux : il a senti : L'effort de l'individu régénère les nations, seul l'individu compte, la masse est aveugle et stupide ; chacun de nous est un chef et l'Allemagne est faite de ces chefs [...]. Il est tombé juste, les industriels pensent, crient, jurent qu'Hitler est leur homme. »

Otto STRASSER, *Hitler et moi*, pp. 78-79, cité d'après A. BULLOCK, *Hitler ou les mécanismes de la tyrannie*, coll. « Marabout », Verviers, Gérard, 1963.

« Lorsque je montai pour la première fois les marches de la Maison Brune, mon cœur ne battit pas plus fort que d'habitude. J'ai vu, pendant des années, dans toutes les parties du globe, tant de grands hommes, politiciens, inventeurs, artistes, financiers et industriels, des hommes dont l'influence s'exerçait sur des millions d'êtres, qu'on ne m'étonne plus facilement. Ce qui m'amenait chez Hitler ce n'était pas le désir de voir encore un remarquable contemporain, mais plutôt l'honnête intention de me mettre à la disposition d'un homme, qui lutte presque seul, au milieu de la pire détresse allemande, pour notre liberté.

Je réfléchissais pendant l'attente : qu'a fait Hitler de réellement grand ? Certes, il a su, en partant de rien, créer un mouvement important ; il a su rassembler des millions d'Allemands pour qui son nom sert d'Évangile. Mais tout cela est-ce vraiment son œuvre ? Le destin implacable et les temps cruels n'ont-ils pas poussé ces foules dans les bras de Hitler ?

Adolf Hitler ne promettait rien. Il réclamait, il exigeait, il imposait de lourds devoirs à ceux qui le suivaient : il leur demandait leurs économies jusqu'au dernier sou, tout leur travail et même leur sang. Une pensée revient, comme un refrain, dans tous ses discours : Même si vous donnez votre vie pour l'Allemagne, vous n'avez encore rien donné ! Il ne se reconnaît, à lui-même, comme à ses partisans, que des devoirs envers le peuple — et un seul droit : celui de faire son devoir.

C'est ainsi que Hitler a réuni autour de lui une douzaine d'hommes, puis quelques centaines, puis des milliers et des millions. Le pouvoir étrange qui émane de sa personnalité, passait par ses lieutenants dans le peuple.

J'ignore si cet homme parle toujours comme il m'a parlé à moi. J'ai eu l'impression qu'il m'avait compris avec la sûreté d'un somnambule. Son regard restait quelque part dans l'air, et un songe chantait sur ses lèvres, — un songe qu'on appelle l'Allemagne. Et j'ai compris : cet homme était mon pareil, un poète, un artiste, un rêveur, — un Allemand.

Le cœur n'est rien sans le cerveau. Mais plus une grande pensée est claire et simple, et plus le cœur la modèle. Hitler est un homme de cœur, et son cœur saigne pour l'Allemagne. Un être qui n'est rien de plus qu'un journaliste ne le comprendra jamais.

Hitler n'a qu'un seul amour : l'Allemagne. Le journaliste sourira et dira : Et alors ? Mais le peuple le comprend et répond par un amour égal. C'est là le secret de son succès : il ne s'adresse pas à quelques couches populaires ; mais à tout le peuple. Hitler se déclare opposé aux efforts isolés et égoïstes des groupes, il ne veut rien savoir des intérêts particuliers des paysans et des ouvriers, des artisans et des industriels, des religions et des classes ; pour lui, la lutte des classes est un crime contre la patrie. Il lutte pour l'âme même du peuple allemand !

Son entreprise a semblé d'abord à tous les politiciens le rêve innocent d'un déséquilibré. Le peuple allemand, déchiré et divisé comme aucun autre peuple au monde, empoisonné par la politique jusqu'au dernier électeur (jusqu'à 90% votent aux élections nombreuses), ce peuple pourrait-il abandonner ses intérêts de classe pour s'unir solidement et fortement ? On se moquait de l'homme qui voulait prendre le pouvoir au nom d'une idée aussi fantastique.

Aujourd'hui, on ne rit plus, depuis qu'on voit que douze millions d'hommes marchent derrière Hitler. Beaucoup de partis politiques savent que la tempête du national-socialisme les a balayés, d'autres tremblent pour leur existence. Ils essaient de lutter encore, farouchement, par tous les moyens, mais ils doivent succomber. Cet homme, qui avait foi dans son rêve, a accompli ce qui paraissait impossible : Il a appris aux Allemands à se sentir Allemands. Il l'a fait pour le bien de l'Allemagne et de toute la civilisation européenne. Si l'Europe n'est pas la proie du bolchevisme, elle le doit à deux hommes : à Benito Mussolini et à Adolf Hitler. »

Hanns-Heinz EWERS⁽²⁾, *Adolph Hitler*, dans *Lu*, numéro spécial, 2^e année, n° 16, Paris, 15 avril 1932.

2. ORIGINE DE LA PENSÉE DE HITLER

Document 4 :

1925

« Le fait que la force intérieure d'un Etat ne coïncide que très rarement avec le prétendu épanouissement économique, montre, de façon éclatante, combien

(2) Romancier célèbre dans l'Allemagne des années 30, membre du parti national-socialiste. Il a rédigé cet article à la demande du Comité de Rédaction de la revue « Lu ».

les qualités constructrices et conservatrices des Etats sont peu liées à l'économie. L'épanouissement économique, — d'innombrables exemples nous le montrent, — paraît plutôt annoncer que le déclin de l'Etat est proche. Et si la formation des communautés humaines s'expliquait en premier lieu par l'action des forces ou des mobiles économiques, ce serait le développement économique maximum qui devrait signifier le summum de puissance de l'Etat et non l'inverse.

La croyance à la force économique pour la fondation ou la conservation des Etats paraît surtout incompréhensible, quand on la rencontre dans un pays où l'histoire à chaque pas démontre le contraire d'une façon claire et répétée. La Prusse surtout démontre, avec une précision prodigieuse, que ce ne sont pas les qualités matérielles, mais les seules vertus morales qui donnent les moyens de fonder un Etat. Ce n'est que sous leur protection que l'économie commence à fleurir, jusqu'au moment où elle s'effondre avec l'effondrement des pures capacités créatrices de l'Etat, développement que nous pouvons observer maintenant même d'une manière si affligeante. Cela a toujours été à l'ombre des vertus héroïques qu'ont pu le mieux prospérer les intérêts matériels des hommes. Mais dès que ces derniers prétendent s'arroger la première place, ils détruisent eux-mêmes les conditions de leur propre existence.

Toutes les fois que la puissance politique de l'Allemagne a traversé une période ascendante, le niveau économique a aussi monté ; par contre, toutes les fois que l'économie seule a occupé la vie de notre peuple et a fait sombrer les vertues idéalistes, l'Etat s'est effondré et a entraîné en peu de temps l'économie dans sa perte.

Mais si on se demande quelles sont donc en réalité ces forces qui créent et qui conservent les Etats, on peut les réunir sous cette même désignation : l'esprit et la volonté de sacrifice de l'individu pour la communauté. Le fait que ces vertus n'ont rien de commun avec l'économie ressort de ce simple fait, que l'homme ne se sacrifie jamais pour celle-ci, c'est-à-dire qu'on ne meurt pas pour une affaire, mais pour un idéal. Rien ne prouve mieux la supériorité psychologique de l'Anglais en ce qui concerne la compréhension de l'âme du peuple que la raison qu'il a su donner de son entrée en guerre. Tandis que nous combattons pour notre pain, l'Angleterre luttait pour la liberté et même pas pour la sienne, mais pour celle des petites nations. Chez nous, on a ri de cette effronterie, ou bien on s'en est fâché, démontrant ainsi à quel point la diplomatie allemande était, déjà avant la guerre, dépourvue d'idées et stupide. On n'avait plus la moindre notion de ce qu'était cette force qui peut faire aller librement à la mort des hommes conscients et résolus.

Aussi longtemps que le peuple allemand crut, en 1914, combattre pour un idéal, il soutint la lutte ; quand on le fit se battre seulement pour le pain quotidien, il préféra abandonner le jeu.

Nos hommes d'Etat, si pleins d'esprit, furent surpris de ce changement de mentalité. Ils ne comprirent jamais que l'homme, à partir du moment où il lutte pour un intérêt économique, évite la mort autant qu'il peut, car celle-ci le priverait pour toujours de jouir du fruit de la victoire. Le souci du salut de son enfant transforme la mère la plus faible en une héroïne, et ce ne fut, au cours des âges, que la lutte pour la conservation de la race et du foyer, ou de l'Etat qui la défend, qui jeta les hommes au devant des lances ennemies.

On peut proclamer la formule suivante comme une vérité éternelle :

Jamais un Etat ne fut fondé par l'économie pacifique, mais toujours il le fut par l'instinct de conservation de la race, que celui-ci s'exprimât dans le domaine de l'héroïsme ou dans celui de la ruse et de l'intrigue ; dans le premier cas, il en résulte des Etats aryens de travail et de culture, dans l'autre, des colonies parasitaires juives. Aussitôt que l'économie commence chez un peuple à étouffer cet instinct, elle devient elle-même la cause qui amène l'asservissement et l'oppression.

La foi, qu'on avait avant guerre dans la possibilité pour le peuple allemand d'accaparer les marchés mondiaux ou même de conquérir le monde par la voie pacifique d'une politique commerciale et coloniale, était un symptôme classique de la perte de toutes les vraies vertus qui forment et conservent l'Etat, et de toutes celles qui en découlent : discernement, force de volonté et décision dans l'action ; c'était dans les lois naturelles que la guerre mondiale avec toutes ces conséquences en fut le résultat. »

Adolph HITLER, *Mein Kampf*, pp. 153-155.

Document 5 :

1925

« Comme je ne trouvais dans aucun des partis l'incarnation de mes idées, je ne pus me décider à entrer dans l'une des organisations existantes pour combattre dans ses rangs. J'estimais déjà que tous ces mouvements politiques étaient ratés, et qu'ils étaient incapables de mener à bout une régénération nationale du peuple allemand vraiment profonde, et non purement extérieure.

Mon aversion intime envers l'Etat habsbourgeois augmenta de plus en plus à cette époque.

Plus je commençai à m'occuper des questions de politique étrangère, plus la conviction prenait racine en moi que ce fantôme d'Etat ne pouvait faire que le malheur des Allemands. Je voyais chaque jour plus clairement que le sort de la nation allemande se déciderait non pas en Autriche, mais dans le Reich lui-même. Non seulement pour des raisons de politique générale, mais aussi de culture dans son ensemble.

L'Etat autrichien montrait sur le terrain de la culture et de l'art aussi tous les signes de la décrépitude ou du moins de l'insignifiance complète pour la nation allemande. Tel était surtout le cas dans le domaine de l'architecture. L'art nouveau ne pouvait remporter en Autriche de grands triomphes en cette matière, parce que, depuis l'achèvement de la Ringstrasse, on ne trouvait plus à Vienne que des tâches insignifiantes en comparaison des plans qui se développaient en Allemagne.

Je commençai donc à mener une double vie : la raison et la réalité me dictaient de continuer mon apprentissage amer mais fécond en Autriche ; mais le cœur n'y était plus.

Un mécontentement déprimant s'empara de moi après que j'eus reconnu le vide intérieur de cet Etat et l'impossibilité de le sauver ; mais, en même temps,

je pressentais avec certitude que tout ce qu'il ferait, ce serait le malheur du peuple allemand.

J'étais persuadé que cet Etat devait réduire et entraver tout Allemand véritablement grand, tandis qu'au contraire il devait favoriser toute activité non-allemande.

Le conglomérat de races que montrait la capitale de la monarchie, tout ce mélange ethnique de Tchèques, de Polonais, de Hongrois, de Ruthènes, de Serbes et de Croates, etc., me paraissait répugnant, sans oublier le bacille dissolvant de l'humanité, des Juifs et encore des Juifs.

Cette ville gigantesque me paraissait l'incarnation de l'inceste.

Le langage allemand de ma jeunesse, c'était le dialecte qu'on parle en Basse Bavière ; je ne pouvais ni l'oublier ni m'assimiler le jargon viennois. Plus je vivais dans cette ville, plus ma haine devenait vive contre ce mélange de peuples étrangers qui commençait à entamer ce vieux centre de culture allemande.

L'idée qu'on dût prolonger encore les jours de cet Etat me paraissait franchement ridicule. »

Adolf HITLER, *Mein Kampf*, pp. 126-127.

3. NATIONALISME

Document 6 : le programme

1920

« 1. Nous demandons la réunion de tous les Allemands en une Grande Allemagne, conformément au droit des peuples à disposer librement d'eux-mêmes.

2. Nous réclamons l'égalité des droits pour le peuple allemand vis-à-vis des autres nations, et l'annulation des traités de Versailles et de Saint-Germain.

3. Nous réclamons des terres et du sol (colonies) pour nourrir notre peuple et établir notre excédent de population. »

*Programme du N.S.D.A.P.⁽¹⁾, 24 février 1920, dans W. WASER, *Naissance du Parti National-Socialiste allemand*, Paris, 1967.*

Document 7 : origine de ce sentiment

1925

« Une heureuse prédestination m'a fait naître à Braunau-am-Inn, bourgade située précisément à la frontière de ces deux Etats allemands dont la nouvelle fusion nous apparaît comme la tâche essentielle de notre vie, à poursuivre par tous les moyens.

(1) Nationalsozialistische Deutsche Arbeiterpartei = Parti national socialiste des travailleurs allemands.

L'Autriche allemande doit revenir à la grande patrie allemande et ceci, non pas en vertu de quelconques raisons économiques. Non, non : même si cette fusion, économiquement parlant, est indifférente ou même nuisible, elle doit avoir lieu quand même. Le même sang appartient à un même empire. Le peuple allemand n'aura aucun droit à une activité politique coloniale tant qu'il n'aura pu réunir ses propres fils en un même Etat. Lorsque le territoire du Reich contiendra tous les Allemands, s'il s'avère inapte à les nourrir, de la nécessité de ce peuple naîtra son droit moral d'acquérir des terres étrangères. La charrue fera alors place à l'épée, et les larmes de la guerre prépareront les moissons du monde futur. »

Adolf HITLER, *Mein Kampf*, p. 17.

Document 8 : vers le fanatisme

1928

a) « En premier lieu, notre peuple doit être délivré de la confusion lamentable où l'entraînent les convictions internationalistes ; il faut l'éduquer sciemment et systématiquement dans un nationalisme fanatique [...]. »

Allocution de HITLER aux chefs du parti nazi à Munich, dans le Völkischer Beobachter, 23 septembre 1928, cité par A. BULLOCK, Hitler ou les mécanismes de la tyrannie, t. 1, p. 134, coll. « Marabout », Verviers, Gérard, 1963.

b) « Celui qui est prêt à faire sienne la cause nationale dans une mesure telle qu'il ne connaît pas d'idéal plus élevé que la prospérité de la nation ; celui qui a compris que notre grand hymne national, Deutschland, Deutschland über alles signifie que rien, rien dans le vaste monde ne surpasse à ses yeux cette Allemagne, sa terre et son peuple, son peuple et sa terre, celui-là est un socialiste. »

Discours de HITLER à Munich, 28 juillet 1922, cité d'après A. BULLOCK, op. cit., t. 1, p. 65.

4. LE N.S.D.A.P. ET LA DÉMOCRATIE

Document 9 : le programme

1920

« 6. Le droit de diriger l'Etat et de faire des lois ne peut revenir qu'à des citoyens. Nous demandons donc que toutes les fonctions officielles, de n'importe quel genre, aussi bien dans le Reich, dans les Länder et dans les communes, soient confiées uniquement à des citoyens. Nous dénonçons la pratique parlementaire corrompue des désignations pour les postes faites seulement pour des considérations de parti, sans tenir compte du caractère et des capacités. »

Programme du N.S.D.A.P., 24 février 1920 cité d'après A. BULLOCK, op. cit.

« Dans l'Europe occidentale actuelle, la démocratie est le précurseur du marxisme, que l'on ne pourrait concevoir sans elle. Elle est pour cette peste mondiale le terrain de culture, sur lequel peut se propager l'épidémie. Et elle trouve son expression dans le parlementarisme avorton chez qui toute étincelle divine a malheureusement cessé d'animer la boue dont il est pétri.

Je suis très reconnaissant à mon destin de m'avoir fait étudier cette question pendant que j'étais encore à Vienne, car il est probable qu'en Allemagne, à la même époque, je l'aurais tranchée trop aisément. Si j'avais senti tout le ridicule de cette institution que l'on nomme Parlement à Berlin d'abord, je serais sans doute tombé dans l'excès contraire, et je me serais rangé, pour des raisons excellentes en apparence, du côté de ceux qui ne voyaient le salut du peuple et du Reich que dans un renforcement de la puissance et de l'idée impériales, salut qu'ils compromettaient cependant à cause de leur ignorance de leur temps.

En Autriche, il n'y avait pas à craindre de tomber aussi facilement d'une erreur dans l'autre. Si le Parlement ne valait rien, les Habsbourgs ne valaient sûrement pas mieux et peut-être encore moins. Tout n'était pas fini quand on avait rejeté le parlementarisme ; la question restait entière : alors, quoi ? Supprimer le Reichsrat, c'était ne laisser comme puissance gouvernante que la maison de Habsbourg : idée tout à fait inadmissible, surtout pour moi.

La difficulté de résoudre ce cas particulier me conduisit à m'adonner plus complètement à ce problème, ce que je n'aurais certainement pas fait sans cela, jeune comme je l'étais.

Ce qui, en premier lieu, me donna à réfléchir, fut l'absence évidente de toute responsabilité à la charge de qui que ce soit.

Le Parlement prend une décision : quelques catastrophiques qu'en puissent être les conséquences, personne n'en porte la responsabilité, personne ne peut être appelé à rendre des comptes. Car est-ce prendre une responsabilité quelconque, lorsqu'après un désastre sans pareil, le gouvernement coupable se retire ou que la majorité change, ou que le Parlement est dissous ?

Une majorité vacillante d'individus peut-elle jamais être rendue responsable ?

L'idée de responsabilité a-t-elle un sens, si elle n'est pas encourue par une personne déterminée ?

Peut-on pratiquement rendre un chef du gouvernement responsable d'actes dont l'origine et l'accomplissement incombent à la volonté et à l'inclination d'une multitude d'individus ?

Ne voit-on pas la tâche d'un dirigeant moins dans la conception d'un plan, que dans l'art d'en faire comprendre la valeur à un troupeau de moutons à têtes vides, pour mendier ensuite leur bienveillante approbation ?

Le criterium de l'homme d'Etat est-il posséder au même degré l'art de convaincre et la finesse diplomatique nécessaire pour saisir les grands principes et prendre les grandes décisions ?

Cela prouve-t-il l'inaptitude d'un chef qu'il ne réussisse pas à gagner à une idée déterminée la majorité d'une assemblée, véritable tumeur ayant envahi l'organisme dans des conditions plus ou moins propres ? Est-il d'ailleurs arrivé une seule fois qu'une bande de gens ait compris une idée avant que le succès en ait révélé la grandeur ?

Tout action de génie n'est-elle pas ici-bas une offensive prise par le génie contre l'inertie de la masse ?

Alors, que doit faire l'homme politique qui ne réussit pas par des flatteries à gagner à ses projets la faveur de cette foule ?

Doit-il la stipendier ?

Ou bien doit-il, en présence de la stupidité de ses concitoyens, renoncer à accomplir les tâches qu'il a reconnues de nécessité vitale ? Doit-il se retirer ? Doit-il rester ?

Comment un homme qui a du caractère peut-il arriver à résoudre le conflit entre une pareille situation et ce qu'il juge décent, ou plus exactement honnête ?

Où est ici la limite qui sépare le devoir envers la communauté, et les obligations de l'honneur ?

Le véritable chef ne doit-il pas s'interdire des méthodes de gouvernement qui le ravalent au rang d'un politicien à la petite semaine ?

Et inversement, ce politicien à la petite semaine ne va-t-il pas se sentir obligé de faire de la politique du fait que ce ne sera jamais lui, mais une insaisissable troupe de gens, qui portera finalement le poids des responsabilités ?

Notre principe parlementaire de la majorité ne doit-il pas amener surtout la destruction de l'idée de chef ?

Croit-on encore que le progrès humain vienne, si peu que ce soit, du cerveau des majorités et non de la tête d'un homme ?

Ou bien prétend-on pouvoir s'affranchir à l'avenir de cette condition préalable de la civilisation ?

Ne paraît-elle pas, au contraire, plus nécessaire aujourd'hui que jamais ?

Quand le principe parlementaire de l'autorité des majorités l'emporte sur celui de l'autorité d'un seul et remplace le chef par le nombre et par la masse, il va contre le principe aristocratique de la nature, sur lequel s'appuie d'ailleurs une conception de la noblesse qui ne laisserait place à aucun de nos premiers dix mille.

Quels désastres entraîne cette institution moderne de la souveraineté parlementaire, c'est ce qu'un lecteur de la presse juive peut difficilement s'imaginer, s'il n'a pas appris à réfléchir et à juger en toute indépendance. Elle est, en premier lieu, l'occasion de noyer l'ensemble de la vie politique sous un flot de petits incidents d'une mesquinerie incroyable. Ainsi, plus le véritable chef se retirera d'une activité politique, qui, dans la plupart des cas, consistera moins en créations et en travail féconds qu'en marchandages divers pour gagner la faveur de la majorité,

plus la nature même de cette activité politique conviendra aux esprits mesquins et par suite les captivera. »

Adolf HITLER, *Mein Kampf*, pp. 84-87.

Document 11 : attitude du N.S.D.A.P. avant la prise de pouvoir

1931

« Le 14 septembre 1930, 6 millions et demi d'électeurs allemands ont apporté leurs voix au N.S.D.A.P. Ils nous ont fait confiance, dans l'espoir que les 107 représentants de notre parti au Reichstag engageront un combat actif contre cette inique redevance⁽¹⁾, cause de la misère du peuple allemand et de ses masses laborieuses. Or, contre toute légalité et toute justice, le Système a exclu le N.S.D.A.P. du pouvoir. Au mépris des instances parlementaires exigées par la Constitution, et sans la justification d'un état d'urgence, le Cabinet Brüning a pris des mesures d'ordre économique, social et politique, en se basant sur l'article 48 de la Constitution de Weimar⁽²⁾. Ce faisant, le Cabinet s'est rendu coupable d'une violation caractérisée de la Constitution. Et il a couronné ses agissements illégaux en faisant voter, — s'appuyant sur les partis défaitistes et passant outre à l'opposition, — une modification anticonstitutionnelle des règlements. Ce coup de main tourne en dérision les principes jurés jadis avec tant de zèle, et rend impossible au sein de ce Reichstag une opposition constructive mise au service de la nation tout entière.

La fraction national-socialiste au Reichstag a exprimé hier, par son abstention lors du vote sur cette nouvelle violation de la Constitution, qu'elle ne prêterait la main en aucun cas, et ne serait-ce même qu'en apparence, à une violation aussi flagrante de la Loi et de la Justice. »

Déclaration de la fraction National-Socialiste au Reichstag, d'après W. HOFER, Le National-Socialisme par les textes, pp. 28-29, Paris, 1963.

Document 12 : attitude du N.S.D.A.P. après la prise du pouvoir

1934

« Comme dans tout système démocratique, nous avons bénéficié des méthodes démocratiques au temps où nous étions dans l'opposition. Mais nous, nationaux-socialistes, n'avons jamais prétendu être des représentants d'un point de vue démocratique. Bien au contraire, nous avons souvent expliqué que nous utilisions les moyens démocratiques dans le seul but d'arriver au pouvoir, et qu'ensuite nous priverions sans pitié nos adversaires de tous les moyens à nous accordés au temps de l'opposition. Nous pouvons malgré tout affirmer que notre gouvernement est conforme aux lois d'une démocratie ennoblée.

- (1) Indemnité de réparation fixée par le *Plan Young* pour les dommages de guerre (1914-1918) aux alliés.
- (2) Autorisant le gouvernement à utiliser la force armée pour faire respecter les obligations résultant de la Constitution et des lois. Le même article l'autorisait également à suspendre des droits fondamentaux. Voir Cl. KLEIN, *Weimar*, coll. « Questions d'histoire », p. 94, Paris, Plammarion, 1968.

Nous avons été les champions de la critique, et pouvons aujourd'hui affronter la critique sur le plan légal. Avec néanmoins une différence : le droit à la critique, s'il a une signification et ne constitue pas seulement une insanité démocratique, peut être accordé pour le bien du peuple, — lequel doit être placé au-dessus de la politique, — mais [la critique] doit s'exercer du plus intelligent vers le plus bête, et jamais à l'inverse. Il ne resterait donc plus qu'à démontrer qu'au temps de l'opposition nous, nationaux-socialistes, étions apparemment les plus intelligents. »

Extrait d'un discours de J. GOEBBELS, d'après W. HOFER, Ibidem.

5. POUR UN PARTI UNIQUE

Document 13 : le programme

1920

« 25. Pour la réalisation de toutes ces demandes, nous réclamons la constitution d'un fort pouvoir central dans le Reich. L'autorité absolue du parlement politique central sur l'ensemble du Reich et ses organisations en général. La constitution de chambres professionnelles pour l'application des lois promulguées par le Reich, dans les différents Etats fédéraux.

Les dirigeants se déclarent prêts à engager même leur vie pour la réalisation des points ci-dessus. »

Programme du N.S.D.A.P., 24 février 1920, op. cit.

Document 14 : loi contre la reconstitution des partis

1933

« Le gouvernement du Reich a promulgué la loi suivante :

1 — Le Parti ouvrier National-socialiste est le seul parti politique subsistant en Allemagne.

2 — Quiconque entreprend de maintenir l'organisation d'un autre parti ou de constituer un autre parti politique sera, dans la mesure où son délit n'est pas passible de plus lourdes peines selon d'autres textes, passible de trois ans maximum de détention criminelle ou de six mois à trois ans d'emprisonnement.

Berlin, le 14 juillet 1933. »

D'après W. HOFER, op. cit., pp. 66-67.

6. ATTITUDE VIS-À-VIS DES ÉGLISES CATHOLIQUE ET PROTESTANTE

Document 15 : le programme

1920

« 24. Nous demandons la liberté pour toutes les fois religieuses, dans la mesure où elles ne mettent pas l'Etat en danger et ne heurtent pas le sentiment moral de la race germanique. Le parti, en tant que tel, se place au point de vue

d'un christianisme positif, sans se lier confessionnellement à une foi déterminée. Il combat l'esprit judéo-matérialiste parmi nous et en dehors de nous, et il est convaincu qu'une guérison durable de notre peuple ne peut se produire que de l'intérieur, par l'application du principe :

L'intérêt général passe avant l'intérêt particulier. »

Programme du N.S.D.A.P., op. cit.

Document 16 : signature d'un Concordat avec le Vatican

1933

« Monsieur le Chancelier,

L'article 32 apporte enfin la solution que Monsieur le Chancelier avait souhaitée. Le Saint-Siège donnera des instructions selon lesquelles toute appartenance à un ordre religieux exclut l'appartenance à un parti politique et toute activité au sein de ce parti. Le protocole final ajoute simplement que des dispositions équivalentes doivent être prises en ce qui concerne les autres religions : Les articles 31 et 32 suivent ainsi textuellement le Concordat italien. Enfin, dans le Protocole additif, une clause a été prévue sur le traitement des ecclésiastiques au cas où le Service Militaire redeviendrait obligatoire en Allemagne. Cette clause me paraît moins importante quant à son contenu proprement dit qu'en raison du fait que le Saint-Siège signe déjà avec nous un traité en prévision de l'instauration du Service Militaire obligatoire en Allemagne. J'espère que cette convention vous causera une certaine joie. Il va sans dire qu'elle doit être secrète. »

Communication du Chancelier Von Papen, négociateur au Vatican, 2 juillet 1933, d'après W. HOFER, op. cit., p. 140.

Document 17 : serment de fidélité des ecclésiastiques

« Devant Dieu omniscient, moi, serviteur de Sa parole, je fais serment de fidélité et d'obéissance à Adolf Hitler, Führer du peuple et de l'Etat allemand, dans mon ministère actuel et partout où je pourrais l'exercer. C'est ainsi que doit se comporter un serviteur de l'Evangile dans l'Eglise évangélique allemande. Je jure de me dévouer et de me sacrifier au peuple allemand, comme il sied à un protestant allemand. J'exécuterai consciencieusement le ministère qui m'a été confié, conformément aux ordres et instructions présents et futurs de l'Eglise Evangélique Allemande. Enfin, je jure de servir de toutes mes forces, à tout instant, avec fidélité et amour, en moi prédicateur et pasteur, la paroisse qui m'a été confiée. Que l'aide de Dieu soit avec moi ! »

Formule de serment à l'usage des pasteurs de l'Eglise évangélique allemande, dans Idem, pp. 149-150.

Document 18 : suppression de la Jeunesse catholique

1934

« La Direction de la Police de Munich communique :

Pour le maintien de l'ordre et de la sécurité publique, la Direction de la Police décrète les mesures suivantes :

1 — Le port de vêtement ayant un caractère d'uniforme ainsi que le port d'insignes exprimant l'appartenance à une organisation de jeunesses catholiques sont interdits.

2 — Tout contrevenant sera passible de 6 semaines de prison au plus, ou d'une amende de 150 marks au plus.

3 — Ces prescriptions entrent en vigueur dès leur publication. »

Ordonnance de la Direction de la Police de Munich, 23 avril 1934, dans Idem, p. 157.

Document 19 : arrestations de prêtres catholiques et de pasteurs

1942

a) « *Ordre d'arrêter Johannes Flintrop, né le 23-5-1901 à Wuppertal-Barmen, chapelain, célibataire, nationalité allemande, catholique, habitant Mettmann, Schlageterstrasse 21.*

Motif : D'après l'enquête faite par la Police secrète d'Etat, constitue un danger pour la sécurité du peuple et de l'Etat en continuant, malgré un avertissement antérieur, à mésuser de ses fonctions spirituelles pour causer du trouble et de l'agitation en répandant des propos défaitistes qui tendent à ébranler la foi du peuple allemand dans la victoire finale et dans les capacités offensives de la Wehrmacht.

Signé : HEYDRICH ».

Ordre d'arrestation du prêtre J. Flintrop, dans SCHNABEL, Le dossier des S.S., doc. n° 33, Paris, 1967.

1942

b) « *KL Dachau, n° 7952, 18-8-42 3045-HO. A Stl. Düsseldorf.*

Obj. : Décès du détenu FLINTROP, Johannes, né le 23 mai 1904 à Barmen. N° 29 864.

Décédé aujourd'hui, à 08 h 20, dans ce camp, des suites d'un phlegmon au pied gauche. Prière avertir parents (connu ici : son père, Johann Flintrop, Wuppertal-Barmen, Meisenstr. 22). »

Télégramme de Dachau annonçant la mort du prêtre J. Flintrop, quelques mois après son arrestation, dans Idem, doc. n° 105.

1943

c) « *Le pasteur Helmuth Hesse, mon fils cadet, et moi-même, fûmes arrêtés le 8 juin 1943. Le dimanche [...], dans mon sermon du matin, j'avais désigné le bombardement de Barmen comme un jugement de Dieu, et l'après-midi, pendant une réunion confessante, nous avons pris parti pour une conversion des juifs au Seigneur Jésus-Christ. Helmut avait lu les passages essentiels d'un témoignage*

sur les persécutions contre les juifs, qui, à l'occasion de Pâques 1943, devait être remis à l'évêque D. Meiser par les doyens bavares. »

Arrestation de pasteurs, dans W. HOFER, *op. cit.*, p. 148.

7. TERREUR, PROPAGANDE ET CENSURE

Document 20 : les S.A.⁽¹⁾, du service de protection des réunions...

1925

a) « Dès le début de notre campagne, j'ai jeté les fondements de l'organisation de notre service de protection, sous la forme d'un service d'ordre recruté exclusivement parmi les jeunes. Pour la plupart, c'étaient des camarades de régiment, d'autres étaient de jeunes camarades du Parti, récemment inscrits, auxquels on devait apprendre surtout ceci : que la terreur ne pouvait être brisée que par la terreur. »

HITLER, *Mein Kampf*, pp. 488-489.

1925

b) « Dès la fin de l'été 1920, l'organisation de notre service d'ordre acquit des statuts précis et, au printemps 1921, il fut peu à peu divisé en centuries qui se subdivisaient encore en groupes [...] dès la fin de l'été 1922, nous possédions un nombre appréciable de centuries qui reçurent, en automne 1922, l'uniforme qui les distinguait. »

Idem, pp. 489, 543.

1925

c) « Notre service d'ordre reçut, une fois pour toutes, en commémoration constante des attaques héroïques de la petite troupe de naguère, le nom de section d'assaut. Comme ce nom l'indique, il ne désigne qu'une section du mouvement. C'en est un membre, tout comme la propagande, la presse, les institutions scientifiques et les autres membres du même parti. »

Idem, p. 533.

Document 21 : ...à l'organisation de la terreur

« Je pouvais enfin pénétrer avec les policiers dans la chambre des supplices. Les victimes que nous y trouvâmes étaient en train de mourir de faim. Pendant

(1) S.A., *Sturm Abteilungen* = Sections d'assaut.

plusieurs jours on les avait enfermées debout dans d'étroites armoires, pour leur arracher des aveux. Les interrogatoires avaient débuté et fini par des coups ; une douzaine d'hommes avaient, à intervalle de quelques heures, assommé les victimes à coups de barres de fer, de matraques et de fouets. Des dents cassées, des os fracturés témoignaient de ces tortures. Lorsque nous entrâmes, ces squelettes vivants gisaient en rangs sur la paille pourrissante, leurs blessures suintant de pus. Il n'y en avait aucun dont le corps n'eût présenté de la tête aux pieds les stigmates bleus, jaunes et verts des bastonnades inhumaines. Beaucoup avaient les yeux tuméfiés et complètement fermés, et sous les narines des croûtes de sang coagulé. Plus de gémissements, plus de plaintes ; seule l'attente pétrifiée de la fin ou de nouveaux coups. Chacun dut être porté individuellement dans les cars mis à notre disposition ; ils n'étaient plus capables de marcher. Comme de gros tas d'argile, des poupées ridicules aux yeux sans vie et à la tête branlante, ils pendaient, collés les uns contre les autres, sur les bancs du car de police. Les policiers étaient devenus muets à la vue de cet enfer. »

R. DIELS, *Lucifer ante portas*, cité d'après Ch. BLOCH, *La nuit des longs couteaux*, coll. « Archives », Paris, Julliard, 1967, pp. 55-56.

Document 22 : la propagande

1925

« La tâche de la propagande consiste non à instruire scientifiquement l'individu isolé, mais à attirer l'attention des masses sur des faits, événements nécessaires, etc., déterminés, et dont on ne peut faire comprendre l'importance aux masses que par ce moyen.

Ici l'art consiste exclusivement à procéder d'une façon tellement supérieure, qu'il en résulte une conviction générale sur la réalité d'un fait, la nécessité d'un événement, le caractère juste d'une nécessité. Comme il ne constitue pas une nécessité par lui-même, que son objet doit consister exactement comme dans le cas de l'affiche, à attirer l'attention de la multitude et non pas à instruire ceux qui ont des connaissances scientifiques ou ceux qui cherchent à s'instruire et à acquérir des connaissances, son action doit toujours faire appel au sentiment et très peu à la raison.

Toute propagande doit être populaire et placer son niveau spirituel dans la limite des facultés d'assimilation du plus borné parmi ceux auxquels elle doit s'adresser. Dans ces conditions, son niveau spirituel doit être situé d'autant plus bas que la masse des hommes à atteindre est plus nombreuse. »

HITLER, *Mein Kampf*, pp. 180-181.

Document 23 : le monopole de l'information

1920

a) du programme...

« 23. Nous réclamons une lutte légale contre les mensonges politiques délibérés et leur propagation par la presse. Pour permettre la création d'une presse allemande, nous formulons les demandes suivantes :

a) Tous les rédacteurs et collaborateurs de journaux paraissant en langue allemande devront être des citoyens.

b) Pour paraître, les journaux non-allemands devront recevoir l'autorisation expresse de l'Etat. Ils ne devront pas être imprimés en allemand.

c) La loi défendra à tout non-Allemand de participer financièrement à la publication d'un journal allemand et d'exercer une influence sur lui. Nous demandons que toute contravention de ce genre soit punie par l'interdiction du journal et l'expulsion immédiate des non-Allemands.

Les journaux qui nuisent à l'intérêt général seront interdits. Nous demandons une lutte légale contre les tendances artistiques et littéraires qui exercent une influence démoralisante sur la vie de notre peuple, et la fermeture des entreprises qui violeraient cette prescription. »

Programme du N.S.D.A.P., op. cit.

b)... aux actes

1933

« Le gouvernement du Reich a promulgué la loi ci-après :

1 — La collaboration, en tant que profession principale ou suite à une commande, à la rédaction des journaux et revues politiques, collaboration par le texte, l'information ou l'illustration, est une activité publique dont cette loi définit les droits et devoirs. Les individus qu'elle concerne s'appellent rédacteurs. Nul ne peut se targuer du titre de rédacteur sans y avoir été expressément autorisé par cette loi.

5 — Pour être rédacteur, il faut :

1. être de nationalité allemande,
2. jouir de ses droits de citoyen et la possibilité d'occuper des emplois publics,
3. être d'origine aryenne, et ne pas avoir de conjoint d'origine non-aryenne,
4. avoir plus de 21 ans,
5. pouvoir prendre un engagement par contrat. »

Loi sur les rédacteurs de journaux, 4 octobre 1933, d'après W. HOFER, op. cit., p. 99.

8. UNE ÉDUCATION EN FONCTION DE LA RACE

Document 24 : le programme

1920

« 20. Pour permettre à tous les Allemands capables et laborieux d'acquérir l'instruction nécessaire à l'obtention de postes de direction, l'Etat devra remanier radicalement notre système d'éducation. Les programmes des établissements d'enseignement seront adaptés aux nécessités de la vie pratique. L'éducation civique doit commencer dès le premier stade scolaire. Nous demandons que les

enfants méritants de parents pauvres soient élevés aux frais de l'état sans considération de l'état et de la profession de ces parents.

21. L'Etat doit s'occuper de la santé publique par la protection de la mère et de l'enfant, par l'interdiction du travail juvénile, par le développement des qualités physiques en rendant le sport obligatoire et en soutenant toutes les organisations qui s'occupent du développement corporel de la jeunesse. »

Programme du N.S.D.A.P., op. cit.

Document 25 : les idées de Hitler

1925

a) « L'Etat raciste [...] ne croira pas que sa tâche éducatrice se borne à faire entrer dans les cerveaux la science à coups de pompe ; il s'attachera à obtenir, par un élevage approprié, des corps foncièrement sains. La culture des facultés intellectuelles ne viendra qu'en seconde ligne. Mais ici même le but principal sera la formation du caractère, notamment le développement de la force de volonté et de la capacité de décision ; on habituera en même temps les jeunes gens à prendre avec joie la responsabilité de leurs actes. L'instruction proprement dite ne viendra qu'en dernier lieu.

L'Etat raciste doit partir du principe qu'un homme dont la culture scientifique est rudimentaire, mais de corps sain, de caractère honnête et ferme, aimant à prendre une décision, et doué de force de volonté, est un membre plus utile à la communauté nationale qu'un infirme, quels que soient ses dons intellectuels. »

HITLER, *Mein Kampf*, pp. 406-407.

1925

b) « L'Etat raciste aura atteint son but suprême d'instructeur et d'éducateur quand il aura gravé dans le cœur de la jeunesse à lui confiée, l'esprit et le sentiment de la race. Il ne faut pas qu'un seul garçon ou une seule fille vienne à quitter l'école sans avoir été amené à la parfaite connaissance de ce que sont la pureté du sang et sa nécessité [...].

D'ailleurs, l'éducation, en ce qui concerne la race, trouvera son achèvement définitif dans le service militaire. Ce temps de service doit être considéré comme le dernier stade de l'éducation normale donnée à l'Allemand moyen. »

Idem, pp. 426-427.

9. ATTITUDE VIS-À-VIS DU CAPITAL

Document 26 : de l'intransigeance doctrinale...

1920

« 12. Etant donné les effroyables sacrifices en biens et en sang, réclamés au peuple par toute guerre, l'enrichissement personnel en temps de guerre doit être

considéré comme un crime contre le peuple. Nous demandons donc la confiscation totale des bénéfices de guerre.

13. Nous demandons la nationalisation de toutes les entreprises déjà groupées (trusts).

14. Nous demandons la participation aux bénéfices des grandes entreprises.

18. Nous demandons une lutte sans merci contre ceux qui, par leur activité, nuisent à l'intérêt général. Les usuriers, les accapareurs, tous ceux qui commettent un crime contre le peuple doivent être punis de mort, sans distinction de confession, ni de race. »

Programme du N.S.D.A.P., op. cit.

Document 27 : ... à la collaboration pragmatique

1932

« Et là je dois dire : la propriété ne peut être justifiée du point de vue moral que si j'admets que les hommes ont des rendements différents. Et alors seulement je peux constater : puisque les rendements diffèrent, les résultats des rendements diffèrent également. Or si les résultats des rendements humains diffèrent, il est utile de laisser aux hommes l'administration de ces résultats à peu près dans les mêmes proportions. Il faut admettre par conséquent qu'économiquement parlant les hommes ne sont pas a priori aussi valeureux, aussi importants les uns que les autres dans tous les domaines. »

Allocution de Hitler au Club des industriels, à Düsseldorf, le 27 janvier 1932, cité d'après Ch. BLOCH, La nuit des longs couteaux, Paris, 1970.

Document 28 : attitude des industriels

1933-1936/1945

« Je soussigné, Alfred Krupp, von Bolhen und Halbach, me souviens de mon interrogatoire ou de la série d'interrogatoires que m'a fait subir un officier américain, à Recklingshausen peu après l'occupation américaine, soit le 15 avril 1945 environ.

[...] Je confirme une fois de plus que j'ai fait des déclarations comme celle ci-dessous mentionnée ou des déclarations d'un contenu identique. Seulement, il ne ressort pas assez de mes réponses relatives à l'appui donné à Hitler par le peuple allemand, que j'avais en vue la période s'étendant environ de 1933 à 1936.

En réponse à la question de savoir pourquoi ma famille s'est déclarée pour Hitler, j'ai répondu : l'économie a besoin d'un développement sain et progressif. Les nombreux partis politiques allemands luttèrent entre eux dans le désordre : une activité constructive n'était plus possible. Nous autres, hommes de Krupp, ne sommes pas des idéalistes, mais des réalistes. Mon père était diplomate. Nous avions l'impression que Hitler nous donnerait la possibilité d'un développement sain. Il l'a du reste fait. Auparavant, le système des partis était chaotique. Hitler

avait un plan, et il savait agir. Au début, nous votions pour le parti du peuple allemand, dont s'occupait, je crois, mon oncle W. [Wilsmovsky]. Mais l'aile conservatrice ne pouvait gouverner notre pays ; ils étaient trop faibles.

Les idéaux, cela n'existe pas. L'existence est une lutte pour se maintenir en vie, pour le pain et pour le pouvoir. Je parle en toute franchise, car cela est nécessaire en cette heure amère de la défaite. Dans cette lutte implacable, nous avions besoin d'être menés par une main forte et dure. Celle de Hitler l'était. Après les années passées sous sa conduite, nous nous sentions tous bien plus à l'aise.

J'avais dit que les Allemands s'étaient groupés derrière Hitler.

La majorité du peuple était d'accord avec le gouvernement.

Peut-être était-ce notre faiblesse ? — J'ai lu dernièrement les discours de Churchill et j'ai remarqué comment dans sa politique il devait tenir compte de la critique des partis, et la modifier, le cas échéant.

Cela n'a pas existé chez nous. Mais l'essentiel n'est pas là. Car la nation tout entière s'est solidarisée avec les buts poursuivis par Hitler. Nous autres, hommes de Krupp, ne nous sommes jamais beaucoup préoccupés de la vie. Nos voulions un système qui fonctionnât bien et qui nous donnât l'occasion de travailler tranquillement. La politique n'est pas notre affaire.

Interrogé sur les questions financières, sur la collecte d'Adolf Hitler, en faveur de l'économie allemande, sur la destruction des usines et sur la question des travailleurs forcés [étrangers], j'ai dit que les femmes étaient de bonnes ouvrières, mais que le rendement des hommes n'atteignait que 70% de celui des travailleurs allemands.

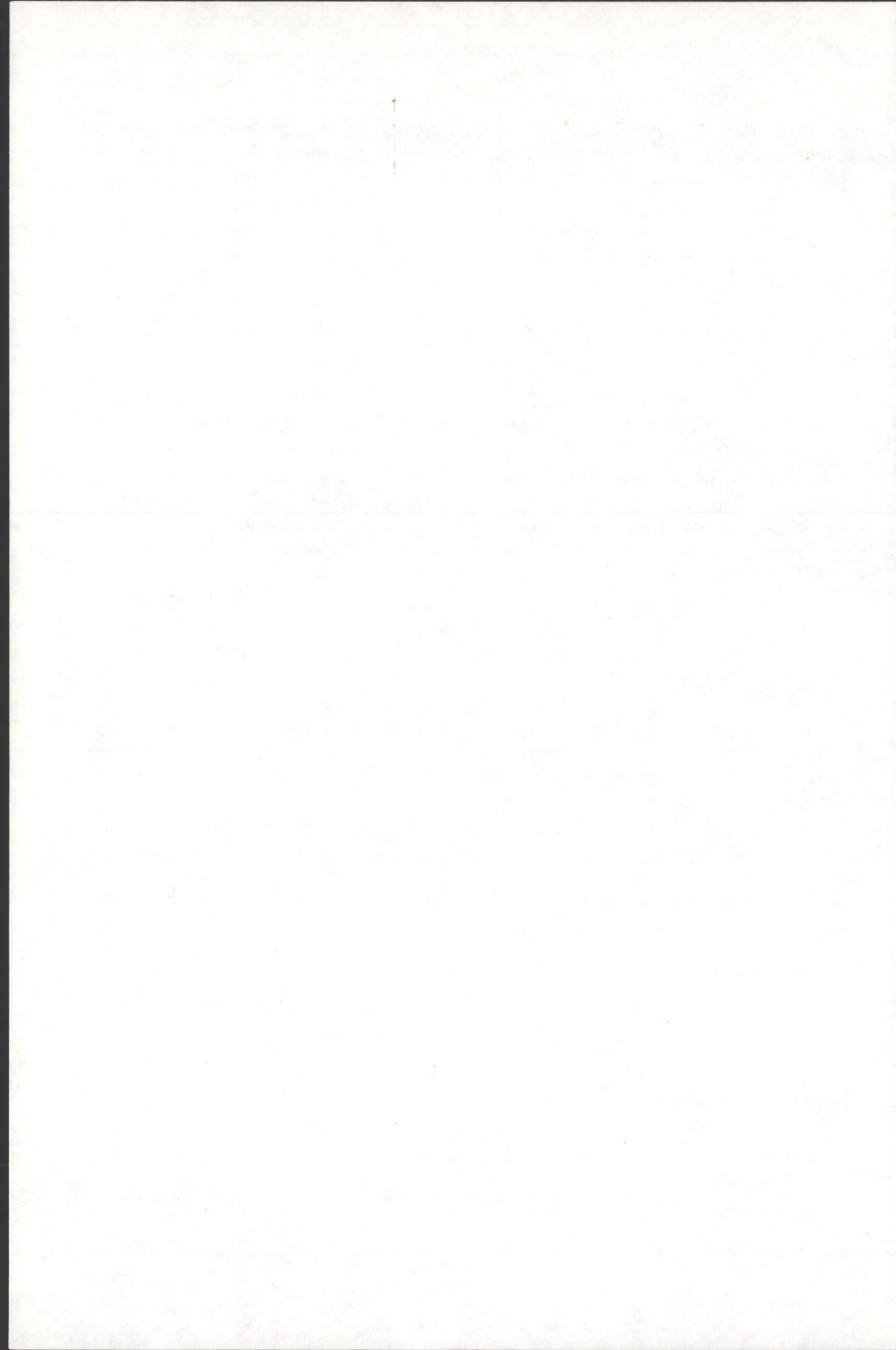
Interrogé sur la politique anti-juive des nazis, lorsqu'on m'a demandé ce que j'en savais, j'ai dit que j'ignorais tout de l'extermination juive, et j'ai ajouté d'autre part : Si l'on achète un bon cheval, on n'y regarde pas à quelques défauts !.

J'ai relu attentivement chacune des trois pages de cette déclaration faite sous la foi du serment ; je les ai contresignées ; j'y ai apporté les corrections nécessaires de ma propre main et les ai contresignées de mes initiales et je déclare sous la foi du serment avoir dit dans cette déposition toute la vérité en mon âme et conscience.

Signé : A. KRUPP VON BOLHEN UND HALBACH »

Déposition de l'industriel Krupp au Procès de Nuremberg, Doc. NIK 10746.

H. BAIVERLIN, R. BRICTEUX, J.-Cl. CONRADT,
F. DEJARDIN, G. DELCROIX, J. JANSSENS,
J. VERTENEUIL et Cl. VAN LOUBBEECK-COLLA
(à suivre)



CHRONIQUE CINÉMATOGRAPHIQUE



CABARET

ETATS-UNIS, 1972.

RÉALISATION : Bob FOSSE.

SCÉNARIO : Jay ALLEN d'après la comédie musicale « Cabaret » de Joe MASTEROFF, John KANDER et Fred EBB, inspirée de la comédie de John VAN DRUTTEN et des chroniques de Christopher ISHERWOOD.

Tandis que le parti nazi s'infiltré peu à peu dans le Berlin de 1931, une foule insouciant, décidée à s'amuser coûte que coûte, se retrouve chaque soir dans un cabaret fameux et sordide animé par un meneur de jeu bouffonnant, où se produit la talentueuse et excentrique Sally Bowles... Sally, femme-enfant ambitieuse et insupportable, vit, en attendant la gloire, dans une pension où vient de s'installer Brian Roberts, jeune étudiant anglais qui compte subsister en enseignant (à qui le veut bien) la langue de Shakespeare... Bien vite les deux jeunes gens s'éprennent l'un de l'autre, alors que continue autour d'eux la ronde folle des plaisirs qu'une sourde menace ronge déjà. Le futile Fritz Wendel, un des amis de Sally, tombe amoureux de Natalia Landauer, riche héritière d'origine israélite. Celle-ci refuse de l'épouser par peur de le compromettre jusqu'au moment où Fritz lui révèle qu'il est juif lui-même.

Sally et Brian font la connaissance de Maximilian von Heune, riche aristocrate qui trompe son inquiétude et son ennui dans une vie de luxe. Sally voit déjà son avenir assuré !... Mais, aussi tendre avec Sally qu'avec Brian, le jeune Maximilian disparaît bien vite...

Lorsqu'il apprend que Sally attend un enfant, Brian, fou de joie, lui propose de l'épouser. Mais rêves et projets n'empêchent pas la jeune femme de se faire avorter. Lassé, Brian quitte Berlin, pendant que Sally continue sa vie d'artiste.

« La vie est un cabaret », chante-t-elle. Mais dans la salle les croix gammées veillent déjà !...

Cabaret est aussi un « film giffle » sur la conception de la mort, où l'on dira d'une morte qu'elle était « un cadavre heureux » ; certains y voient un hymne à la vie, à la liberté de mœurs, d'autres la stigmatisation de l'inconscience et de la décadence du monde bourgeois.

La superbe indifférence du meneur de jeu, face à la stérile agitation du monde extérieur, est l'exemple d'un individu qui oppose un refus à toutes les contraintes. Il ne s'agit pas d'une course au bonheur mais de faire face au bonheur et au malheur, à la vertu et au crime, à l'amour et à la haine ; dans *Cabaret*, la danse est une paraphrase de la vie, opposée aux mesquineries du quotidien.

Bob Fosse fait une approche dialectique qui doit servir à décrire le film. Elle tient compte de la vie, de ses surprises et de ses inconséquences. Les idées de l'auteur se glissent sous les thèmes. Le film ruisselle de citations, et le commentaire sur l'histoire est inséré comme un spectacle. Les souvenirs sur l'Allemagne pré-nazie sont amplifiés et politisés, à ce point que dans une critique de *Positif* nous relevons ceci : « le personnage monstre du présent auteur devient une prémonition concrète de Hitler ». Ce film est séduisant pour les adultes et pour ceux nés juste après la guerre de 1939-45. Mais peut-il être utile aux jeunes de nos athénées et lycées ? Il faudrait leur suggérer de le voir et en discuter avec eux.

J.D.

COMMENT L'ALLEMAGNE EST DEVENUE NAZIE

FRANCE, 1973.

RÉALISATION : Marc FERRO, Marie-Louise DERRIEN, avec la collaboration de Hanni-Rebecca LEWERENZ.

CO-PRODUCTION : Hachette-Pathé Cinéma.

Accompagné d'un livret de 24 pages (Hachette), réalisé avec la collaboration de Jean MATHIEX et Claude DEROO.

DURÉE : 16 minutes.

En rupture avec la tradition qui analyse les conditions du succès des nazis à la lumière des luttes entre organisations politiques, ce film essaie d'aborder les problèmes du fascisme quotidien. A partir de témoignages, il montre comment une société avancée et disposée pour une grande part à construire le socialisme a pu se rallier au nazisme.

J.D.

UN PONT TROP LOIN

RÉALISATION : R. ATTENBOROUGH.

GRANDE-BRETAGNE, 1977.

Arnhem ne dit pas grand chose à beaucoup d'entre nous en 1978. Est-ce pour cela que le réalisateur anglais a voulu faire une superproduction ?

Elaborée par le maréchal Montgomery, approuvée par le général Eisenhower, l'opération *Market Garden* entreprise à la mi-septembre 1944 voulait mettre un point final à la seconde guerre mondiale en lançant des dizaines de milliers de combattants à l'assaut de la Ruhr. Monty fit donc parachuter massi-

vement les troupes anglo-américaines derrière le front allemand de Hollande. Cette opération mobilisa 5.000 chasseurs-bombardiers et 2.500 planeurs (que l'on ne voit d'ailleurs pas dans le film, cela coûtait tout de même trop cher de les reconstituer pour les faire voler). Cette *armada* devait rejoindre la deuxième armée britannique. Le long de l'étroit couloir où devaient passer les blindés anglais, il y avait cinq ponts d'importance capitale, dont le plus précieux était celui d'Arnhem franchissant le Rhin inférieur.

Le but de cette impressionnante contre-épopée est de faire réfléchir le spectateur sur l'horreur de la guerre et sur les chefs militaires glorieux mais qui jouent parfois « à la légère » la vie de milliers d'êtres humains. Il ne s'agit pas ici d'anti-militarisme primaire, tous font leur devoir, tous ont peur, il n'y a pas trop de scènes exagérément sanguinaires. C'est peut-être un hommage aux héros militaires, aux victimes civiles et une dénonciation d'une certaine obstination.

Car c'est tout de même le récit de la défaite la plus sanglante dans la campagne de libération, il y a 33 ans.

D'après le réalisateur toutes les vedettes correspondent à des personnages historiques (à trois exceptions près : L. Olivier est un composé de deux médecins, Elliott Grould de deux vrais colonels américains et H. Kruger de trois généraux SS).

Tous les survivants de la bataille ont reçu le manuscrit en ce qui les concernait. Le maréchal Montgomery et le général Browning sont morts. (La veuve de ce dernier a estimé qu'il s'agissait d'un portrait peu flatteur). Le film est intéressant parce qu'il est démythifiant.

Cependant ce film, et déjà le livre de C. Ryan, provoque une controverse. Monsieur H. Bernard, professeur à l'E.R.M. s'élève contre l'assertation que la bataille d'Arnhem a été déclenchée pour satisfaire l'orgueil de Montgomery. Dans une conférence donnée récemment il a mis l'accent sur le caractère difficile du maréchal Montgomery, qui a suscité la « jalousie et l'irascibilité de plusieurs officiers supérieurs et notamment des généraux américains Bradley et Patton ». Or nous dit le professeur Bernard, « c'est essentiellement sur les écrits de ces derniers que les collaborateurs de C. Ryan se sont appuyés pour écrire *Un pont trop loin*. Il s'ensuit donc que l'image donnée est partisane ». L'idée de Montgomery est, d'après le professeur, magistrale. Parce qu'Arnhem fut un échec on l'a taxée d'audacieuse. Cette opération présentait l'avantage d'isoler du *Reich* les unités allemandes stationnées dans la partie occidentale des Pays-Bas.

Il conclut « l'enseignement des erreurs commises permet par la suite le succès d'autres opérations aéroportées de grande envergure » !

SEPTEMBRE CHILIEN

FRANCE, 1975.

PRODUCTION : Les Films 2001.

RÉALISATION : Bruno MUEL et Théo ROBICHET.

16 mm - coul. - 37 min.

PRIX DE BASE : 1.500 FB. CINE LIBRE.

Peu avant son assassinat, Salvador Allende déclarait à la radio que le processus mis en branle par le gouvernement d'Unité populaire était irréversible et qu'aucune force de droite ne pourrait l'arrêter.

Aujourd'hui, ville mutilée, quadrillée, piétinée par la botte fasciste, Santiago témoigne. Ces récits, ces images, certaines insupportables, s'ajoutent à d'autres déjà nombreuses. Il faut les voir. Il faut être témoin de tout cela qui a lieu aujourd'hui. Tout cela nous concerne.

Militants et sympathisants de l'Unité populaire pourchassés, parqués dans des stades, entassés dans les prisons, torturés. Appels à la délation, exécutions sommaires. Cadavres abandonnés dans les terrains vagues.

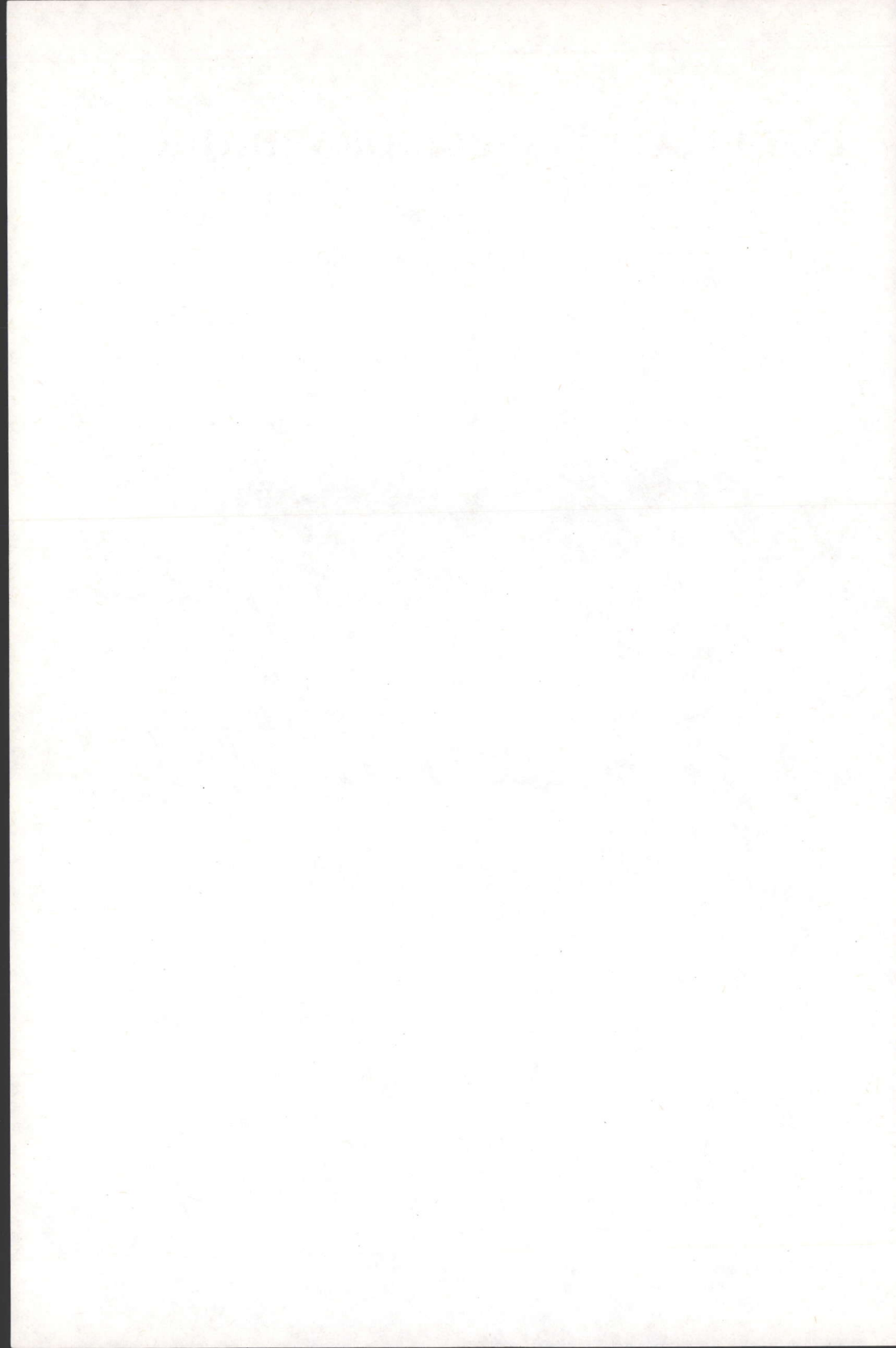
Violence faite au peuple chilien, aux masses populaires par une bourgeoisie assoiffée de vengeance et qui ne veut rien céder de ses privilèges. Violence d'une minorité privilégiée contre la grande majorité du peuple chilien voué lui à l'exploitation, au chômage, à la misère, à l'oppression. Car cette violence n'est pas une violence abstraite de l'histoire. Elle a un visage. Elle protège des intérêts bien précis. C'est une violence de classe. Les bourreaux ont leurs amis. Les films leur donnent aussi la parole pour faire tomber les masques. Ainsi ces femmes de la bourgeoisie qui piaillent de satisfaction et s'appliquent à justifier l'horreur. Les mêmes sans doute qui, sous le gouvernement d'Allende, avaient, pour un jour, quitté leurs beaux quartiers et traversé Santiago au cri de « nous voulons du pain ».

Enfin, de tout cela, de tout ce sang versé, il y a des leçons à tirer. Ce qui se passe au Chili est bien sûr, tout d'abord, l'œuvre de la bourgeoisie chilienne soutenue par l'impérialisme américain. C'est aussi l'issue d'une expérience qui a prétendu pouvoir construire le socialisme par voie légale.

Le film s'achève sur les images déchirantes de l'enterrement de Pablo Neruda, c'est-à-dire sur un des premiers actes de résistance du peuple chilien. L'oppression engendre la résistance. La violence réactionnaire engendre la violence révolutionnaire.

J.D.

INFORMATION BIBLIOGRAPHIQUE



A PROPOS DE...

L'histoire

GALLO Max, *Le pouvoir à vif, despotisme, démocratie et révolution*, coll. « Liberté 2000 », Paris, Laffont, 1978.

Romancier de l'histoire, Max Gallo condamne l'histoire-roman, ou plutôt l'histoire-mythe. Ainsi qualifie-t-il en effet lui qui est orfèvre, c'est-à-dire historien de formation, l'histoire traditionnelle, c'est-à-dire l'histoire-dite ou histoire-récit dont se nourrit l'histoire érudite comme l'histoire consommation.

Comme « écrivain », son itinéraire l'a conduit de l'étude du fascisme (*L'Italie de Mussolini*, *L'Affaire d'Ethiopie*) au nazisme (*La nuit des longs couteaux*) en passant par le franquisme (*Histoire de l'Espagne franquiste*), vers le roman historique (*Le cortège des vainqueurs*, *La baie des anges*, *Que sont les siècles pour la mer*) aboutissement de sa logique d'historien déçu. Déçu par le marxisme à qui il reproche de qualifier de scientifique une histoire qui reste mythique, mystificatrice dans la mesure où elle reste coupée du présent sans la perception duquel aucune histoire ne peut être scientifique.

Rassemblant dans ce volume deux essais : *Gauchisme, réformisme et révolution*, *Tombeau pour la commune* et 197 propositions sur *Despotisme et histoire*, le premier de 1968, produit à propos de mai, le second de 1970, anticipant sur le centenaire de la Commune, les derniers de 1977, éclairés des récents développements des luttes nationales et internationales pour le pouvoir, Max Gallo nous donne la clé de son évolution et la preuve que la réflexion d'historien confortée par le présent vécu permet de poser avec lucidité les problèmes de notre temps.

Ni le capitalisme ni le socialisme n'ont le monopole de la liberté ni du despotisme. Face aux bureaucraties et aux autoritarismes, la démocratie est le seul régime dont la souplesse offre les plus grandes garanties : à la cohérence de fonctionnement, il faut préférer le fonctionnement de la cohérence. La tentation totalitaire menace les démocraties les mieux assises si elles se raidissent dans l'archaïsme de certaines de leurs composantes. User des armes du despotisme est dangereux : « Les adversaires du despotisme doivent perdre pour gagner » (proposition 172).

Du marxisme on peut dire comme de la philosophie que si peu en écarte, beaucoup y ramène. En effet, s'il dénonce l'usage du mythe par les marxistes à propos de la commémoration de la Commune de Paris, c'est qu'il ne veut pas d'une histoire morte, génératrice de modèles invariables et cause de massacres,

parce que précisément l'histoire est vivante, elle se fait dans notre présent, ce que Karl Marx, ce me semble, n'a cessé de répéter en insistant sur l'importance de l'analyse du passé pour comprendre le présent. Et c'est bien de cette histoire compréhensive ou explicative dont Max Gallo prend la défense dans des pages 125 à 157 que tout historien devrait lire et méditer en songeant qu'elles datent de 1970, c'est-à-dire d'un moment où l'*histoire-problème*, telle qu'essaie de la cerner notre enseignement actuel de l'histoire en Belgique, suscitait le tollé des adeptes de l'histoire-récit. C'est le dogmatisme que Max Gallo dénonce, surtout s'il s'affuble du faux-nez de Karl Marx. C'est lui qu'il met au tombeau, non les communistes qui le 19 avril 1871, dans la *Déclaration au Peuple français* rêvaient d'une « politique expérimentale, positive, scientifique », celle précisément sans laquelle l'humanité aujourd'hui confrontée à la double explosion énergétique et démographique risque de périr.

Mai 1968 et l'histoire donne l'occasion d'une réflexion sur la notion de gauchisme : toute révolution n'est-elle pas le fruit d'un gauchisme ? Le gauchisme n'est-il pas une dynamique dont les composantes sont généralement trop nombreuses pour saisir la totalité des problèmes à affronter, d'où les échecs répétés dus soit à l'effet *boomerang* des forces menacées ou aux phases de consolidation génératrices de dictature. Gauchisme, symptôme de maladie sociale.

Démocratie, réformisme, respect de l'homme tels sont les options que Max Gallo tire de l'histoire. Ces termes expliquent pourquoi, dans le contexte pré-électoral français, ces pages ont été réimprimées. Sans être de l'histoire historisante, elles s'inscrivent aussi dans un procès historique. La sévérité des jugements envers les historiens historisants ne peut rien enlever à la valeur de leur contribution à la prise de conscience historique car il faut au moins une assise pour fonder un problème. Leur labeur d'érudition ou de collecte est donc un élément indispensable. Il aide, vaille que vaille, à la prise de conscience par laquelle l'opinion se purgera du mythe, moteur archaïque que la révolution doit éliminer pour, devenue scientifique, réussir à créer cette humanité planétaire que tout cœur bien né appelle de ses vœux.

R.V.S.

GOUBERT Pierre, *Clio parmi les hommes*, coll. « Civilisations et sociétés », n° 52, La Haye-Paris, Mouton, 1976.

Qui, parmi les historiens, ne connaît l'auteur de *Louis XIV et vingt millions de Français* dont la carrière tout entière s'est attachée à donner à l'histoire une dimension plus réelle en faisant parler ceux qui en constituaient le terreau, les paysans et les ouvriers ?

Quelle œuvre mieux que la sienne illustre l'apport fourni à l'histoire par les disciples de Marc Bloch et de Lucien Febvre ? La trentaine de textes réunis ici, dont les dates oscillent de 1952 à 1975, sont éparpillés dans diverses publications ou représentent des contributions encore inédites à des colloques ou séminaires d'études.

« Sur trois siècles et trois décennies : passage des méthodologies », article repris aux *Mélanges en l'honneur de Fernand Braudel* (1972), clôture ce volume. Dans la langue drue qui lui est propre, Pierre Goubert y décrit la tâche toujours nouvelle de l'historien, lui qui « est à la fois celui qui sait, un peu, et celui qui cherche inlassablement à aller plus loin, à comprendre, à interpréter. Et si ce qu'il croit trouver et comprendre ne s'accorde pas aux rhétoriques qui ont cours sur la place, que lui importe ? Il est un homme libre. S'il ne l'était pas, il n'aurait pas choisi ce métier, puisqu'enfin nul n'est obligé de devenir historien. Nous n'avons que faire chez nous de séminaristes, de racleurs ou de valets — à moins qu'ils ne laissent, s'ils le peuvent, leur livrée au vestiaire ». Le sang neuf des historiens hisse, enfin, en bonne place l'*histoire, science humaine d'aujourd'hui*. Mais la lutte n'est pas finie pour en faire admettre les vertus éducatives, car si le monde académique commence à saisir, celui des affaires, économiques ou politiques, jette l'histoire aux oubliettes ou la réserve aux foliculaires des amours dynastiques ou des aventures jamesbondesques. « L'histoire enfin bradée » dénonce avec force l'attentat contre l'histoire à l'école de la réforme Haby. Mais si Clio se fâche, nous la trouvons aussi à la peine : aux champs, au comptoir, dans les registres paroissiaux, nous la trouvons enfin face à son miroir car c'est pour elle un devoir non de vieille coquette mais de militante soucieuse d'autocritique que de se remettre sans cesse en question. En cette matière Pierre Goubert nous montre ici la voie.

R.V.S.

L'histoire enseignée

PREISWERK Roy et PERROT Dominique, *Ethnocentrisme et histoire, L'Afrique, l'Amérique indienne et l'Asie dans les manuels occidentaux*, Paris, Anthropos, 1975.

Quoique limitée aux populations des trois continents repris dans le sous-titre, l'enquête des auteurs pourrait tout aussi bien s'appliquer à l'Europe et à nos propres régions. Les résultats, présentés de manière systématique et claire concernent un échantillon de manuels d'histoire d'Afrique francophone, d'Allemagne, de France, de Grande-Bretagne, du Nigéria, du Portugal, de Suisse romande, d'Union soviétique. Il démontre amplement combien les auteurs, consciemment ou inconsciemment, reflètent les tendances dominantes de la société à laquelle ils appartiennent, ce qui met en cause l'objectivité des connaissances et plus spécialement de l'histoire ; la confusion dans la terminologie est typique entre culture, ethnie, race, civilisation. Il souligne le clichage des valeurs censées représenter le sommet d'une évolution sociale dont les Occidentaux sont les spécimens les plus remarquables, même pour les ex-colonisés parfois, tant est profonde l'empreinte du schéma scolaire conventionnel. Il montre le caractère spécieux de la liaison de l'histoire à l'apparition de l'écriture spécifique de l'Occident judéo-chrétien, la légitimation unilatérale de l'action occidentale, l'application à

d'autres cultures de concepts propres à la culture de l'auteur, les stéréotypes dénonçant par exemple comme fanatique tout comportement qualifié ailleurs de brave ou de courageux, l'abus des terminologies valorisantes positives ou négatives (les Européens s'installent, les Barbares déferlent), la sélection auto-centrée des dates et des événements « importants » de l'histoire. Il dénonce les omissions ou les équilibres quantitatifs (du type paille et poutre), la pertinence relative des faits sélectionnés par rapport au phénomène décrit, les erreurs de fait et les simplifications abusives, l'exploitation du contenu émotionnel de la race, du sang, de la couleur.

Bref, largement alimenté de citations reprises aux manuels, pourvu d'une bonne bibliographie et d'annexes relatives aux techniques et méthodes utilisées pour cette enquête, ce livre doit être lu par tout qui se destine à l'enseignement de l'histoire. Il aidera bien des professeurs d'histoire à faire leur autocritique et à être plus attentif au principe : *Audi partem alteram*, clé de toute approche sympathique des peuples avec lesquels l'Occident est appelé *volens nolens* à vivre ou... à mourir.

R.V.S.

L'histoire et le film

FERRO Marc, *Analyse de film, analyse de société*, coll. « Pédagogie pour notre temps », Paris, Hachette, 1975.

« Une machine d'abêtissement et de dissolution, un passe-temps d'illettrés, de créatures misérables abusées par leur besogne » : ce jugement de Georges Duhamel sur le cinéma n'est pas sans inspirer celui que bien des personnes posent aujourd'hui sur la télévision. Le grand comme le petit écran cependant constituent des instruments dont le rôle didactique peut être essentiel dans la mesure où, comme document historique, le film autant que l'image peuvent témoigner. Le tout est de savoir poser les questions, travail auquel les historiens devraient tous être rompus, particulièrement les enseignants.

Le film est, en effet, un remarquable moyen de motivation. Il brise le formalisme de l'enseignement magistral pour susciter la spontanéité des interrogations et le dialogue. Ceci postule pour le maître la parfaite maîtrise de la matière, la prudence du choix dès lors et la bonne connaissance des contenus filmiques, ainsi que des techniques critiques d'exploitation.

Ce petit volume destiné aux professeurs d'histoire, d'économie, à tous ceux qui s'intéressent à la connaissance des sociétés rassemble l'essentiel de ce qu'il faut connaître pour introduire utilement le film dans l'enseignement. Dans une première partie, il traite des relations du cinéma et de l'histoire, y compris en ce qui concerne le film de fiction dont l'analyse critique peut fournir des données objectives sur la perception des sociétés où naît l'œuvre et de celles auxquelles elle est

destinée. La deuxième partie consiste en une filmographie classant en neuf rubriques des fiches explicatives de films documents et de films fiction évoquant : *Révolutions et sociétés socialistes*; *La grande guerre et son souvenir*; *Nazisme, fascisme, démocratie, anti-fascisme* ; *Les U.S.A. : de la crise économique à la crise des valeurs* ; *La deuxième guerre mondiale. La résistance* ; *L'impérialisme et la révolte des peuples colonisés* ; *La terre, le travail, la vie politique et sociale en Europe occidentale* ; *Le problème de la famille et du statut de la femme* ; *La reconstitution du passé*.

Lexique et tables rendent cet ouvrage d'une consultation aisée pour qui dans ses cours ou en dehors de ceux-ci tient à user de cet exceptionnel auxiliaire pour donner à son action éducative le caractère le plus concret. Si les horaires sont limités, il existe des films de court métrage. Mais il est toujours possible, par le truchement des activités complémentaires, des options libres, des activités de club, de la recherche et du meilleur usage du temps perdu, de donner à son enseignement une dimension plus large avec la collaboration des disciplines connexes dans l'exploitation de moyens et même de longs métrages.

R.V.S.

SORLIN Pierre, *Sociologie du cinéma*, « Collection historique », Paris, Aubier-Montaigne, 1977⁽¹⁾.

« Toute pratique culturelle comporte un principe de satisfaction qui unit les adeptes, actifs ou réceptifs, de cette pratique » (p. 82). Poussé par ce plaisir, Pierre Sorlin a écrit un ouvrage d'historien [« Il reste, et ce sera l'objet du livre, à déterminer ce que les historiens ont à apprendre du cinéma » (p. 73)], un ouvrage qu'il sait incomplet, donc imparfait par suite des limites qu'il a été obligé de se fixer : « Dans un livre consacré au cinéma, le public devrait tenir autant de place que les films : il n'en sera rien ici, et je dois souligner cette énorme lacune » (p. 116).

« L'analyse filmique, semblable à n'importe quelle étude de document, suppose un patient travail au ras du texte » (p. 152). Voilà à quelle tâche s'est attelé l'auteur. L'abord n'est pas austère : le fait d'avoir étudié le film de fiction et de s'être cantonné en Italie entre 1942 et 1965 apporte à l'ouvrage une valeur sociale doublée d'une approche historique attachante.

Un propos essentiel transparaît : l'écran ne révèle jamais le monde tel qu'il est, mais tel qu'on le propose, qu'on l'imagine, qu'on le découpe, qu'on l'idéalise : « La vision du monde est la manière dont un groupe comprend l'univers qui l'entoure... le réel est bien au fond des choses, mais le film ne transmet que le réel « vu par », « transformé par » ceux qui font le film » (p. 259). De même, la lecture du film par le public est guidée par des réactions affectives. Dès lors, le travail de l'historien sera de dégager la signification de chaque élément et de saisir les schémas qui ont mené la conception et la réalisation.

(1) Voir également le compte rendu déjà publié sur ce même livre dans le n° 54 des *Cahiers de Clio*, p. 132-133.

Peu d'ouvrages de références existent à ce jour, si l'on excepte *De Caligula à Hitler* de Siegfried Kracauer. Depuis deux ans, les ouvrages de Marc Ferro, *Analyse de film, analyse de sociétés*⁽²⁾, de Kracauer, *Histoire et cinéma* et de Paul Smith, *The Historian and Film* remplissent partiellement ce vide.

Pierre Sorlin est formel : la sociologie et l'histoire empruntent la même voie en étudiant les films dans leur époque, ce qui les éloigne de la sémiotique. « L'idéologie est un cadre, un ensemble de possibilités à l'intérieur duquel s'inscrivent les productions culturelles d'une époque » (p. 241).

L'auteur s'attache donc aux films narratifs et voit dans l'image (élément prépondérant de notre vie actuelle et même de notre univers culturel moderne) le document social principal sur lequel il porte « son patient travail ». Son analyse d'*Obsession* de L. Visconti (1942) est d'une rigueur sans faille et d'une richesse intelligente qui convaincant l'animateur, le cinéphile de l'existence d'une autre lecture plus fructueuse, donnent « les grandes lignes d'une démarche qui pourrait s'appliquer à tout ensemble cinématographique » (p. 158).

L'analyse de la construction même des films permet d'apprécier l'attitude progressiste de l'auteur qui démonte sans coup férir l'univers commercial des acteurs, des producteurs, mais surtout des distributeurs (chapitre : *Capitalisme et Cinéma*, p. 83 et notes). C'est peut-être en cela que l'ouvrage est surtout novateur et courageux : « Les films ne circulent pas au hasard... une politique oriente une consommation intellectuelle » (p. 116). « Le cinéma commercial est fondé sur l'articulation de deux monopoles ; celui des cinéastes qui ont seuls le moyen de tourner, celui des distributeurs qui décident de la carrière de chaque film » (p. 117).

Ajoutons qu'une centaine de photos de films (toujours du cinéma italien), documents que chaque lecteur utilisera à sa guise, étayent les thèses de cette vivante étude sociologique.

R.D.

(2) Voir ci-dessus.

NOTES ET GLANURES

CULTURE CELTE

DUVAL Paul-Marie, *Les Celtes*, coll. « L'univers des formes » sous la direction d'André MALRAUX et d'André PARROT, Paris, Gallimard, 1977.

La culture celte est beaucoup moins bien connue que les cultures grecque et romaine et pourtant on en trouve des traces dans une grande partie de l'Europe (Gaule, Bohême, Grande-Bretagne et Irlande, Italie du Nord et Moyen-Danube) à l'époque du second âge du fer, à partir de 450 av. J.-C.

Ce livre très luxueux s'attache à montrer comment sédentaires ou migrants, conquérants ou pillards, les Celtes qui possèdent parfaitement la technique du travail du fer (La Tène) ont créé et répandu un art abondant et varié qui a ensuite donné naissance à l'art chrétien de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. Si cet art était jusqu'il y a peu mal connu, c'est d'une part parce qu'il se compose essentiellement d'objets utilitaires en bronze ou en fer, en argent ou en or, en terre cuite, en verre et en os qui ont peu attiré l'attention des spécialistes et d'autre part parce que les arts décoratifs, autre volet de l'art celte connu, ont fait l'objet de relativement peu d'études.

Les objets d'art révèlent un ensemble original, de qualité et de tendances diverses, résultant des facultés d'assimilation et de transformation des Celtes. Il s'est libéré de l'imitation « par la fusion ou l'enchaînement continu des motifs, la transformation ou la métamorphose, utilisant dans ses mélanges tous les sujets, humains, animaux, végétaux et tous les signes abstraits ».

Divers et hétérogènes, mais seulement en apparence, les objets prouvent que l'art, peut-être religieux, sûrement magique, était essentiellement pensé et réalisé pour les vivants.

L'ouvrage comporte un commentaire détaillé des figures reproduites en couleurs et en noir et blanc, des dessins et schémas explicatifs sur l'art des différentes périodes de la culture celte. On y trouve également des « tableaux-lignes du temps » montrant les époques et les aires d'occupation des Celtes, remplaçant aussi leur évolution par rapport à celles d'autres groupes humains d'Italie, de Grèce, d'Asie Mineure, du Proche-Orient, d'Afrique, de l'Inde et de la Chine.

Enfin une bibliographie, un dictionnaire-index et des cartes complètent cet ouvrage qui sera utile à quiconque recherche des informations sur les Celtes et qui ravira le sens esthétique de ses lecteurs.

M.H.

MOYEN AGE

HUIZINGA Johan, *L'automne du moyen âge*, coll. « Le Regard de l'histoire », Paris, Payot, 1975.

Les éditions Payot assurent la réédition d'un ouvrage bien connu de tous les médiévistes, celui de J. Huizinga. Publié en langue néerlandaise en 1919, il avait été traduit en français et publié sous le titre *le Déclin du moyen âge* en 1932. La collection « Le Regard de l'histoire », sous la direction de Claude Mettra, nous le restitue sous un autre titre, *Automne du moyen âge*, et précédé d'un entretien avec Jacques Le Goff, président de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales.

Est-il utile de rappeler que Huizinga nous présentait le monde chrétien au moment de la grande crise du XV^e siècle, période troublée s'il en est mais si riche de problèmes et de promesses, de rêves et de vie, et qui annonçait le XVI^e siècle.

On ne peut que conseiller à tous de lire ou de relire cet ouvrage qui éclaire le XV^e siècle que l'on a si souvent comparé à notre époque, elle aussi si pleine de problèmes et de vie.

P.B.

LEWIS P., *La France à la fin du moyen âge, La Société politique*, coll. « Littérature et sciences humaines », Paris, Hachette, 1977.

Publié en langue anglaise en 1968, l'ouvrage paraît dans la collection « Littératures et sciences humaines » de la maison Hachette. Un avant-propos de Bernard Guenée, professeur à l'université de Paris I et spécialiste de la fin du moyen âge, présente le travail et en révèle toute l'originalité.

Ecrit par un historien anglais, l'étude souhaite réaliser une synthèse de la société du temps mais en donnant la priorité aux problèmes politiques et sociaux et non pas uniquement aux problèmes économiques comme c'est encore le plus souvent

le cas.

A travers l'étude du genre de vie des différents groupes, des conditions d'existence du peuple de France à l'époque de la guerre de Cent ans, ainsi que des problèmes spécifiques aux deux groupes — le roi et sa cour ; le peuple, — Peter Lewis tente de mettre en lumière les rapports fondamentaux et complexes régissant l'Etat et la société en France aux XIV^e et XV^e siècles.

Par sa richesse, son originalité, son ouverture d'esprit sur les problèmes du XV^e siècle français, l'ouvrage se recommande particulièrement aux collègues chargés de l'enseignement de la matière envisagée au degré d'orientation (14-16 ans).

P.B.

PERNOUD Régine, *Pour en finir avec le moyen âge*, Paris, Le Seuil, 1977.

Le terme « moyen âge » désigne-t-il une période de progrès et de lumières ou bien au contraire une période de décadence ?

Il est évident que ce « sombre » millénaire situé entre l'époque romaine et l'époque de la renaissance n'a existé que dans l'esprit de certains. L'auteur tente de redresser les erreurs courantes concernant le moyen âge, période qu'on a trop souvent présentée comme n'étant qu'une époque d'obscurantisme, de tueries, de massacres, de scènes de violence, de famines, d'épidémies (cfr. p. 9).

Ecrit d'une plume alerte, en un style percutant et bourré d'exemples concrets, le volume est le bienvenu dans les bibliothèques des établissements secondaires. Les médiévistes n'ont pas à être convaincus, mais il y a tous les autres et ils sont nombreux.

En conclusion, un livre à lire et à méditer pour tous ceux qui refusent les clichés, les *a priori*.

P.B.

MARTIN H., *Les ordres mendiants en Bretagne (vers 1230 - vers 1530), Pauvreté volontaire et prédications à la fin du moyen âge*, Paris, Klincksieck, 1975.

Version allégée d'une thèse de troisième cycle soutenue en 1972, l'ouvrage étudie tout d'abord la mise en place du réseau conventuel mendiant, ensuite les problèmes de l'insertion des religieux des ordres mendiants dans les structures ecclésiastiques en place, les moyens utilisés par les

mendiants, notamment la prédication et l'art (sculpture, peinture, etc.) ainsi que l'influence sociale que les frères ont exercée essentiellement sur les grands de la Bretagne. Vers 1300, on compte 170 mendiants qui arrivent en vue de prêcher la croisade ; ils réaliseront peu à peu la conquête de la noblesse et de la cour de Bretagne. Vers 1400, on compte 27 établissements, 470 religieux. Pendant le XV^e siècle, 900 franciscains, 235 dominicains, 170 carmes forment le groupe des mendiants. Les quatre ordres mendiants sont les suivants : les franciscains, adeptes de la règle de saint François, les jacobins, adeptes de la règle de saint Dominique de Guzman, les augustins et les carmes.

Quel que soit l'intérêt de la matière, elle dépasse de loin le cadre d'un enseignement de niveau secondaire. Cependant, cet ouvrage qui comporte 8 cartes, 200 figures, plans, graphiques, 30 photographies et 5 pièces justificatives constitue une inépuisable source de documentation.

P.B.

GASCAR Pierre, *Le bal des ardents, Charles VI*, Paris, Gallimard, 1977.

Le titre fait référence à la fête au cours de laquelle cinq jeunes seigneurs, déguisés pour un soir en sauvages, se transformèrent en torches vivantes, alors que le roi seul était épargné par les flammes. Cet épisode est une des étapes qui conduiront Charles VI à la folie.

L'auteur recourt fréquemment aux explications psychologiques (p. 86 : « Sans la folie, il n'y aurait rien à entreprendre ; sans la folie, aucun homme n'était possible, dans le roi » ; p. 229 : « la délicatesse aristocratique des jeunes chevaliers armagnacs est de nature psychosomatique ; leur mort, quand ils meurent prématurément, dans leur lit, l'est aussi. Ils ont choisi la mort ») tout en reconnaissant qu'il a bien peu d'informations pour le faire (p. 101). Il aime les paradoxes (p. 178 : « La folie à éclipses de Charles VI donne à la France un avant-goût de la démocratie ») et croit que les noms propres influencent le comportement des gens (p. 160, à propos des Armagnacs : « La consonance même de leur nom a quelque chose de fermé, d'opiniâtre »).

Il s'attache peu, par contre, à la critique historique et admet d'emblée tous les épisodes, légendaires ou non, qui nous sont transmis.

Le grand mérite du livre consiste finalement à nous plonger dans le Paris du XIV^e et du XV^e siècle, à nous détailler son peuple, ses rues, ses échoppes (une carte aurait été la bienvenue).

J.C.

ECONOMIE

BOGAERT-DAMIN A.-M., *L'industrie du fer du XVI^e siècle à 1815*, coll. « Wallonie, Art et Histoire », n° 36, CACEF - Namur - Gembloux, Duculot, 1977.

Dans cet ouvrage d'une cinquantaine de pages, l'auteur s'efforce de retracer l'évolution, le développement et les perfectionnements de la métallurgie wallonne depuis le XVI^e siècle jusqu'à la fin du régime français.

La découverte des techniques de fabrication du fer est, certes, fort ancienne (environ 3.000 ans avant notre ère) mais leur évolution fut très lente. Il faut attendre la fin du XIV^e siècle et le début du XV^e siècle pour voir apparaître une innovation spectaculaire d'origine liégeoise : la méthode wallonne qui permet de transformer en fer malléable la fonte cassante et chargée d'impuretés produite au fourneau. Cette méthode est généralisée au XVI^e siècle et ne sera abandonnée qu'au XIX^e siècle, à l'avènement du *puddlage*.

Cinq chapitres, d'inégale longueur, composent ce volume.

Le premier est consacré à l'étude des techniques utilisées pour l'extraction du minerai, ses diverses préparations, sa fusion, son affinage et sa transformation en produits finis (fenderies, platineries, etc.) ainsi qu'aux ateliers métallurgiques, à leur localisation, à leur équipement et à une estimation de leur consommation et de leur production.

Le second décrit le milieu naturel, les problèmes de l'approvisionnement en matières premières et montre que le développement de la métallurgie wallonne est dû au fait que cette région réalise la conjonction des conditions naturelles indispensables au travail du fer (abondance du minerai et approvisionnement en combustible).

Le troisième s'attache à donner un état du forage du XVI^e siècle à 1815.

Ce chapitre se subdivise en quatre sections :

1. les progrès techniques et leur diffusion : depuis la généralisation de la méthode wallonne, les perfectionnements, réalisés aux XVII^e et XVIII^e siècles, ont trait aux industries de transformation ou à l'amélioration des techniques de traitement des matières premières (la *pompe à feu*, les soufflets cylindriques à piston en fonte, les laminoirs, etc.);
2. l'interdépendance wallonne : dans ce paragraphe, l'auteur montre avec beaucoup

d'acuité et de justesse la nécessité de l'interdépendance entre les régions de Liège, de l'Entre-Sambre-et-Meuse, du Luxembourg, du Namurois et du Hainaut. Mais les différends entre la principauté de Liège et les Pays-Bas autrichiens ne permirent pas la réalisation de cette entente avant l'unification de nos régions sous le régime français ;

3. les débouchés : la grande réputation de la métallurgie wallonne explique l'essor d'un commerce international (Allemagne, France, Angleterre, Hollande, etc.);
4. prospérité et crises : l'évolution de la métallurgie wallonne se caractérise par une alternance de périodes de haute conjoncture (prospérité au XVI^e siècle, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle et sous le Consulat de l'Empire) et de périodes de crises suivies de redressements (la fin du XVI^e siècle, le XVII^e et le début du XVIII^e siècles).

Le quatrième étudie les statuts sociaux dans la métallurgie (la caste des maîtres de forges, les facteurs) et la condition sociale des ouvriers.

Le cinquième fait référence à deux remarquables vestiges de notre patrimoine industriel : le Musée du Fer et du Charbon, à Liège, et le Musée du Fourneau Saint-Michel, à Saint-Hubert.

Livre intelligemment conçu où l'auteur réussit à donner en peu de mots un aperçu complet des principaux problèmes posés par le développement et les perfectionnements de la métallurgie dans nos régions wallonnes sous l'ancien régime sans tomber dans le travers de la narration érudite.

La présentation du sujet est clairement ordonnée. L'auteur s'est efforcé de ne pas alourdir son texte de références archivistiques et bibliographiques et de ne pas multiplier les citations. La langue est claire, limpide, — même lorsqu'il s'agit d'explications à caractère technique, — et le style élégant, agréable.

Sur le plan didactique, l'auteur a fait preuve d'heureuses initiatives. Les deux notices consacrées au Musée du Fer et du Charbon, à Liège, et au Musée du Fourneau Saint-Michel, à Saint-Hubert, devraient encourager les professeurs à visiter ces témoins de notre passé industriel. Les illustrations et cartes, en fin de volume, répondent parfaitement aux préoccupations des enseignants (choix judicieux de planches tirées de l'*Encyclopédie* de Diderot illustrant les différentes étapes de la fabrication du fer depuis la matière première jusqu'au produit fini ; reproductions photographiques et photographies de

fenderies et de forges ; cartes suffisamment claires et lisibles).

En outre, un certain nombre de tableaux chiffrés permettra aux professeurs de compléter ou de renouveler leur documentation sur cette question.

Enfin, une orientation bibliographique soigneusement sélectionnée, une table des matières et une table des illustrations font de cet ouvrage un livre digne de figurer dans les bibliothèques d'école.

D.J.

GRIERSON Ph., *Monnaies et monnayage, Introduction à la numismatique*, « Collection historique », Paris, Aubier-Montaigne, 1976.

L'ouvrage a été publié en langue anglaise en 1975 sous le titre de *Numismatics*. La maison Aubier nous en présente la traduction française. L'auteur, professeur à l'Université libre de Bruxelles puis à l'Université de Cambridge, est un des meilleurs spécialistes de l'histoire monétaire. Nous trouvons dans ce manuel de la « Collection historique » une esquisse de l'évolution de l'histoire générale des monnaies. Mais c'est essentiellement de numismatique dont il sera question. Cependant ne nous y trompons pas, la numismatique n'est pas uniquement la science des médailles : elle s'intéresse aussi à toutes les formes de moyens d'échanges. On comprendra dès lors l'intérêt que ces formes diverses et multiples présentent pour l'historien, tant au point de vue de l'histoire économique que de l'histoire sociale.

Notons que des renseignements multiples retiendront l'attention des professeurs chargés de l'étude de certains problèmes, par exemple le problème des *Echanges et du commerce*. Malgré la réduction drastique du temps consacré aux époques anciennes, chaque professeur trouvera dans ce volume d'innombrables renseignements : fragments de textes, reproductions de documents numismatiques, etc. dont il pourra faire usage. Notons que l'ouvrage ne se cantonne pas à l'Occident. Il étudie aussi les traditions numismatiques orientales (musulmanne, chinoise et indienne). De précieuses notions concernant la numismatique en général (la fabrication des monnaies, les jetons, les médailles, etc.) ainsi qu'un glossaire précis et la liste des poids de quelques monnaies caractéristiques complètent cet intéressant ouvrage. Nos collègues y trouveront souvent la réponse aux problèmes difficiles que posent la matière numismatique et l'interprétation des faits monétaires.

P.B.

SOCIÉTÉ

D'EAUBONNE Françoise, *Les femmes avant le patriarcat*, coll. « Bibliothèque scientifique », Paris, Payot, 1976.

Que dans nos sociétés du XX^e siècle la femme apparaisse encore souvent comme « le prolétaire du prolétaire » est un fait évident. Les mutations récentes du statut matrimonial, le problème encore brûlant des enfants adultérins ou des bâtards, constituent autant de témoignages que le problème de l'égalité légale de l'homme et de la femme est loin d'être résolu. Certes le droit s'adapte à une tendance générale, mais celle-ci est davantage liée aux milieux intellectuels et il faut tenir compte du poids important des mentalités et des usages. Ceux-ci consacrent la subordination féminine dont le langage fourni quotidiennement la preuve, le masculin ne l'emporte-t-il pas sur le féminin dans les accords grammaticaux ?

Sur la base d'une documentation très large, malheureusement présentée et exploitée sans trop de préoccupations scientifiques, l'auteur tente de démontrer que le rôle de la femme n'a pas toujours connu la condition inférieure qui lui est faite de nos jours. De nombreuses sources attestent la part prise par la femme dans la diffusion de l'agriculture, ainsi que le respect dont elle est entourée en raison de sa fonction génitrice dans les sociétés de chasseurs. La découverte de la relation entre l'acte sexuel et la fécondité donnera à l'homme un pouvoir que consacreront les législations issues des sociétés pastorales dont certains Indo-Européens représentent un exemple typique, spécialement les Latins. Le père détiendra désormais tout le pouvoir. Seuls les mythes conserveront, ainsi que certaines pratiques dénoncées comme sorcellerie le souvenir du pouvoir féminin. L'Eglise catholique contribua largement à pénaliser la femme ou à la frapper d'opprobre comme toutes les religions bibliques d'ailleurs. Le Coran s'en inspirera fondamentalement. Les Celtes, les Germains reconnaîtront aux femmes plus de liberté, ainsi que hors d'Europe certaines sociétés asiatiques ou polynésiennes.

L'auteur conclut en attribuant au patriarcat la responsabilité de la surexploitation écologique et de la surpopulation dont est menacé le monde. Cela pour avoir ravi, en apprenti sorcier, le contrôle que les femmes exerçaient sur l'agriculture d'une part et la fécondité de l'autre, dans un constant souci de maintenir l'équilibre du milieu naturel et de la société humaine.

R.V.S.

RICHARD Guy, *Noblesse d'affaires au XVIII^e siècle*, coll. « U prisme », Paris, Colin, 1974.

Une tradition tenace enseignait jadis, — en est-il autrement aujourd'hui ? — qu'antérieurement à 1789, la noblesse française n'était pas intéressée par les affaires. Activités commerciales et industrielles auraient eu comme conséquence immédiate et sans appel, la *dérogance*. L'ouvrage de Guy Richard restitue une réalité plus exacte et combien plus riche.

À la fin du XVIII^e siècle, les nobles français étaient les plus gros marchands de blé et de vin de la France, grâce au surplus de leurs domaines agricoles. D'autre part, dans le domaine commercial et naval, diverses facilités leur sont accordées, notamment l'autorisation de se livrer au commerce (1669) — d'armer des navires et de s'intéresser à la construction navale (1681) — au commerce en gros sur terre et sur mer (1701) — aux activités manufacturières et bancaires (1767). La noblesse ne devient pas pour autant une noblesse d'affaires en tant que classe sociale. Elle disparaît à l'époque de la révolution pour réapparaître à l'époque de la restauration et de la monarchie de juillet. Dès avant 1789, elle est présente dans différents domaines : dans le grand commerce maritime, la forge, la mine, le textile, la chimie, etc.

L'ouvrage ne manquera pas de retenir l'attention des professeurs d'histoire, grâce à son originalité, à la richesse de son information et à la clarté de l'exposé. La révolution industrielle à la française et ses implications sociales et politiques y sont abordées.

P.B.

BECHTEL Guy, 1907, *La grande révolte du Midi*, Paris, Laffont, 1976.

Le 9 juin 1907, 600.000 personnes envahissent Montpellier avec des pancartes vengeresses : « A mort les fraudeurs », « Clémenceau au poteau », etc. C'est le sommet de quatre mois d'agitation et de gigantesques *meetings* dans toutes les villes du Languedoc. Quatre départements sont en révolte ouverte, la moitié des maires a démissionné et l'impôt n'est plus payé. Le 20 et le 21 juin, les événements prennent un tour tragique. Les meneurs sont arrêtés, la troupe tire sur la foule à Narbonne, le sous-préfet de Paulhan est prisonnier des émeutiers et un régiment se mutine à Béziers. Cette flambée de violence s'explique par la conjonction de deux choses : la grande misère du Midi suite à l'effondrement des cours du vin et l'apparition d'un « juste »,

Marcelin Albert, un simple paysan qui enflamme les auditoires par ses discours.

Elève et ami d'Emmanuel Le Roy Ladurie qui a dirigé ses premiers travaux sur le Languedoc, à la fois historien et romancier, Guy Bechtel raconte ici, jour après jour, les événements qui se sont produits dans le Midi en 1907 en raison de la crise viticole, crise de surproduction due à la monoculture. Pour restituer le déroulement des faits et l'expliquer, il a, bien sûr, eu recours aux travaux relatifs à l'histoire économique et sociale du Midi, aux dépôts d'archives départementaux et nationaux, à la presse, mais surtout, il a pu consulter le cahier manuscrit de Marcelin Albert (*La vérité sur les événements de juin 1907*), conservé par sa famille, et récolter de nombreux témoignages.

Un travail d'historien, remarquable, qui permet de lier le présent et le passé, de comprendre les actuels problèmes économiques du Midi de la France.

M.H.

BARDOUILLET Marie-Christine, *La Librairie du Travail, 1917-1939*, Introduction de Jean PRUGNOT, *Réflexions* de Marcel HASFELD, coll. « Centre d'histoire du syndicalisme », Paris, Maspero, 1977.

1917-1939. Entre ces deux dates se déroule l'histoire de la *Librairie du Travail*, œuvre de Marcel Hasfeld, juif, autodidacte et militant syndical qui a essayé, à une époque où l'écrit était encore le principal moyen d'information, de réaliser le développement de la culture prolétarienne en donnant à la classe ouvrière une librairie et une société d'éditions indépendantes du circuit capitaliste.

Pendant vingt ans Marcel Hasfeld a multiplié les tentatives en vue d'atteindre ce but. Il a créé une bibliothèque de prêt, il a essayé d'assurer la diffusion des livres par les travailleurs eux-mêmes, il a envoyé des colis de propagande, il a édité des livres et des brochures contre la guerre, contre l'étouffement de la classe ouvrière ou encore pour la révolution russe.

Au total, une œuvre intéressante mais difficile, sans cesse au bord de la faillite, avant de disparaître à l'approche de la seconde guerre mondiale.

Rédigé sous les auspices du Centre d'histoire du syndicalisme (Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne) et annoté par Marcel Hasfeld lui-même, ce livre agrémenté de quelques clichés représentant les pages de titres de diff-

rents ouvrages publiés par la coopérative, est d'une lecture facile. Il intéressera tous les professeurs et les élèves des classes terminales de l'enseignement secondaire, ainsi que les étudiants de l'enseignement supérieur, soucieux de mieux comprendre les problèmes des démocraties de l'entre-deux-guerres et le monde actuel qui, au plan de l'édition indépendante et/ou politiquement engagée offre de nombreuses similitudes avec la période 1919-1939.

M.H.

GRAFTEAUX Serge, *Mémé Santerre, une vie*, dans la coll. « Grand document », Verviers, Marabout, 1975.

On ne peut mieux juger le caractère incomplet, subjectif, voire artificiel de l'histoire « traditionnelle » à base de « grands hommes » qu'en pénétrant dans la quotidienneté de celui qui, parce qu'il est « heureux », n'a pas d'« histoire ». O équivoque du terme *histoire*. Mémé Santerre, née dans l'Avesnois le 23 décembre 1891, journalière, fille et épouse de journaliers agricoles, donne ici la chronique de sa vie par le truchement d'un journaliste dont le rôle a consisté à collecter et à donner forme à un témoignage, celui d'une simple vie. Mais quelle vie ! Misère, travail, amour, dignité, croyance, soumission, exploitation humaine, lot de millions d'êtres jetés sur terre avec le seul but de survivre et le seul moyen d'endurer. Une vie édifiante pour qui la lira au premier degré, celle du travailleur pauvre mais honnête, content de son sort, que célèbrent les opuscules antisocialistes de la fin du XIX^e siècle en milieu urbain et qui se survit au XX^e siècle, en milieu rural. Mais quel réquisitoire, au deuxième degré ! On le saisira dans ce passage relatif aux grandes grèves de 1936 où Auguste, le mari de Mémé, doux, docile, taiseux de nature, adversaire de toute violence, s'adresse au régisseur du domaine où il travaille comme charretier, lorsque celui-ci lui dit : « Alors, même vous, Santerre... Même vous, vous me lâchez... »

— Oui, Monsieur, je vous lâche, comme vous dites. Parce que j'en ai marre... Marre de cette vie de dingue, sans aucun arrêt, sans repos, sans rien. Mais enfin, Monsieur Hiet, on n'est pas des bêtes quand même !... — Non, pas des bêtes !... Et encore, vos bêtes, elles sont mieux soignées que nous, je vous en parle en connaissance de cause... Alors, tout ça, c'est fini !... Moi, je veux me reposer le dimanche sans avoir besoin de perdre deux heures à mes frais pour aller à la messe, avec votre bénédiction encore... ».

Explosion compréhensible, d'un être fruste, aveuglément attaché à la tâche qu'il accomplit avec toute la conscience d'une âme pure dont la vie dépend de l'anonyme compagnie qui lui donne gîte et couvert, mais qui, sans comprendre, n'en peut plus et explose.

Si comprendre le peuple, matériau de l'histoire en mouvement, est une des tâches essentielles de l'historien et de l'enseignant, alors il faut lire ce livre pour comprendre l'histoire et en expliquer les phénomènes ; il faut le lire encore, pour trouver le biais par lequel dans nos écoles démocratiques il est possible de montrer aux enfants du peuple à partir de l'expérience vécue de leur vie et de celle de leurs parents, comment il est possible d'aller à la vision historique globale.

R.V.S.

BROWN G., *Mémoires de choc*, Paris, Fayard, 1973.

Une vie turbulente, un ancien ministre du *Foreign Office*, une introduction de Maurice Schuman : voilà des éléments révélateurs de ce livre.

Syndicaliste, l'auteur a des notions personnelles du socialisme et sa façon de « vouloir changer la société » ne changera pas grand chose aux trusts, aux monopoles, à la misère. Vu l'attitude actuelle des syndicats, il se demande si le *Labour Party* a intérêt à rester dans leur dépendance. N'est-il pas absurde de faire la grève plutôt que d'accepter deux ou trois livres d'augmentation ? L'auteur place son espoir dans la jeunesse qui, dit-il, « a été vaccinée contre le matérialisme et dont l'idéalisme doit être la base de la société ».

Cette prise de position philosophique nous indique comment G. Brown voit le changement qu'il espérait lorsqu'il n'était que petit employé. Les mémoires sont toujours une source pour les historiens et c'est dans ce sens qu'il faut considérer ce livre.

J.D.

MENTALITÉS

ROSSIAUD Jacques, *Prostitution, jeunesse et société dans les villes du sud-est au XV^e siècle*, dans *Annales, Economie, Société, Civilisation*, t. 31, p. 289-325, Paris, Colin, 1976.

L'état de prostituée apparaît comme une composante parfaitement acceptée dans la société

médiévale à la recherche d'équilibre biologique. La violence sexuelle fait partie de l'initiation des « jeunes fils ». Patronnées par le pouvoir communal, les « grandes maisons » jouent un rôle médiateur. Les cérémonies publiques ne sont pas hostiles aux filles du même nom pour orner les tableaux vivants de leurs nudités.

Le cérémonial qui entoure ces relations doit être rapproché des structures sociales visant à assurer la cohésion du groupe.

Les tensions religieuses et l'évolution économique-sociale de la Renaissance entraînent l'oblitération de ces usages. Ni les « filles joyeuses », ni leurs « maquerelles » ou « rufians » ne disparaissent mais les « maisons » désormais « closes » postulent des moyens financiers qui ne sont plus à la portée du populaire que dans la gauloiserie verbale ou gestuelle. Le règne de l'hypocrisie est inauguré pour la bourgeoisie.

R.V.S.

VOVELLE Michel, *Les métamorphoses de la fête en Provence de 1750 à 1820*, coll. « Bibliothèque d'Ethnologie historique », Paris, Aubier-Montaigne, 1976.

L'auteur s'est spécialisé dans l'étude des mentalités à la fin de l'ancien régime et pendant la période révolutionnaire dans le sud de la France. Avec cette nouvelle publication, il aborde sous un autre angle l'évolution des réactions populaires en Provence. C'est l'occasion de confronter la fête dans le temps long avec celle du temps court, la tradition avec l'innovation introduite par la révolution. La première partie est consacrée à l'étude de la fête traditionnelle. Celle-ci va de la réunion à base familiale liée aux âges de la vie (mariage, obsèques baroques) à la fête calendaire suivie par la collectivité (*caramantran* ou carnaval, rogations, « belles de mai », feux de la saint Jean). Les fêtes sont alors suivies dans les villages ou les villes par l'inventaire cartographique, le calendrier, les formes, la typologie et le déroulement. La multiplicité des fêtes urbaines est bien mise en évidence et des exemples caractéristiques sont analysés. La ville présente aussi des fêtes occasionnelles comme les missions religieuses ou les joyeuses entrées. L'auteur montre alors les évolutions de la fête à la fin de l'ancien régime sous l'influence de divers facteurs : attaques de l'Eglise contre les aspects païens, évolution de la vie familiale, laïcisation, banalisation et mise en cause par le courant de la philosophie des Lumières (fête religieuse, fête féodale, fête de mauvais goût). La révolution vient transformer la fête en intégrant tout d'abord des éléments

traditionnels. Très vite, elle va créer un nouveau style de fête avec ses rites caractéristiques : fête de la fédération, arbres de la liberté, fêtes funèbres ou triomphales, culte de la raison... Cette fête révolutionnaire est analysée sous tous ses aspects : chronologique, quantitatif, géographique, typologique, calendaire, sociologique ou linguistique. Elle intègre certes des éléments anciens au moins sur le plan formel : bravades, feux de joie, farandoles, banquets, arbres... ou sur le plan des comportements avec le renouveau de la fête de type carnavalesque longtemps réprimée par l'Eglise et l'Etat. Mais il s'agit aussi d'une fête tout à fait nouvelle dans ses thèmes, ses buts ou son rituel. Pendant onze ans de nouveaux rythmes de vie collective se mettent en place aussi bien à la campagne qu'à la ville. Cette fête nouvelle ne jouit pas d'un succès continu et elle n'est pas acceptée partout avec le même intérêt. Il y a des moments forts (1792, début 1794, l'an VI) et d'autres beaucoup plus faibles par exemple à la fin du directoire où la fête civique obligatoire ne connaît pas de réel succès populaire. La fête de l'unanimité nationale n'a réussi qu'un temps limité et la fête spontanée de type carnavalesque a été réprimée. Cela ne signifie nullement qu'au lendemain de l'épisode révolutionnaire, la fête traditionnelle retrouve toute sa vigueur. Elle continue à se transformer et son déclin est nettement perceptible sur le plan quantitatif. La révolution n'a pas su imposer durablement un nouveau modèle de fête mais elle a contribué à activer le déclin de celles qui étaient héritées de la tradition. La fête révolutionnaire a cependant reçu un accueil réellement populaire et semble avoir été présente dans les mentalités pendant de nombreuses années.

Cet ouvrage montre bien que l'étude des phénomènes ethnologiques et des traditions populaires ne peut que s'enrichir dans la confrontation avec l'événement chronologique et l'évolution historique. Il permet de saisir de nombreux aspects de la vie populaire et des comportements collectifs en Provence à la fin de l'ancien régime et sous la révolution. L'auteur emploie la méthode quantitative pour l'étude de ces phénomènes comme il l'a fait pour la déchristianisation. Son analyse est très précise et très nuancée et il aborde les problèmes sous tous les angles.

Cette belle étude retiendra l'attention des professeurs d'histoire ou de sciences sociales à la recherche d'informations sur l'état réel des mentalités populaires au début de l'époque contemporaine.

J.P.D.

VOVELLE Michel, *Religion et révolution. La déchristianisation de l'an II*, coll. « Le Temps et les Hommes », Paris, Hachette, 1976.

Voici encore un très beau livre plein d'idées et de nuances de Michel VOVELLE. Après l'étude de la déchristianisation en Provence au XVIII^e siècle et pendant la période révolutionnaire, il s'attache cette fois à analyser l'impact de la déchristianisation de l'an II dans le sud-est de la France. Il élargit ainsi son domaine habituel à plus de vingt départements pour mieux cerner l'influence de ce court moment sur les populations. La méthode est quantitative. Les accumulations de statistiques replacées dans leur contexte géographique et chronologique permettent à l'auteur d'intéressantes constatations qui confirment des thèses bien connues ou aboutissent à les nuancer voire à les remettre en cause.

Le premier indice étudié systématiquement est constitué par le dossier des prêtres abdicataires. Un échantillon de plus de 4000 prêtres permet de bien situer le phénomène et de dresser un portrait du clergé constitutionnel, de montrer l'importance des abdications et leur force, de mettre en évidence la part de contrainte (prédominante) et de volontarisme dans celles-ci pour terminer par une étude du mariage des prêtres et de leur évolution ultérieure. Après ce premier indice massif, l'auteur prend la déchristianisation sur le fait en présentant toute une série de traces relevées dans les adresses envoyées par le Sud-Est à la Convention. Ce choix lui donne un large échantillon pour montrer la diffusion du culte de la Raison et de l'Être suprême, des fêtes révolutionnaires, de la livraison de l'argenterie des églises ou du changement des noms de lieu. Le discours de la déchristianisation est analysé selon une grille et une étude géographique qui permettent de bien en faire ressortir les éléments essentiels. Les déchristianisateurs ne sont pas oubliés (envoyés en mission, armées, agents locaux) pas plus que ceux qui résistent à leur action. La conclusion de l'auteur met en évidence l'importance de ce moment dans l'histoire des mentalités françaises aux XIX^e et XX^e siècles. La déchristianisation apparaît comme un phénomène surtout urbain mais dont l'importance n'a pas été négligeable dans le monde rural. Elle se répand grâce à la route et pénètre plus facilement dans les plaines que dans les montagnes. Elle est plus ou moins bien reçue suivant les régions et son succès n'est pas seulement lié à l'efficacité des représentants en mission ou des armées. Il tient aussi dans la plus ou moins grande réceptivité des populations. La religion protestante ou catholique n'est pas déterminante dans la résistance à la déchristianisation ou dans son succès. L'entreprise menée par les révolutionnaires a donc

profondément bouleversé les mentalités, elle a accéléré des processus ou a suscité des réactions violentes de défense. Comme telle, elle méritait d'être étudiée pour montrer que l'évolution des idées ne se fait pas seulement dans le temps long. L'événement a aussi sa place dans l'étude des mentalités collectives. Le livre aborde aussi tout un aspect intéressant du phénomène révolutionnaire en renouvelant les études d'Aulard et de Mathiez. Il fournit aussi pour les professeurs d'histoire des documents nouveaux pour l'étude de la période révolutionnaire ou de l'histoire des idées. C'est notamment à ce titre qu'il mérite de retenir leur attention.

J.P.D.

GOURSAUD Albert, *La société rurale traditionnelle en Limousin, Ethnographie et folklore du Haut-Limousin et de la Basse-Marche*, publié et complété par Maurice ROBERT, t. 2, coll. « Contributions au folklore des provinces de France », XIII, p. 280-550, Paris, Maisonneuve et Larose, 1977.

Nous avons déjà rendu compte dans les *Cahiers de Clio* (1976, 48, pp. 92-93) du premier volume de ce riche ouvrage. Cette partie est consacrée aux âges de la vie, aux traditions calendaires et au culte de la Vierge et des saints. L'analyse très précise passe en revue toutes les coutumes de la région envisagée. Certaines d'entre elles se retrouvent chez nous autrefois (les relevailles, les veillées, les « reines », les rogations) ou ont laissé des traces jusqu'à nos jours (le carnaval, l'arbre de mai, les feux de la saint Jean, le culte des saints patrons). Ces manifestations de la vie populaire ancienne permettent de mieux comprendre les mentalités et les croyances de la société rurale ancienne. Toute une série de données précises des aspects de la vie quotidienne comme par exemple, l'hygiène de la future mère, le mobilier enfantin, la nourriture des enfants ou les activités des jeunes gens. L'enquête porte sur la situation avant 1914 mais les antécédents historiques et les survivances n'ont pas été oubliés. L'auteur cite de nombreux témoignages ou des textes anciens qui peuvent être utilisés par les enseignants.

Cet ouvrage peut rendre des services aussi bien aux professeurs d'histoire que de sciences sociales. Il peut être complété par des études relatives à la région du professeur et des élèves. Ceux-ci peuvent aussi faire des enquêtes en utilisant comme base du questionnaire le plan de cet ouvrage ou les exemples qu'il analyse.

J.P.D.

RUFFAT Andrée, *La superstition à travers les âges*, coll. « Petite bibliothèque Payot », Paris, Payot, 1977.

Plutôt que d'une histoire de la superstition, nous sommes ici en présence d'un inventaire historique des superstitions ou croyances. En toute tolérance, ne convient-il pas, en effet, de laisser à chacun le mérite de la sincérité et de la bonne foi. Si loin que l'on remonte, là où l'homme exprime ses qualités d'être pensant, il manifeste par la même occasion ses phantasmes : obsession de la peur, volonté d'interpréter le monde et ses phénomènes, logique de l'irrationnel. L'essentiel des rites tourne autour de la vie de l'individu et de la survie de l'espèce. Le mariage, la recherche de la nourriture, la préservation contre les dangers multiples, réels ou imaginaires, constituent le champ opératoire privilégié. A toutes les époques et chez tous les peuples, avec des variantes souvent réductibles à peu de chose, les mêmes attitudes et les mêmes comportements se retrouvent. Tous ces éléments témoignent finalement d'un grand respect pour les éléments et les forces naturelles dont l'équilibre est la condition du bonheur. Le gibier ne se laisse sacrifier pour assurer la subsistance de l'homme que si celui-ci lui témoigne du respect ; celui-ci peut s'exprimer par un culte. Magie, augures, divination, amulettes, rites, rituels divers sont autant de preuves de la persistance à travers les âges d'un même subconscient collectif, car « si les dieux sont morts, les talismans sont restés ». Les maléfices ont aussi leur charme... Plutôt que de se moquer, l'homme doit se connaître afin de se comprendre mieux.

R.V.S.

FERAUD Marc et QUEROUIL Olivier, *Les territoires de la mort*, coll. « Basic » dirigée par Adam BIRO, Paris, Le Centurion, 1976.

Rédigé tantôt sous forme de questions et de réponses, tantôt sous forme de texte suivi, cet ouvrage facile à lire présente une série de réflexions sur les « territoires de la mort ».

Après avoir évoqué l'augmentation de la population au cours des derniers siècles, les auteurs montrent comment les hommes ont réagi devant la mort au moyen âge, au XVI^e siècle et au XIX^e siècle. En Europe occidentale, avant le XIX^e siècle, le mourant connaissait son état et organisait lui-même les préparatifs de sa fin : c'est lui qui faisait venir le prêtre, qui réunissait sa famille autour de lui.

Dans les sociétés occidentales du XX^e siècle, le prêtre a cédé la place au médecin qui prolonge

la vie à tout prix en utilisant les moyens mis à sa disposition par la technologie médicale moderne. La famille cache son état au malade ; la mort devient honteuse, quelque chose dont on ne parle pas. Par contre, elle est décrite dans les romans policiers et elle est spectaculaire au cinéma. Les auteurs proposent également quelques pages sur la retraite, le problème des vieux relégués à l'hospice, le cimetière et les pompes funèbres montrant combien la vieillesse et la mort sont confiées à des spécialistes.

Une orientation bibliographique permettra aux élèves des dernières années de l'enseignement secondaire de faire des recherches complémentaires pour les cours d'histoire et de sciences sociales.

M.H.

Autour de la mort, dans *Annales, Economie, Société, Civilisation*, t. 31, n° 1, Paris, Colin, 1976.

Se trouvent ici rassemblées une série de contributions dues à des spécialistes tels que M. Vovelle, P. Chaunu, M. Crouzet, J.-C. Schmitt, C. Hezlich, etc. sur le thème des attitudes devant la mort.

L'étude des attitudes devant les moments de l'existence a été entreprise peu après la seconde guerre mondiale par Philippe Ariès auquel les historiens d'alors ne témoignèrent pas pour autant l'estime qu'il aurait dû mériter dès ce moment. Il inaugurerait, en effet, un secteur de l'histoire des sociétés dont la valeur n'est plus à démontrer aujourd'hui.

L'exploration de la documentation est menée principalement à travers les testaments, les manifestations artistiques diverses, les publications de librairie, la littérature. Elle donne lieu à des méthodes inspirées de l'histoire quantitative. Le principal reproche que l'on pourrait adresser aux auteurs dont les œuvres se développent dans plusieurs pays, c'est l'intérêt porté aux éléments les mieux éclairés par la documentation. M. Vovelle souligne cependant, après Philippe Ariès, l'importance des pratiques populaires dont il ne reste malheureusement que peu de traces immédiatement exploitables et qui peuvent différer profondément des usages des milieux plus fortunés.

Dans une perspective pourrait-on dire *achronique* en raison du degré de diffusion et de maintien relatif de ces phases dans le temps et dans l'espace, on peut en reconnaître quatre : la phase de la mort vécue collectivement en liaison avec

un cadre familial et social très intégré, la phase de la mort pour soi en rapport avec la prise de conscience individuelle, la phase de la mort pour autrui correspondant à une ostentation spectaculaire et exemplaire, la phase de la mort évacuée où l'idée de la mort apparaît comme obscène. Ces moments reflètent des conditions sur la nature desquelles des recherches se poursuivent. Elles touchent aux tréfonds du conscient ou de l'inconscient collectif. Elles peuvent aider à comprendre le comportement humain de jadis comme celui d'aujourd'hui. A ce titre ces études intéresseront les enseignants.

R.V.S.

ÉDUCATION

BRUNELLE Lucien, *L'école élémentaire, objectifs, activités, avenir*, coll. « L'éducation en France » dirigée par Joseph LEIF, Paris, Nathan, 1976.

Bien que voisin et étroitement lié culturellement à la France, le monde de l'éducation belge connaît mal les structures d'enseignement de ce pays. Ce petit livre, au moment où des bouleversements aussi importants que ceux que connaissent nos écoles créent de nouveaux cadres et posent de nouvelles exigences outre Quiévrain, nous aidera à mieux les comprendre. Il nous aidera aussi à saisir l'importance de la « révolution culturelle », disons plus justement et plus modestement du rattrapage nécessité par l'évolution rapide de notre monde et des problèmes avec lesquels devront se débattre nos compatriotes du XXI^e siècle que sont les enfants d'aujourd'hui.

Les historiens que nous sommes apprécieront la clarté du cadre et le souci de montrer les évolutions ainsi que les tenants et aboutissants des nouveautés. Nous serons spécialement attentifs aux « activités d'éveil » qui regroupent avec la géographie, les sciences naturelles et l'éducation morale et sociale, une histoire beaucoup plus soucieuse de méthodes que d'événements. La notion d'appréhension du temps semble le point le plus crucial.

R.V.S.

CHEVROLET Daniel, *L'Université et la formation continue, Signe et sens d'une situation de l'éducation*, coll. « Orientation/E3 Enfance-éducation-enseignement », Tournai, Casterman, 1977.

L'université, comme berceau du savoir qui se fait et de la recherche qui s'exprime, subit actuellement de plein fouet les assauts. Les uns voient en elle un conservatoire social qu'il faut pourfendre, les autres un centre de subversion qu'il faut étouffer, pour ne pas parler du coût que représente l'investissement dans des recherches aux résultats aléatoires que trop de dirigeants politiques hésitent à allouer puisque au mieux cela profitera à leurs successeurs.

Avec une tendance à la prolixité, l'auteur pose ici le problème de la fonction de l'université dans le cadre de l'éducation permanente de la nation. Celle-ci ne saurait se restreindre à l'instruction professionnelle, ni dépendre d'un marché, ni opérer la distinction des individus solvables ou non solvables comme il semble qu'on voudrait le faire par référence sans doute au système universitaire américain. En tant que service public, l'université n'a rien à vendre. Par contre dans le droit fil de son passé, elle a beaucoup à donner, ne serait-ce que pour permettre aux universitaires d'acquitter une partie de la dette de savoir contractée à l'égard de leurs concitoyens. Elle en a parfaitement la capacité à condition d'équilibrer harmonieusement quoique efficacement recherche fondamentale et recherche appliquée, mais encore faut-il que ses membres saisissent l'importance de leur rôle dans une société en mouvement.

R.V.S.

BELGIQUE

DESONAY Fernand, *L'âme wallonne*, coll. « Connaître la Wallonie », Charleroi, Institut Jules Destrée, 1976.

Préfacé par Marcel Thiry, ce recueil se compose de quelques écrits de Fernand Desonay, — portraits, courtes études, discours, — concernant *L'âme wallonne* (1943), *Le type ardennais* (1946), le village natal de l'auteur, Stembert (1961) et des personnalités ayant appartenu ou appartenant encore au monde philologique et littéraire [Arthur Masson (1968), Robert Vivier et Marcel Thiry (1967), Georges Simenon (1952), Marcel Grévisse (1966), Servais Etienne (1965),

Joseph Calozet (1968)] ou politique [Robert Gruselin (1968)]. L'ouvrage comporte également une notice biographique sur l'auteur.

Le professeur d'histoire pourra y glaner l'un ou l'autre témoignage sur la mentalité wallonne et des idées pour lire et ensuite intégrer dans ses cours des extraits d'œuvres littéraires écrites par des Wallons sur la Wallonie.

M.H.

HUMBLET Jean-E., *Le petit livre du jeune Wallon*, coll. « Connaître la Wallonie », 2^e éd., Charleroi, Institut Jules Destrée, 1977.

D'une lecture facile, cette deuxième édition du *Petit livre du jeune Wallon* permet au lecteur pressé, — jeune ou moins jeune, — de trouver rapidement des informations élémentaires sur le terme « Wallonie » et les hommes illustres que cette dernière a produits : les peintres (de Roger de la Pasture à Paul Delvaux), les sculpteurs (Jean Del Cour), les musiciens (de Josquin des Prés à Henri Vieuxtemps), les inventeurs (Rennequin Sualem, Zénobe Gramme), les écrivains d'expression française (des *Quatre fils Aymon* à Georges Simenon) ou wallonne (Simon de Harlez, Nicolas Defrêcheux, etc.), les Wallons célèbres qui se sont établis à l'étranger (Louis de Geer). Plus copieuses sont les biographies réservées à ceux que l'auteur appelle « les Wallons hors série : Jules Destrée, Jules Mathieu, André Renard. La première partie de l'ouvrage se termine par un aperçu de la cuisine wallonne.

La deuxième partie dresse l'inventaire, par région, des caractéristiques socio-économiques et politiques des provinces wallonnes. Epinglons notamment un tableau relatif aux institutions actuelles concernant la Wallonie.

La troisième partie débute par une chronologie relative aux régions wallonnes, de -75.000 à 1974, et se poursuit par des notes sur le contentieux wallo-flamand tandis que la quatrième partie s'intéresse à l'Europe d'hier et de demain (avec un tableau des institutions européennes).

Enfin, une cinquième et dernière partie traite de la francophonie et de la francité. Et le livre se termine par une proposition de « fédéralisme intégral ».

Au total, un livre volontairement engagé, présenté de manière didactique (chaque chapitre se termine par un résumé encadré) qui peut cependant être considéré comme un instrument de travail utile à tout qui, — professeur, étudiant, élève, — veut trouver vite des renseignements sur la Wallonie.

M.H.

BECQUET Charles-François, *Le différend wallo-flamand*, livre 2 : *La Belgique bilingue, cette grande illusion, Les trente premières années du mouvement wallon (1880-1914)*, coll. « Etudes et documents », Charleroi, Institut Jules Destrée, 1977.

Le livre 1 (que je n'ai pas eu l'occasion de lire) traitait de *La Belgique française et des facilités accordées aux Flamands*, celui-ci concerne la période 1880-1914 et sera suivi par un livre 3 : *La Belgique bicéphale de l'entre-deux-guerres*.

Que dire du livre 2 ? Prenant appui sur les résultats d'un dépouillement très fragmentaire de la presse d'information générale, d'un dépouillement plus systématique de la presse politique et littéraire wallonne, sur l'analyse d'un seul journal flamand, ainsi que sur les *Annales parlementaires*, les textes des congrès wallons (plus quelques brochures éparses) et sur de nombreux écrits rédigés par des témoins de l'époque, l'auteur montre comment et pourquoi, à son avis, le mouvement wallon a pris conscience de lui-même.

Le mouvement wallon s'est alimenté aux sources du dialecte, de la chanson et du folklore. Il est devenu un mouvement politique sous l'influence du comte Albert du Bois pour qui les Wallons appartiennent à la nation française. Il a touché les milieux libéraux avant les milieux socialistes tandis que le mouvement flamand a marqué de son emprise les milieux libéraux et surtout catholiques. Ainsi, l'auteur, faisant référence à la philosophie hégélienne (influence du milieu sur l'histoire des peuples) estime que les premiers sont démocrates et libéraux tandis que les seconds sont fidèles au parti catholique, à l'immobilisme politique et respectueux du principe d'autorité.

A défaut de documents (car les extraits de textes publiés sont utilisés dans l'argumentation de l'auteur et souvent peu dissociables de celle-ci) le professeur d'histoire pourra utiliser les graphiques sur la composition des Chambres belges à cette époque.

M. H.

RENOY Georges, *Bruxelles à cœur ouvert*, coll. « Des villes et des hommes », Paris-Gembloux, Duculot, 1977.

En première page Georges Renoy nous dit : « Cette histoire de Bruxelles ne plaira pas à tout le monde. La rigueur académique lui fait défaut, des faits importants ont à peine été esquissés, etc. L'ouvrage tout entier se trouve frappé

d'un coupable parti-pris ». Nous voilà prévenus. Et l'auteur nous fait remonter à 695 où *Brosella* existait déjà ? Des anecdotes, des illustrations, l'exécution de François Anneessens parmi d'autres faits nous amènent à 1978.

Quatre grandes parties « Des origines à 1830 », « De 1830 à 1870 », « De 1870 - 1914 » et « De 1914 à demain ».

En-dessous des historiettes, la politique, la guerre scolaire, les débuts du socialisme, 1936 et Degrelle, la question royale, un avis sur les dix-neuf communes et le livre se termine par un poème : « Que se passe-t-il ,
Je n'y comprends rien !
Y avait une ville,
Et il n'y a plus rien ».

Très agréable à lire, cet ouvrage devrait être dans toutes les bibliothèques des athénées et lycées et être offert à nos grands élèves afin que leurs parents le lisent... d'un œil critique.

J.D.

RENOY Georges, *Bruxelles à cœur ouvert*, coll. « Des villes et des hommes », Paris-Gembloux, Duculot, 1977.

Georges Renoy, alias Van Winterbeeck, appartient à cette catégorie de publicistes pour qui l'enseignement et l'histoire mènent à tout à condition d'en sortir. L'émission de la Radio-Télévision belge « A vos marques » dont il est un des fondateurs, l'a fait sortir de l'enseignement, l'ouvrage que voici sous prétexte d'histoire le fait sortir de l'histoire. Le calembour en guise d'esprit, le persiflage ou le dénigrement en guise de critique, même s'ils sont nourris d'une certaine érudition, ne peuvent se justifier que comme canular : la *zwanze* n'est-elle pas une manifestation typiquement bruxelloise. Comme tel ce récit de l'histoire de Bruxelles dont le millénaire se célébrera incessamment peut se justifier à condition de ne pas confondre culture et consommation ; des précautions s'imposeront donc.

Sans être ni grincheux, ni docte, il suffit de savoir combien l'histoire peut être nocive pour rappeler que quelque soit la générosité de l'intention, déboulonner les idoles ou démystifier l'opinion exige des qualités de doigté qu'on ne trouve pas ici. Ni le parti-pris, ni l'afféterie, ni la trivialité, ne remplacent la sûreté de l'argumentation ni l'exactitude de la forme, spécialement lorsque l'on s'adresse à un public dont l'information ne peut déjouer le piège des allusions. Le lecteur, surtout si on le veut populaire, mérite le respect. La légèreté devient facilement balour-

dise si l'on n'y prend garde. Quant au vitriol il tourne facilement au vinaigre lorsqu'il est mal dosé.

R.V.S.

ARON Robert, *Léopold III ou le choix impossible*, Paris, Plon 1977.

Les Français se penchent plus volontiers que les historiens belges sur la « question royale ». Cet ouvrage, — qui n'a pas pu être relu par son auteur, mort alors qu'il achevait le manuscrit, — semble sérieux et fort bien documenté : des documents neufs émanant par exemple du comte Capelle, secrétaire du roi, nous donnent des détails très précis.

Robert Aron, sympathisant avec son personnage, a tenté d'expliquer par la psychologie ce que « l'historien pouvait difficilement élucider ». Il ne s'agit pas seulement de retracer le profil moral, sincère, noble d'une personnalité, mais de retracer la continuité politique de Léopold III de 1934 à 1940. Et pour reprendre une phrase de Josèf Gotovich dans son analyse du livre pour le *Drapeau rouge* « il s'en dégage dès lors la justification la plus éclatante, — jamais mieux et plus honnêtement fournie, — de la condamnation politique que formulèrent les adversaires de Léopold III ».

Léopold III n'était-il pas un « féodal imbu à la fois de ses devoirs et de ses prérogatives, qui ne pouvaient coexister avec les idées d'Hitler ou de Staline ? Le roi est irrité par le fonctionnement de la démocratie parlementaire et semble incapable de comprendre le nazisme. Si l'exemple de son père a pesé longtemps sur le roi, ce n'est pas une excuse. Aron démontre aussi, et il ne le voulait sans doute pas, qu'à l'heure du choix rester ou non en Belgique après l'invasion allemande est une préoccupation d'ordre politique. Le roi se voyait non seulement comme chef d'armée, mais comme chef d'Etat.

Léopold III était-il donc d'accord avec un régime qui supprimait partis, syndicats, parlement, lutte des classe ?

Pour Aron c'est librement que Léopold III a choisi la captivité, à Laeken, mais il demeure un souverain qui pense et qui parfois se comporte en tant que tel.

L'Allemagne ne gagnera pas la guerre. Le livre se termine par une question, qui nous fait regretter que Robert Aron soit mort avant d'avoir

peut-être continué cette question royale si bien documentée : quelle évolution le roi suivra-t-il à partir de sa renonciation initiale à tout rôle politique ?

Un historien belge devrait se pencher sur le problème, mais on ne lui donnera peut-être pas accès aux documents nécessaires, et puis c'est encore si près de nous cette question royale.

J.D.

DIVERS

MAURO Frédéric, *Des produits et des hommes, Essais historiques latino-américains, XVI^e-XX^e siècles*, coll. « Civilisations et sociétés », n° 34, Paris-La Haye, Mouton, 1972.

L'auteur, un des meilleurs spécialistes de l'Amérique latine, de son histoire et de sa civilisation, a rassemblé une série d'articles publiés entre 1959 et 1970 dans différentes revues de langues anglaise ou espagnole. La maison Mouton a pris l'heureuse initiative de les réunir et de les mettre à la disposition du public francophone, ce qui contribuera à une meilleure connaissance de l'histoire du monde latino-américain. La matière a été répartie en trois grandes rubriques :

- les problèmes de méthode ;
- des programmes de travail ;
- quelques points de vue particuliers.

Etant donné la diversité des matières et la richesse de chaque article, il ne nous est pas possible de les recenser tous. Evoquons cependant quelques sujets qui pourraient faire l'objet d'études dans les classes supérieures (15-18 ans) de nos établissements : influence de l'Europe sur l'économie brésilienne (1500-1800), mobilité géographique aux Amériques latines (vers 1850), problème de la prééminence urbaine et réseau urbain en Amérique, etc. D'autres articles sont moins concrets, citons entre autre : *Histoire, science de l'abstrait*.

P.B.

CASTAN Nicole, *La justice expéditive*, dans *Annales, Economie, Société, Civilisation*, t. 31, p. 331-361, Paris, Colin, 1976.

Une enquête menée sur plus de douze mille cas traités durant la période 1758-1790 par les

juridictions spéciales des prévôts et des présidiaux permet d'éclairer un aspect intéressant de la délinquance marginale. A l'image du pauvre de Dieu se substitue avec la montée du XVIII^e siècle celle de l'étranger dangereux. Les condamnations très sévères par rapport aux autres instances frappent surtout les hommes. Avec les Bohémiens et les Juifs, les classes pauvres semblent les plus désignées au déracinement et à la délinquance. Les professions semi-nomades alimentent le nombre : berger, roulrier, colporteur. Elles concernent des personnes bien constituées, d'une taille dépassant largement la moyenne.

Face à une France sous-criminalisée, la France du Centre, de l'Ile-de-France et de l'Est apparaît comme sur-criminalisée. D'abord relatives aux biens, les agressions sur les personnes deviennent plus nombreuses, de même que le banditisme et les associations de malfaiteurs. Les séditions populaires liées à la hausse du prix du blé virent progressivement à la révolte anti-seigneuriale.

Limités en nombre, environ 4.000 hommes pour 25 millions de Français, la maréchaussée et les agents prévôtaux s'attaquent de plus en plus aux meneurs ce qui explique l'augmentation de la moyenne d'âge des condamnés.

Une justice dérisoire par ses moyens, impitoyable par ses sentences, au service de la centralisation royale. Non la révolution n'est pas un accident. Elle s'annonce de loin !

R.V.S.

ROSSINYOL Jaume, *Le problème national catalan*, Paris, Mouton, 1974.

Au moment où, après quarante années, la Généralité de Catalogne retrouve son autonomie, il est agréable de signaler à l'attention de nos lecteurs cet ouvrage sérieux, fortement charpenté et minutieusement documenté. L'originalité de la Catalogne y apparaît dans ses composantes géographique, historique, linguistique, économique et sociale. Jusqu'au XV^e siècle, les Catalans n'occupent-ils pas la deuxième position sur la place de Bruges ? Quant à leur rôle en Méditerranée il est trop méconnu. Leur rôle politique important a été volontairement effacé par l'influence castillane dans le cadre de l'Espagne unifiée. D'où la résistance qui baptisée ironiquement d'abord de « question de politique littéraire » devient, au début du XX^e siècle, un mouvement populaire très important visant à renforcer l'esprit de *catalanitat* dans le cadre d'une sévère lutte des classes, sur le plan idéologique, sur les plans politique et culturel. Le combat

pour l'autonomie s'intensifia après la première guerre mondiale. Le 17 avril 1931, profitant de l'instauration de la République espagnole, s'installe la *Generalitat de Catalunya*, véritable petit Etat avec une assemblée législative, élue au suffrage universel et un gouvernement composé de ministres assumant la direction des affaires catalanes. Le 6 octobre 1934, face aux rivalités entre conservateurs paysans et progressistes anarchistes, Lluys Companys proclame l'*Esta català dintre la Republica federal espanyola* dont la conscience nationale s'affirme face au danger militaire. Au *Frente nacional* répond le *Frente popular*. Inquiets des attitudes autonomistes des anarchistes du P.O.U.M. (*Partit obrer d'unificacio marxista*), les forces centralisatrices communistes espagnoles, en pleine guerre civile, pourchassent les Catalans et scellent tragiquement le destin de la République devant Franco. L'après 1939 se résume à la lutte pour la survie collective. Ni l'expérience unitaire espagnole, ni les expériences autoritaires menées par le régime franquiste n'eurent raison. En présence de l'alternative séparatisme ou fédéralisme, la Catalogne témoigne, au moment où l'Espagne retrouve un visage démocratique, qu'elle ne veut plus de l'Etat unitaire.

R.V.S.

LEESTMANS Charles, *La vie quotidienne dans une ferme d'Ardenne en 1878*, Exposition organisée par l'A.S.B.L. Val du Glain - Terre de Salm et le service des Affaires culturelles de la province de Luxembourg, 27 mars - 9 avril 1978. (Le catalogue coûte 300 francs, à verser au compte 088-0644800-36, Provèdroux, 78, ou écrire à Philippe Lejeune, Neuville 7, à 6690 Vielsalm).

Cet ouvrage de 248 pages, illustré de nombreuses photographies et dessins, décrit plus de 600 objets recueillis dans les fermes de la région Gouvy - Houffalize - Liernux - Vielsalm. On y trouve des informations sur la ferme choisie comme lieu d'exposition, une étude, — rédigée par le professeur Louis Remacle, — sur l'étymologie de Provèdroux et bien sûr de nombreux témoignages expliqués relatifs à la vie quotidienne dans nos régions, et plus précisément dans les Ardennes, au XIX^e siècle : le mobilier, le chauffage et la cuisson, l'éclairage, l'éclairage des carrières, la cuisine et la table, le café, l'alcool, le tabac, les transports, la moisson, la fenaison, les potagers et vergers, etc. Les références précises et les nombreuses citations permettront aux professeurs de l'enseignement secondaire inférieur et aux maîtres de l'enseignement fondamental de renouveler et d'enrichir leur enseignement.

M.H.

LES RESSOURCES DE L'AMERICAN LIBRARY

La Bibliothèque américaine dépend de la section culturelle de l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique. Elle fournit des informations sur l'histoire, la littérature et la société américaine et couvre un vaste éventail de sujets, de l'économie jusqu'à l'écologie, des arts jusqu'aux relations internationales.

Dans la tradition des bibliothèques d'Amérique, qui essaient de jouer leur rôle d'institution active dans les communautés qu'elles servent, la bibliothèque américaine de Bruxelles offre un programme de discussions, récitals, concerts, films et expositions artistiques. Un calendrier des manifestations est disponible sur demande.

RESSOURCES

Livres

10.000 livres récents en anglais avec de nombreux titres disponibles en français et néerlandais. L'accent est mis sur les sciences sociales et les « études américaines ».

Fichier d'information

Environ 15.000 documents et brochures comprenant les sources officielles du gouvernement américain (rapports, études, enquêtes, résumés) sont classés par sujet.

Périodiques

200 abonnements aux principales revues américaines dans les domaines des humanités, des sciences sociales, des belles-lettres et de l'actualité.

Journaux

- *New York Times*,
- *International Herald Tribune*,
- *Wall Street Journal*,
- *Washington Post*.

Ouvrages de référence

Plus de 2.500 titres comprenant les dernières éditions des encyclopédies américaines, catalogues, dictionnaires, atlas, manuels, almanachs, *Who's Who*, etc.

Bibliographies

- Bibliographie courante des livres américains,
- Index bibliographique,
- Résumé des livres parus,
- Bibliographies spécialisées.

Index périodiques

- Guide du lecteur,
- Index des Sciences sociales et des Belles-Lettres,
- Index périodique du monde des affaires,
- Index des sciences appliquées et de technologie

Nouveaux index

- Service d'information des affaires publiques,
- Événements répertoriés,
- Index du *New Yorks Times*.

Informations commerciales

- Livres parus,
- Guide par sujet des livres parus,
- « Literary Market Place »,
- Livres de poche parus.

Collection de microfilms

- *New York Times* de 1961 à aujourd'hui,
- *Annales de l'Académie américaine des Sciences politiques et sociales* de 1890 à aujourd'hui,
- *Bulletin du Département d'Etat*, de 1941 à aujourd'hui,
- Sélection d'autres périodiques.

Matériel audio-visuel

Bandes d'enregistrement audio et vidéo.

SERVICES

Prêts

Livres et périodiques peuvent être empruntés par n'importe quel adulte résidant de façon permanente en Belgique.

L'âge minimum pour les prêts est de 18 ans.

Service de référence

Des bibliothécaires spécialement formés sont prêts à aider les chercheurs dans leurs recherches. Ce service est disponible aussi bien par téléphone et par courrier que sur place.

Facilités de photocopie

La bibliothèque américaine fournira des copies de matériaux particuliers issus de ses collections variées de référence y compris les périodiques sur microfilm et les fichiers antérieurs du *New York Times*.

Publications

La bibliothèque américaine édite les publications suivantes :

- Trimestriel de la bibliothèque américaine,
- Liste des périodiques,
- Liste des livres sur des sujets variés disponibles sur demande.

THE AMERICAN LIBRARY
Square du Bastion, 1 C
Porte de Namur
B. 1050 - Bruxelles (Belgique)
Tél. : 041/512.21.29
513.39.30

Notice traduite par
Nicole SABATIER-ENGLEBERT

**INSTRUCTIONS POUR LES COLLABORATEURS
DES CAHIERS DE CLIO
CONSEILS POUR LA REDACTION DES MANUSCRITS**

1. TOUS LES MANUSCRITS SERONT DACTYLOGRAPHIES.
2. Les textes à imprimer en **italiques** seront soulignés d'un **trait continu**, tant pour les minuscules que pour les capitales. Les textes à imprimer en gras seront soulignés d'un **trait ondulé**.
3. Les textes en CAPITALES courantes seront soulignés de **deux trait continus**, les CAPITALES GRASSES seront soulignés trois fois. Ces caractères seront obligatoirement utilisés pour les titres et sous-titres.
4. Toute mention manuscrite sera considérée comme exclue de la composition à condition qu'elle soit enfermée dans un ovale fermé.
5. Les références bibliographiques et les notes seront rédigées selon les modèles suivants :
MORAZE, Charles, *Les bourgeois conquérants*, p. 101, coll. « Destin du Monde ». Paris, A. Colin, 1957.
CHAUNU, Pierre, *La population de l'Amérique indienne (nouvelles recherches)* dans *Revue historique*, t. 232, p. 111, Paris, P.U.F., 1964.
Le nom de l'auteur sera écrit en petites capitales, le titre de la publication en italiques, le reste (y compris le prénom) en romain bas de casse ; tous ces éléments seront séparés par des **virgules**, en un texte suivi, sans interruption ni changement de ligne pour une même note, ils formeront un seul alinéa.
6. Toute instruction complémentaire sera prise dans l'ouvrage suivant : HALKIN, Léon-E., *La technique de l'édition, Conseil aux auteurs pour la préparation de leur copie et la correction des épreuves*, 6^e éd. revue et augmentée, Bruxelles, Le Livre d'enseignement, 14, rue des Comédiens, 1960.
7. Toute citation de texte sera transcrite en **italique**. Les textes documentaires accompagnant les articles pédagogiques seront munis d'une notice d'identification.
8. Pour les comptes rendus d'ouvrages : pas plus d'une colonne des *Cahiers de Clio*, Notes et glanures (environ 40 lignes dactylographiées). Mentionner avec grand soin :
 - a) ce qui est utile à l'enseignement ;
 - b) ce qui est original et permet une révision des vues traditionnelles sur un problème ;
 - c) les ressources didactiques : cartes, statistiques, textes, iconographie, etc.

LA REDACTION

Les articles et notices sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

Editeur responsable : Maggy HODEIGE
rue Saint-Gilles 343 - Boîte 054
4000 LIEGE

La lecture du numéro 54 des **Cahiers de Clio** sera facilitée et clarifiée par l'intégration des deux informations suivantes :

page 67, 7^{me} ligne : « démon stalinien »;

Table des matières : Le fascisme, Choix de textes à l'usage des élèves de 12-16 ans.

TABLE DES MATIERES

IN MEMORIAM : Louis-Théo MAES	2
DIALOGUE AVEC...	
<i>LES ENSEIGNANTS SUISSES</i>	
Maggy HODEIGE, <i>Quelle histoire enseigner à des jeunes de 12 à 15 ans ?</i>	5
INFORMATION SCIENTIFIQUE	
Jerzy TOPOLSKI, <i>La notion de modèle en histoire, Première partie : L'explication des faits historiques et des actions humaines</i>	17
Anne METTEWIE-MORELLI, <i>D'étranges jouets éducatifs</i>	26
René LEBOUTTE, <i>Démographie et industrialisation : la population de Herstal en 1812</i>	30
INFORMATION PEDAGOGIQUE	
Gilbert LEROY, <i>Schéma pour une analyse de décision préparant l'action pédagogique</i> , Maggy HODEIGE, <i>Son application à l'histoire</i>	59
<i>Histoire et technique, Colloque tenu au Domaine du Rond-Chêne, à Esneux (Belgique), en novembre 1976 :</i>	
— <i>La coordination entre la formation historique et la formation technologique au premier degré (12-14 ans)</i>	63
— <i>Les relations entre l'histoire et l'éducation technologique au deuxième degré (14-16 ans)</i>	66
— <i>Le musée, composante de l'école</i>	67
— <i>Des possibilités d'exploitation des musées</i>	68
— <i>Des possibilités d'exploitation des expositions et plus particulièrement de l'exposition « Arts et techniques »</i>	70
Joseph DECKERS, <i>Origine et développement d'une ville : Liège, Premier degré de l'enseignement secondaire de type 1, Deuxième année (13-14 ans)</i>	72
<i>Le fascisme, Choix de textes (suite), Documents réunis et présentés par un groupe de professeur sous la direction de Monsieur l'Inspecteur Gérard DELCROIX, Troisième degré de l'enseignement secondaire de type 1 (16-18 ans)</i>	93
CHRONIQUE CINEMATOGRAPHIQUE	
<i>Cabaret</i>	115
<i>Comment l'Allemagne est devenue nazie</i>	116
<i>Un pont trop loin</i>	116
<i>Septembre chilien</i>	118
INFORMATION BIBLIOGRAPHIQUE	
<i>A PROPOS DE...</i>	
— <i>L'histoire</i>	121
— <i>L'histoire enseignée</i>	123
— <i>L'histoire et le film</i>	124
<i>NOTES ET GLANURES</i>	127
<i>LES RESSOURCES DE L'AMERICAN LIBRARY</i>	141